

Les sondages clandestins de la Résistance (avril - août 1944)

Jean-Paul Grémy

Centre Maurice Halbwachs

L'expression « sondages clandestins » est évidemment une contradiction dans les termes : comment peut-on sonder l'opinion à l'insu des sondés eux-mêmes ? Pourtant, au pire moment de l'Occupation, un résistant, Max Barioux, a créé et animé le Service de sondages et statistiques (SSS), qui a réalisé, en pleine clandestinité, plusieurs enquêtes d'opinion sur des sujets « brûlants ». Il n'existe pas, à notre connaissance, d'expérience analogue à celle de Max Barioux. Certes, au cours de la Seconde Guerre mondiale, le Norvégien Lief Holbaek-Hanssen, agent de renseignement du *US Office of Strategic Services*, « a fondé un institut appelé *Fakta* afin d'avoir un prétexte pour circuler à travers la Norvège et récolter des informations. D'innocentes questions sur les habitudes ou les attentes des consommateurs fournissaient le cadre dans lequel d'importantes informations plus cruciales pour les Alliés étaient recueillies » (Wilson 1957, p. 175). Mais si ces enquêtes étaient effectivement réalisées pour le compte de la résistance norvégienne et de ses alliés, il s'agissait d'enquêtes officielles, effectuées au grand jour, dont seules quelques questions étaient effectivement « clandestines » (ainsi que l'usage qui était fait ensuite des réponses à ces questions).

En outre, les résultats des enquêtes de Max Barioux sont restés semi-clandestins pendant plusieurs décennies, au point qu'on a pu les croire définitivement perdus. En fait, Max Barioux avait pris la précaution, dès la libération de Paris, de procéder à une réédition de l'ensemble de ces résultats ; et il avait ultérieurement transmis au Comité d'histoire de la Deuxième Guerre mondiale (CHDGM) un certain nombre de documents sur la naissance et le fonctionnement du SSS, documents qui ont ensuite été déposés aux Archives nationales. Nous verrons (au § 3.1.) pourquoi ces sources n'ont pas été exploitées plus tôt.

La première partie de cette présentation esquisse un bref rappel historique et décrit ensuite la création du SSS à partir des témoignages de ses principaux acteurs ; la seconde partie présente l'essentiel des résultats de ces enquêtes clandestines ; la troisième partie s'intéresse de plus près au fonctionnement du SSS ; la quatrième partie enfin aborde quelques problèmes qui mériteraient de faire l'objet de recherches ultérieures (dont, au § 4.3., la biographie de Max Barioux, encore très mal connue), et conclut sur le rôle controversé que ces sondages ont pu jouer dans l'action de la Résistance¹.

¹ Les références bibliographiques renvoient à la liste en fin d'article. Celles qui concernent des documents d'archives sont données dans le texte (AN = Archives nationales; SHD = Service historique de la Défense).

1. LA CRÉATION DU SSS DANS LA FRANCE OCCUPÉE

1.1. L'armistice de 1940 et l'occupation de la France

Les étapes du déroulement de la Seconde Guerre mondiale sont bien connues². Après les accords de Munich (30 septembre 1938), le gouvernement Daladier se prépare à un éventuel conflit avec l'Allemagne (intensification de la fabrication d'armements, achats d'avions aux États-Unis). Le 1^{er} septembre 1939, les troupes allemandes envahissent la Pologne (qui avait signé avec la France et la Grande-Bretagne un pacte d'assistance mutuelle, garantissant l'intégrité de son territoire). Le 3 septembre, la Grande-Bretagne et la France se déclarent en guerre avec l'Allemagne. Les mois qui suivent sont ceux de la « drôle de guerre » : les troupes franco-britanniques restent l'arme au pied (à part quelques escarmouches sans grande portée), et ce sont les Allemands qui prendront l'initiative de l'attaque le 10 mai 1940. Le recul des armées françaises devant la « guerre éclair » (*Blitzkrieg*) menée par les troupes allemandes conduit le gouvernement français, formé par le maréchal Pétain le 16 juin 1940, à demander l'armistice le 17 juin ; celui-ci sera signé le 22 juin avec l'Allemagne, le 24 juin avec l'Italie (qui venait de déclarer la guerre à la France le 10 juin 1940, quand la défaite de celle-ci était assurée). Le 18 juin, le sous-secrétaire d'État à la guerre, le général De Gaulle, replié à Londres, dénonce l'armistice et appelle à la résistance contre l'ennemi³.

Le 10 juillet 1940, la Chambre des députés et le Sénat, réunis à Vichy, chargent à une forte majorité (570 voix sur 671) le maréchal Pétain de promulguer une nouvelle constitution : « Pétain n'a pas été élu : il est apparu, on s'est incliné. Tout s'est passé comme dans un rêve » (Miller 1975, p. 42). Dans les jours qui suivent, celui-ci s'octroie, par les quatre premiers « actes constitutionnels », les pleins pouvoirs en tant que chef de l'État français. Il instaure alors un régime ultra-conservateur, préconisant un « redressement moral » de la France (la Révolution Nationale), et propose une collaboration avec l'Allemagne que concrétisera la « poignée de main de Montoire », entre Philippe Pétain et Adolf Hitler (24 octobre 1940).

Pendant les deux années qui suivent l'armistice, la France est divisée en trois zones : les régions annexées par l'Allemagne (essentiellement l'Alsace et la Lorraine), celles occupées par l'Allemagne ou l'Italie, et la « zone libre » (non occupée) ; en outre, les régions côtières et certaines zones proches des frontières nord et est sont déclarées zones interdites ou « réservées » (dans ces zones, la circulation des personnes est sévèrement limitée). La zone libre représente environ les deux cinquièmes du territoire métropolitain. La zone libre et la zone occupée étaient séparées par la « ligne de démarcation » (*Demarkationslinie*), véritable barrière policière et douanière contrôlée par les Allemands.

Le 16 novembre 1940, le général de Gaulle signe à Brazzaville la Déclaration organique de la France Libre, qui dénie toute légitimité constitutionnelle ou morale à l'organisme dit « gouvernement de Vichy », et fait de la France Libre la seule dépositaire de la légalité républicaine. Il faudra attendre le 24 septembre 1941 pour que soit créé, à Londres, un gouvernement provisoire de la France Libre, le Comité national français.

² Ce survol est limité à la guerre en Europe. Pour l'essentiel, il est tiré de : Kaspi *et al.* 1990.

³ Un armistice est une cessation temporaire des hostilités. Tant qu'un traité de paix n'a pas été signé entre les belligérants, l'état de guerre continue et les hostilités peuvent reprendre d'un moment à l'autre. Entre l'armistice et leur capitulation, les Allemands et les Italiens sont donc bien toujours des ennemis pour les Français.

Le 22 juin 1942, le chef du gouvernement de Vichy, Pierre Laval, prononce la phrase fameuse : « Je souhaite la victoire de l'Allemagne, parce que, sans elle, le bolchevisme, demain, s'installerait partout ». Le 8 novembre 1942, les Alliés débarquent en Afrique du Nord (opération Torch). Trois jours après, le 11 novembre, les troupes allemandes envahissent la zone libre, en application du plan Attila, plan d'invasion préparé et approuvé par Hitler dès décembre 1940 ; les Italiens font de même dans le Sud-Est. L'ensemble du territoire métropolitain est donc entièrement occupé au cours des mois qui suivent (Simonnet 2004, p. 60). Toutefois, le gouvernement de Philippe Pétain et de Pierre Laval conserve formellement la souveraineté sur l'ancienne zone libre, rebaptisée zone sud (la zone occupée devenant la zone nord)⁴. L'invasion de la zone libre par l'occupant, au mépris de la convention d'armistice, a probablement mis fin aux illusions de ceux qui conciliaient la fidélité au vainqueur de Verdun avec la sympathie pour la France Libre, voyant en Pétain « le bouclier » contre l'ennemi, et en de Gaulle « le glaive ». L'ordre donné par le secrétaire d'État à la Guerre, le général Eugène Bridoux, de ne pas résister aux Allemands lors de l'invasion (alors qu'un plan avait été élaboré par l'État-Major pour faire face à cette éventualité), le désarmement brutal de l'armée d'armistice⁵ par la Wehrmacht et le sabordage de la flotte de guerre française à Toulon (27 novembre 1942), ont accentué cette désillusion et conduit une partie des militaires d'active à rejoindre la Résistance. Surtout, cet événement marque un tournant dans l'attitude de la grande majorité des Français envers la politique de collaboration prônée par Vichy.

L'évolution de l'opinion publique en faveur de la Résistance a été alimentée aussi par l'institution du STO. Le 17 février 1943 est promulguée la loi instituant le Service du travail obligatoire (STO) pour les garçons âgés de 21 à 23 ans ; les requis iront, pour la plupart, travailler en Allemagne. Cette mesure impopulaire a conduit de nombreux réfractaires à prendre le maquis, contribuant ainsi très largement au recrutement des mouvements de résistance à l'occupant. Ceux-ci s'organisent : le 21 février 1943, Jean Moulin est chargé de créer le Conseil national de la résistance (CNR) pour coordonner les mouvements jusqu'alors dispersés ; le CNR se réunit pour la première fois le 27 mai 1943 (Jean Moulin sera arrêté peu après, le 21 juin). Le 3 juin est créé à Alger le Comité français de libération nationale (CFLN, appelé plus couramment Comité d'Alger), qui sanctionne l'unification des forces de la Résistance intérieures et extérieures. D'abord coprésidé par les généraux de Gaulle et Giraud, il aura de Gaulle pour unique président à partir du 7 novembre 1943.

Le 10 juillet 1943, les Alliés débarquent en Sicile (opération Husky), et le septembre, en Calabre (opération Baytown). Le 8 septembre, l'Italie capitule sans condition. Les Allemands prennent la place des Italiens dans les huit départements français que ces derniers occupaient. Le 15 février 1944, le régime d'occupation allemand est étendu à l'ex-zone libre : dès lors, tout le territoire métropolitain est contrôlé par les troupes allemandes. La libération de la France continentale⁶ commence le 6 juin 1944, avec le débarquement des forces alliées en Normandie. Mais il faudra attendre le 18 avril 1945 (réduction de la poche de Royan) pour que la totalité du territoire métropolitain soit

⁴ Et le statut officiel des troupes allemandes en zone sud n'est pas « troupes d'occupation » (comme en zone nord), mais « troupes d'opération » ! (Cointet 1990, p. 184).

⁵ Aux termes de la convention d'armistice, le gouvernement de Vichy conservait en métropole une armée de 100 000 hommes. Mais « les huit divisions dont elle se compose, avec leur artillerie hippomobile et leurs fantassins qui ne se déplacent qu'à pied, sont d'un modèle anachronique, bon seulement pour assurer l'ordre intérieur » (Aron *et al.* 1959-1974, II, p. 257).

⁶ La libération de la Corse s'est déroulée entre le 2 septembre et le 5 octobre 1943.

libérée. Le 7 mai 1945, après le suicide d'Adolf Hitler, les armées allemandes capituleront sans condition.

1.2. La situation politique en France métropolitaine au moment de la création du SSS

La date exacte de la création du SSS par Max Barioux se situe entre fin 1943 et début 1944⁷. La situation politique en France à cette époque a naturellement eu une influence sur les conditions de travail de toute l'équipe du SSS, les analystes et rédacteurs risquant leur vie tout autant que les agents de liaison et les enquêteurs sur le terrain.

Au début de l'année 1944, ce qui rend encore plus périlleuses les activités du SSS est l'aggravation de la répression des activités de résistance par les occupants et leurs auxiliaires français. La loi du 20 janvier 1944 a institué les cours martiales pour juger « les individus, agissant isolément ou en groupes, arrêtés en flagrant délit d'assassinat ou de meurtre commis au moyen d'armes ou d'explosifs, pour favoriser une activité terroriste » (Rémy 1992, pp. 223-225). Les partisans de la collaboration ont compris que l'Allemagne va être vaincue ; ils savent en outre que l'immense majorité de la population leur est hostile. Déjà, en novembre 1942, Pierre Laval avait confié au secrétaire d'État aux questions économiques, Jacques Barnaud, que « si les Allemands sont battus, le général de Gaulle reviendra. Il a avec lui – je ne me fais aucune espèce d'illusion –, 80 % ou 90 % de la population française, et moi je serai pendu » (Aron et al. 1959-1974, II, p. 284). Près d'un an plus tard, le 17 septembre 1943, Joseph Darnand, Georges Guilbaud, Marcel Déat, Jean Luchaire et Noël de Tissot⁸ présentent aux autorités allemandes un *Plan du redressement français* (on en trouvera le texte intégral dans Delperrié de Bayac 1969, pp. 671-689). Dans les attendus, les cinq personnalités de la collaboration déclarent : « Les Français, dans leur immense majorité, persistent à demeurer convaincus d'une très proche victoire américaine, ce qui a pour conséquence de développer d'une façon considérable l'audace des ennemis de l'axe⁹, et d'aboutir en même temps à une désagrégation des forces collaborationnistes et un véritable effondrement de l'autorité de l'État ». Les « ennemis intérieurs [de l'Allemagne] ont pour complices passifs les neuf dixièmes de la population qui, demain, [...] pourraient devenir des complices actifs » (*ibid.*, pp. 671-672 ; les italiques sont dans l'original)¹⁰.

⁷ Dans sa notice biographique sur Max Barioux, Edmond de Salses présente le SSS comme un « organisme qu'il a créé en 1943 pendant la dernière guerre mondiale comme section de la Résistance française » (Salses 1970, p. 98). Henri Amouroux, en revanche, situe la création du SSS en 1944 (Amouroux 1999, IV, p. 45), comme d'ailleurs Jean-Louis Crémieux-Brilhac (Crémieux-Brilhac et al. 1975-1976, V, p. 233, note 1). Cette date semble la plus probable, car elle est aussi celle qui figure dans la notice du *Who's who in France*, notice dont le texte a dû être rédigé, ou amendé, par Max Barioux lui-même.

⁸ À cette date, Joseph Darnand (1897-1945) est le chef de la Milice française. Le milicien Georges Guilbaud (1914- ?) est le directeur de l'*Écho de la France* (réfugié en Argentine, il sera conseiller du président Peron). Marcel Déat (1894-1955) est le fondateur du Rassemblement national populaire (RNP). Jean Luchaire (1901-1946) est le commissaire du gouvernement auprès de la Commission nationale de la presse française. Enfin, Noël de Tissot (1914-1944) fait partie de l'état-major de la Milice.

⁹ L'axe Berlin-Rome est le noyau des forces contre lesquelles luttent les Alliés (après l'entrée en guerre du Japon, on parlera de l'axe Berlin-Rome-Tokyo).

¹⁰ La « lucidité » des collaborationnistes est illustrée par ce slogan affiché au tableau dans une école des cadres de la Milice en avril 1944 : « À très peu / contre presque tous / pour tous » (Guérin 1972-1976, III : 171, photo 200).

Tableau 1. Calendrier des sondages du SSS (26 avril - 5 août 1944)

Sondage n°						Date	Principaux événements
2	3	4	5	6			
						20 mars	Exécution de Pierre Pucheu à Hussein-Dey.
						26 mars	Écrasement du maquis des Glières par les Allemands.
						1 ^{er} avril	Représailles allemandes à Ascq.
						4 avril	Entrée au CFLN de Fernand Grenier et François Billoux (PCF).
						6 avril	Rafle des enfants d'Izieux par les Allemands.
						9 avril	« Pâques rouges » dans le Haut-Jura.
↑						26 avril	Pétain acclamé à l'Hôtel de Ville de Paris.
						28 avril	Pétain : « la dissidence a préparé les voies au communisme ».
						29 avril	Constitution du Comité Français des Waffen-SS.
	↑					11 mai	
↓						15 mai	
						17 mai	Chute du verrou du Mont Cassin.
		↑				25 mai	
	↓					29 mai	
						4 juin	Entrée des troupes du général Juin dans Rome.
						6 juin	Débarquement allié en Normandie.
						8 juin	Libération de Bayeux.
						9 juin	Représailles allemandes à Tulle.
						10 juin	Représailles allemandes à Oradour s/Glane, Mouleydier, et Dortan.
						11 juin	Représailles allemandes à Mussidan.
						12 juin	Premier raid des V1 sur l'Angleterre.
						14 juin	Accueil triomphal à Bayeux du général De Gaulle.
		↑				16 juin	
	↓					19 juin	
						20 juin	Assassinat de Jean Zay par la Milice.
						26 juin	Libération de Cherbourg.
						28 juin	Exécution de Philippe Henriot par la Résistance.
						29 juin	Représailles de la Milice à Rillieux-la-Pape (Paul Touvier).
		↓				3 juillet	
						7 juillet	Assassinat de Georges Mandel par la Milice.
						9 juillet	Libération de Caen.
			↑			10 juillet	
						19 juillet	Libération de Saint-Lô.
						23 juillet	Écrasement du maquis du Vercors par les Allemands.
						29 juillet	Percée alliée à Avranches.
						1 ^{er} août	Débarquement de la deuxième DB en Normandie.
		↓				5 août	Libération de Rennes.
						12 août	Libération d'Alençon.
						25 août	Libération de Paris.

À cette date, alors que tout le monde s'attendait à un débarquement anglo-saxon, les « collaborateurs » ne représentaient plus qu'une très petite minorité de la population. Jean-Pierre Azéma et Olivier Wieviorka estiment qu'ils étaient 250 000 en 1944 (Azéma *et al.* 1997, p.85 ; sur les difficultés d'évaluer leur nombre et son évolution, voir par exemple Ory, 1977, pp. 17-23). « Au début de 1944, tous les Français, hormis quelques fanatiques, savent que la fin est proche. Vichy n'est plus qu'un gouvernement fantôme » (Paxton 1972, p. 305).

Par ailleurs, les conditions de vie des Français ont été rendues encore plus difficiles, non seulement par les restrictions alimentaires de plus en plus draconiennes (en raison des réquisitions croissantes des Allemands) et les difficultés croissantes du ravitaillement (à cause des problèmes de transport), mais aussi par l'insécurité qui règne dans leur vie de tous les jours. Le fort développement des maquis,

l'intensification des bombardements anglo-américains et des actions de la Résistance (sabotages et attentats) à l'approche du débarquement allié (dont l'imminence est admise par les occupants comme par les occupés), la brutalité des actions de représailles ou de répression des Allemands et de la Milice¹¹, tous ces facteurs font craindre que l'on soit à la veille d'une guerre civile. « En même temps que les arrestations, se multiplient les exécutions, les tueries, exécutions individuelles ou bien tueries collectives. [...] Quant aux tueries collectives, elles dépassent maintenant les limites déjà éprouvées de l'horreur et de la sauvagerie : tous les prétextes sont bons pour anéantir des villages avec leurs populations : coup de feu tiré sur les troupes allemandes, asile donné à des membres de la Résistance sont des raisons invoquées pour des exécutions massives. Mais, souvent, elles font défaut ; la « nervosité » des occupants devient la seule explication » (Aron *et al.* 1959-1974, II, pp. 398-399 ; voir aussi, pp. 424-425). Le Tableau 1 met en parallèle des principaux événements de la Libération, avec les dates de déroulement des enquêtes clandestines du SSS (mars-juillet 1944). Dans les textes émanant du SSS, les cinq sondages sont numérotés de 2 à 6¹².

Selon Denis Peschanski, « il faut garder en tête que les Allemands eurent peu de temps pour faire le départ entre la perception qu'ils pouvaient avoir du danger que représentait la résistance intérieure et le constat du danger qu'elle présentait effectivement sur le terrain militaire. [...] Il était essentiel à l'occupant de maintenir le lien entre la côte atlantique et la côte méditerranéenne (1^{ère} et 19^e armées) ; or ils pensaient que le nombre de résistants allait augmenter de façon spectaculaire à partir du débarquement et que des grèves risquaient de neutraliser l'appareil de production ; il devenait donc prioritaire de casser la Résistance avant ce débarquement. [...] Quoiqu'il en soit, la répression antirésistante était donc une priorité absolue pour les Allemands en 1944. Or, si la Milice tint avec zèle le rôle actif de supplétif des forces d'occupation dans la répression antirésistante, l'occupant ne pouvait (ou ne voulait) guère compter avec l'administration régulière et l'essentiel leur revint » (*Résistance* 1997, pp. 68-69).

André Kaspi décrit en ces termes le climat délétère qui règne au moment où le SSS réalise ses enquêtes par sondage (Kaspi *et al.* 1995, p. 9) :

Les Français attendent. Au cours du printemps de 1944, ils subissent les bombardements alliés, la disette, les drames d'une Occupation qui dure depuis près de quatre ans et prend, chaque jour, un tour plus sinistre. Quelques-uns ont choisi de collaborer avec les Allemands. Ce n'est plus la collaboration politique, la roubardise naïve de 1940 qui poursuivait le but évanescant de rétablir la position de la France en Europe. La collaboration de 1944 est sanglante, meurtrière, odieuse. Elle vise à détruire toute résistance des Français, à pourchasser celles et ceux qui ont choisi de combattre les forces d'occupation. Les maquisards, les résistants de tous horizons ont emprunté la voie inverse. Ils détestent le régime de Vichy qui a perdu toute apparence de souveraineté et sombré, corps et biens, dans la complicité. Ils croient dans la défaite irrémédiable de l'Allemagne nazie et font tout ce qu'ils peuvent pour la hâter. Ils sont encore peu nombreux.

Tous les Français estiment désormais que le débarquement des Anglo-Américains ne saurait tarder. Depuis des mois, ils le prévoient pour les semaines à venir, pour les jours prochains. Ils savent que la France redeviendra un théâtre d'opérations, que la Libération

¹¹ La loi du 30 janvier 1943 crée la Milice française, reconnue d'utilité publique (Rémy 1992, pp. 203-209). Issue du Service d'ordre légionnaire (SOL), elle est affectée par le maréchal Pétain en personne aux « missions d'avant-garde, notamment celles du maintien de l'ordre, de la garde des points sensibles du territoire, de la lutte contre le communisme » (Ory 1976, p. 250). L'adjectif « française » permet de la distinguer des nombreuses milices privées propres à chaque parti collaborationniste, et qui, elles, ne sont pas reconnues d'utilité publique.

¹² Les causes probables de cette numérotation sont examinées au § 4.1.

surgira dans la douleur et les combats. [...] Si les années d'Occupation sont des « années noires », les mois qui précèdent le 6 juin 1944 sont plus noirs encore. Deux sentiments prévalent et l'emportent alternativement l'un sur l'autre : l'espoir et le désespoir. Jamais la France n'a traversé une telle épreuve. [...]

En égrenant le martyrologe du printemps de 1944, l'historien ne manque pas de sentir les limites de sa démarche. Il ne peut guère reconstruire cette sinistre atmosphère, la crainte permanente qui s'empare de tous, imaginer la mort qui rôde, les soudaines descentes des miliciens, des gestapistes, voire plus simplement des forces de l'ordre. Toute notion de liberté a disparu. La terreur règne. Comment enfin ne pas porter un jugement, moral et politique, sur ce Vichy milicien ? Il creuse le fossé entre les Français, se met corps et âme au service de l'occupant, et tombe avec lui dans le cycle des attentats-représailles qui fera beaucoup de victimes. Sombre, très sombre printemps.

1.3. La création du SSS

Dans son premier numéro non clandestin du 1^{er} janvier 1945, l'organe du SSS, *Sondages de l'opinion publique française*¹³, présente ainsi la genèse de cet organisme : « LE SERVICE DE SONDAGES ET STATISTIQUES est un organisme destiné à découvrir et faire connaître l'opinion publique française au moyen d'enquêtes effectuées suivant une technique analogue à celle imaginée par M. Gallup aux États Unis. Cet organisme a été créé par M. Barioux – « Richard » – pendant la clandestinité, pour renseigner les cercles dirigeants d'Alger et de Londres, ainsi que les chefs de la Résistance métropolitaine, sur les mouvements de l'opinion française en territoire occupé. Il fut rattaché, à cet effet, à la Délégation du Gouvernement provisoire (service de Morandat – « Pierlot ») sous l'indicatif SSS ».

De son côté, dans un texte intitulé « La France républicaine et l'opinion publique », publié dans le numéro 14 (mai 1945) du même périodique, Pascal Copeau¹⁴ relate en ces termes la naissance du SSS :

Lorsqu'en juin 1940 la Nation française, sans presque s'en apercevoir, fut trahie, un sondage impartial de l'opinion publique aurait sans doute révélé cruellement l'abandon dans lequel semblait sombrer, pour toujours, un vieux pays chargé de gloire. À cette époque, seule une infime minorité, soit à l'intérieur, soit à l'extérieur, eut le courage et, disaient

¹³ Ce bulletin bi-mensuel ne doit pas être confondu avec la revue éditée par l'Institut français d'opinion publique (IFOP). Le titre du bulletin du SSS a été adopté dès sa création dans la clandestinité et conservé après la Libération, lorsque le SSS a poursuivi ses activités au grand jour. Le bulletin de l'IFOP s'est d'abord appelé *Sondages. Bulletin d'études et de recherches sur l'opinion publique* ; son premier numéro a été publié en juin 1939. À la Libération, il a pris le nom de *Bulletin d'informations de l'Institut français d'opinion publique* ; son premier numéro sous cette appellation est paru le 1^{er} octobre 1944. À partir du 1^{er} septembre 1945, il a repris son nom initial de *Sondages* ; pour bien marquer la continuité avec la publication de 1939, le premier numéro de ce nouveau *Sondages* porte la mention : « septième année ». Afin d'éviter toute confusion, nous nous référerons au bulletin du SSS sous le nom de *Cahiers du SSS*, abréviation qu'ont souvent utilisée ceux qui en étaient les destinataires (on trouve aussi « Cahiers bleus », bien que cette expression désigne également une autre publication clandestine de la Résistance, imprimée par l'équipe « de la rue de Lille » (voir Vadepiet 2009, p. 187).

¹⁴ Le journaliste Pascal Copeau (1908-1982) a été secrétaire général des Mouvements unis de résistance (MUR), membre du Comité national de la résistance (CNR) dès sa fondation le 27 mai 1943, puis membre du Mouvement de libération nationale en 1944. Après la Libération, il a été élu à l'assemblée consultative provisoire, puis à l'assemblée nationale constituante (Charles-Louis Foulon, dans Cointet et al. 2000, p. 203). C'est en tant que membre du comité directeur du SSS après la Libération (aux côtés de Paul Hervé, Yvon Morandat et Max Barioux) qu'il a rédigé ce texte.

certain, la folie de rechercher, avec un entêtement téméraire, les moyens de continuer la lutte contre l'ennemi. [...] Ainsi la Résistance française n'a pas été une conjuration limitée de « terroristes » et d'initiés. Dépositaire de la volonté momentanément chancelante d'un pays, étourdie par la violence d'un choc inattendu, cette minorité agissante s'est fixé comme objectif la mobilisation de l'ensemble de la Nation pour la lutte contre l'ennemi qui était, en même temps, le combat pour la liberté. [...]

Il n'est pas étonnant, dans ces conditions, que les organisations de résistance qui avaient assumé la responsabilité de diriger cette action salvatrice aient eu la préoccupation de contrôler, par des méthodes appropriées, dans quelle mesure elles étaient suivies par l'ensemble de la population. C'est à cette préoccupation qu'a répondu la création dans la clandestinité d'un « Service de sondages et statistiques » (SSS), dont les enquêtes ont eu un rôle déterminant¹⁵ pour la fixation d'une tactique destinée à entraîner l'ensemble du peuple français vers l'insurrection nationale. Les conditions mêmes de pareilles enquêtes étaient, dans la période clandestine, radicalement contraires aux règles élémentaires de sécurité d'une organisation secrète ; mais, dans ce domaine comme dans tant d'autres, il s'est trouvé des patriotes, comprenant l'intérêt de leur mission, qui ont su allier à la fois l'intelligence, la prudence et la témérité au courage nécessaire.

Dans un mémoire rédigé en 1976 pour la Chancellerie de la Légion d'Honneur, Max Barioux rappelle dans quelles circonstances il a été amené à cesser son activité de renseignement militaire, pour créer le SSS (AN : 72AJ/71/VI) :

Cette activité se poursuit jusqu'à la fin de l'année 1943 lorsque, par suite d'arrestations dans plusieurs secteurs du réseau et de certaines indications prouvant que notre siège de Lyon avait été repéré, la direction de Londres nous considéra « brûlés » et nous demanda de nous mettre, pour un certain temps, en veilleuse.

Pour ne pas rester dans l'inactivité je me sépare d'Armengaud¹⁶, je quitte Lyon et je viens à Paris où je prends contact avec Yvon Morandat¹⁷. Je lui fais part de l'idée que j'avais de créer un réseau de renseignements d'un type nouveau, appelé à obtenir des informations non sur les choses militaires, mais sur l'opinion publique !

Cette idée fut agréée par Morandat qui la transmet à ses supérieurs, qui donnèrent l'accord pour la création du SSS, c.à.d. du « Service de sondages et statistiques ». Cet organisme [...] fut placé sous la direction politique de Morandat et sous ma direction technique, mon pseudo étant à ce moment « Richard ».

1.4. Le fonctionnement du SSS

Un article d'*Action, Hebdomadaire de l'indépendance française*, daté du 5 octobre 1945, intitulé « Après la « France clandestine » , la France de tous les jours » , décrit ainsi le SSS : « créé par notre camarade Barioux (Richard) et rattaché à la « Délégation du Gouvernement provisoire » , au service Morandat, le Service de sondages et statistiques, ou SSS pour abrégé, fonctionnait avec une quarantaine d'agents d'élite et une parfaite organisation. [...] Les membres du SSS interrogeaient, rassemblaient des données, « sondaient » pour employer l'expression technique l'opinion de la France ; les données brutes étaient dirigées sur Paris où elles étaient

¹⁵ Sur le « rôle déterminant » de ces enquêtes dans la lutte contre les occupants, voir le § 4.4.

¹⁶ André Armengaud (1901-1974), ingénieur des Ponts-et-Chaussées et Résistant, est l'adjoint de Philippe Roques dans le réseau Phratric et le créateur de l'agence Dundee (Noguères *et al.* 1967-1981, III, p. 103).

¹⁷ Léon Morandat (1913-1972), militant syndical (CFDT) avant la guerre, a été membre du comité directeur du mouvement de résistance Libération-Sud, sous le pseudo « Yvon » (qu'il conservera ensuite). En 1944, il fait partie, avec Pascal Copeau et Jacques Bingen, de l'équipe d'Alexandre Parodi, délégué général en France occupée du Comité français de libération nationale (CFLN).

dépouillées, où les calculs et « l'analyse » étaient effectués pour être envoyés ensuite, sous forme de rapports, aux « abonnés » ».

Dans une note rédigée en 1964 pour le CHDGM (AN : *ibid.*), Max Barioux raconte :

J'ai donc monté le SSS avec un réseau d'environ 40 enquêteurs travaillant dans la moitié sud de la France et dans la région parisienne. Le fonctionnement était le suivant :

Les sujets d'étude étaient déterminés en fonction des suggestions qui nous parvenaient d'Alger, ou des Mouvements de la Résistance intérieure au courant de nos travaux et aussi en tenant compte des grands problèmes qui préoccupaient à ce moment l'ensemble de l'opinion publique.

Les sujets ainsi déterminés étaient transposés en « questions » dont nous transmettions le texte à l'ensemble de notre réseau. Cette transmission se faisait par deux voies différentes :

– soit par des agents de liaison,

– soit, dans les régions plus difficilement accessibles, par la poste, en utilisant le stratagème des lettres dites « de collaborateurs ». Le procédé était celui-ci : nous rédigeons une lettre ayant l'air d'être écrite par un « collaborateur » qui s'adresse à un ami de province pour lui faire part d'un nouveau système de propagande pratiqué par les « infâmes gaullistes ». D'après lui, ces infâmes personnages auraient déposé, dans sa boîte à lettres, un questionnaire auquel on lui demandait de répondre. Notre « collaborateur » joignait ce questionnaire à sa lettre afin que son correspondant en prenne connaissance et se rende compte à quel point les gaullistes constituaient un danger !

Bien entendu, le « collaborateur » c'était nous, les amis du collaborateur étaient nos enquêteurs et l'épouvantable questionnaire était justement celui de notre enquête.

En possession de nos questions, les agents commençaient le travail. Bien entendu, le tout dans un parfait camouflage : ils posaient les questions à la faveur de conversations qu'ils provoquaient autour des sujets en question, mais sans que les interrogés se doutent, un seul instant, qu'ils entraient dans le jeu d'une opération clandestine.

Les milieux contactés étaient des plus variés et se trouvaient déterminés en fonction d'un plan d'échantillonnage parfaitement mis au point par nous. De cette façon, toutes les couches sociales étaient touchées et toutes les opinions – des plus vichystes aux plus gaullistes – étaient clandestinement sondées et analysées.

L'enquête terminée, les réponses obtenues nous étaient communiquées à Paris. Cela se faisait également par deux moyens différents :

– soit par nos agents de liaison qui, faisant la tournée des enquêteurs pour leur remettre les questions des nouvelles enquêtes, profitaient pour recueillir les réponses obtenues dans l'enquête que l'on venait de terminer ;

– soit par des envois postaux que nos enquêteurs adressaient à une certaine Mme Duchemin à Lyon, 21 rue de l'Hôtel de Ville, dont l'existence se limitait à celle d'une simple boîte à lettres clouée dans le couloir de l'immeuble pré-cité. À l'époque prévue pour la réception, nos agents de liaison se rendaient à cette adresse et ramenaient à Paris le courrier qu'ils avaient trouvé dans la boîte à lettres en question.

Le nombre des personnes interrogées pour chacune des enquêtes était d'environ 400 à 500, le délai de réalisation étant d'environ 3 semaines. Les réponses, centralisées à Paris, étaient triées, codifiées, dépouillées et calculées. Et enfin, les résultats obtenus – chiffrés et commentés – faisaient l'objet d'un rapport que nous tirions en une cinquantaine d'exemplaires à l'aide d'un duplicateur acheté avec une fausse autorisation, bien entendu¹⁸.

¹⁸ Les moyens d'impression et de duplication (presses, ronéos) devaient être déclarés aux autorités et leur détention était soumise à autorisation. De plus, les approvisionnements des journaux en papier étaient contingentés et rigoureusement contrôlés.

Le service des liaisons de la Délégation assurait l'expédition d'une partie de ces cahiers vers Alger et Londres, le restant des exemplaires étant diffusé par le BL (Bureau des liaisons) parmi les chefs des Mouvements de la Résistance métropolitaine. [...]

Et c'est ainsi que le SSS a fonctionné jusqu'à la semaine de l'insurrection de Paris, lorsqu'il n'était plus question de faire des sondages, car nous étions complètement coupés de nos agents enquêteurs. Mais j'ai eu la chance, en cette mémorable semaine, de pouvoir occuper l'Hôtel Matignon (rue de Varenne) sous le commandement de Francis Closon¹⁹ et en compagnie de quelques autres Résistants.

Il n'est pas facile d'imaginer, même par analogie, la manière dont fonctionnait au jour le jour cette équipe d'une quarantaine de Résistants bien particuliers ; quelles étaient les difficultés auxquelles ils devaient faire face ; de quelle manière ils prenaient leurs décisions ; etc. Certes, le fonctionnement des réseaux tels que la branche « renseignement » du Bureau central de renseignements et d'action (BCRA) de la France Libre nous en donne un aperçu ; mais celui-ci est forcément incomplet, le sondage d'opinion posant des problèmes spécifiques. Avant de créer le SSS, Max Barioux appartenait au sous-réseau *Dundee* du réseau *Phratric*, rattaché au BCRA. On ne s'étonnera donc pas que l'organisation du SSS présente des ressemblances avec celle d'un réseau de renseignements. Selon Charles-Louis Foulon : « son organisation générale adopte parfois les impératifs des réseaux : les enquêteurs reçoivent les questionnaires et renvoient les réponses par des agents de liaison qui les relient à Paris. Dans les zones spécialement surveillées par la police allemande, les contacts se font par le procédé d'une correspondance fictive entre de présumés « collaborateurs » qui s'indignent dans leurs lettres de questions qu'on ose leur poser et qui sont ainsi notées. Les réponses sont notamment recueillies par le truchement de boîtes postales fixées clandestinement dans les couloirs d'immeubles, à Lyon spécialement. La technique qui déjoue les polices, fonctionnera avec succès jusqu'à la fin de l'occupation » (Foulon 1973, p. 336). Parmi les « agents d'élite » du SSS, le *Cahier* n° 1 mentionne vingt-et-un enquêteurs :

Nombre et profession des agents enquêteurs :

1 licencié en droit	1 éditeur
1 avocat	1 étudiant
1 industriel ingénieur	1 boursier (docteur en droit)
1 médecin	1 hôtelier
1 directeur général de Gds magasins	1 chirurgien dentiste
1 architecte	1 assistante sociale (doc. droit)
1 industriel (soyeux)	1 dir. d'une C° de Dist. d'Électricité
4 commerçants	3 sans profession

En tout 21 agents choisis dans les catégories les plus diverses.

On notera que plus de la moitié de ces enquêteurs sont probablement, d'après leur profession, des urbains, et qu'ils ont apparemment un niveau d'instruction égal ou supérieur au niveau du baccalauréat (ou du brevet supérieur), niveau alors atteint par moins de 5 % de la population. Contrairement au réseau des enquêteurs bénévoles de l'IFOP avant la guerre, on n'y dénombre aucun enseignant. Enfin, les professions mentionnées sont des activités sédentaires : il n'y a pas, parmi ces enquêteurs, de

¹⁹ Francis-Louis Closon (1910-1998) a été chargé, à Londres, du secrétariat de la Commission d'études des mesures à prendre à la Libération ; parachuté en France, il a organisé les comités départementaux de libération. En 1946, il fondera l'INSEE, qu'il dirigera jusqu'en 1961.

professionnels pouvant se déplacer sans éveiller l'attention (cheminots, postiers, VRP, etc.). On peut en inférer que les personnes interrogées faisaient la plupart du temps partie de l'entourage proche des enquêteurs (voire de leur clientèle pour certains d'entre eux).

En se fondant sur le fonctionnement d'un institut de sondage contemporain, on peut supposer que la vingtaine d'autres « agents d'élite » du SSS comptait dans ses rangs Max Barioux lui-même et ses collaborateurs immédiats, chargés du secrétariat (frappe et envoi des questionnaires, réception des questionnaires remplis, frappe et diffusion des rapports), du travail technique (vérification des échantillons, analyse de contenu des *verbatim*, dénombrement des réponses, croisements et calcul des pourcentages), et des activités plus « politiques » (choix des thèmes à aborder, rédaction des questionnaires, commentaire des réponses recueillies) ; avec les agents de liaison chargés de rapporter les questionnaires remplis, on arrive facilement au nombre de 40 agents avancé par Max Barioux. On ignore si ces « agents » faisaient auparavant partie du réseau *Phratricie*, où s'ils ont été recrutés spécialement par Max Barioux ou ses collaborateurs immédiats.

Lors de la création du SSS, « le principe du sondage d'opinion était, alors, à peine connu de l'équipe SSS, qui ignorait également tout de sa technique, ce qui l'obligea à l'inventer de toutes pièces » (Barioux 1953, p. 597). Au vu des éléments dont on dispose, les sondages du SSS présentent effectivement de nombreux défauts techniques, excusables il est vrai étant données leurs conditions de réalisation. Mais Loïc Blondiaux fait remarquer qu'en 1939, dans des conditions pourtant bien meilleures, l'IFOP n'avait pas fait mieux. À propos de l'enquête sur les accords de Munich²⁰, il écrit : « il s'agit en fait d'une enquête réalisée auprès d'un peu plus de 300 personnes, dans un laps de temps de plusieurs semaines après les accords, et dans des conditions d'interviews qu'il faut désigner comme folkloriques » (Blondiaux 1998, p. 289, note 2). Plus généralement, il signale la mauvaise qualité des données recueillies par l'IFOP dans ses premières enquêtes : « questions biaisées, hypothèses formulées dans l'urgence, seuils de représentativité non respectés, conditions d'objectivité non garanties... » (*ibid.* p. 318), à quoi s'ajoutait le manque de formation des enquêteurs (*ibid.*, pp. 336-337 ; voir aussi Blondiaux 2004, pp. 165-166).

Selon Charles-Louis Foulon, « avec le recul du temps et la pratique des sondages, M. Barioux lui-même distingue bien les faiblesses de ses premières enquêtes, notamment dans les choix d'échantillons et le nombre d'interrogés. Il est certain cependant que les impératifs de la clandestinité faisaient de chaque sondage un tour de force ; les résultats obtenus à ce moment – les seuls – avaient une valeur indicative des plus exceptionnelles pour ceux qui en eurent connaissance. Les enquêtes faites au grand jour depuis la Libération ont d'ailleurs confirmé des tendances découvertes dans la clandestinité, telle la réticence des jeunes devant de Gaulle. Il faut aussi retenir les commentaires des interrogés qui sont des témoignages « directs » et ceux des auteurs des enquêtes, très représentatifs de la volonté de changement de la Résistance » (Foulon 1973, p. 337).

²⁰ Publiée dans le premier numéro de *Sondages. Bulletin d'études et de recherches sur l'opinion publique* (juin 1939).

1.5. La diffusion des résultats

1.5.1. Le calendrier de la diffusion

« Les résultats, considérés comme confidentiels, ont été communiqués à Alger, à Londres et aux chefs de tous les mouvements de la Résistance métropolitaine » (Barioux *et al.* 1944, p. 2). Ils étaient diffusés par courrier. Les nombreux messages écrits émanant de la Résistance étaient acheminés à Londres et à Alger (siège du Gouvernement provisoire de la France Libre) par deux voies : par avion lors d'une mission de nuit ou par voie de terre. Ces modes de transmission entraînaient des délais importants, dont se plaignent régulièrement les Résistants. Les atterrissages dépendaient des conditions météorologiques, car ils ne pouvaient avoir lieu qu'à la pleine lune, dans un ciel sans nuage. Quant à la voie terrestre, elle passait par l'Espagne et il est arrivé qu'un télégramme urgent, utilisant cette voie, mette plus de quinze jours à parvenir à Londres ou à Alger. Il est possible que la diffusion des *Cahiers* auprès des responsables de la Résistance intérieure ait été plus rapide ; mais les difficultés de communication ont sans doute contribué à restreindre l'intérêt de ces sondages pour les dirigeants, qu'ils se trouvent en territoire occupé ou à l'étranger.

Le laps de temps écoulé entre la fin du terrain et la publication des résultats (Tableau 2) varie de trois jours pour la première question du premier sondage (2A, l'exécution de Pucheu), à quarante-deux jours pour la peine méritée par Pétain et Laval (3C, 3D). Comme la date de parution des *Cahiers* ne dépend pas seulement de la date de fin du terrain, mais que priorité a manifestement été donnée à la publication de certains résultats, il serait intéressant de lier cette parution aux événements politiques du moment. Par exemple, si l'on comprend facilement que le thème du châtiment des « traîtres » (questions 3C et 3D) n'ait pas présenté de caractère d'urgence, il serait utile de déterminer les raisons pour lesquelles les réponses aux deux questions sur le pouvoir politique (4B et 4C) ont été publiées aussi rapidement (le 26 et le 30 juin, alors que le terrain n'a été terminé que le 19 juin).

Nous présentons ci-après quelques extraits de ces *Cahiers*, comportant la formulation des questions posées (dans leur numérotation originale) et les pourcentages de réponses recueillies, tels qu'ils figurent dans les *Cahiers* du SSS. Le traitement des non répondants, indécis, indifférents, non concernés, ou sans opinion varie d'une question à l'autre, et les pourcentages publiés ne prennent pas toujours en compte ces modalités. La taille des échantillons a varié de 354 à 456 « Français de naissance », parfois d'une question à l'autre au cours d'un même sondage. Leur composition précise sera examinée plus loin (§ 3.2.) ; les principales catégories utilisées dans les commentaires sont la profession, le « rang social », l'âge et le positionnement politique (Résistants / sympathisants / neutres). Dans notre présentation, nous avons rappelé succinctement les faits historiques indispensables pour replacer la question dans son contexte et cité intégralement les conclusions tirées de l'analyse de l'ensemble des données recueillies (qualitatives et quantitatives)²¹. Naturellement, les résultats publiés dans chaque *Cahier* sont beaucoup plus riches et détaillés.

²¹ Dans ces citations (comme dans celles de la « Circulaire n° 1 », ci-après, et dans les autres extraits des *Cahiers*), nous avons corrigé quelques fautes de frappe ou d'orthographe (sur l'établissement du texte, voir le § 3.1.1.).

Tableau 2. Dates de diffusion des *Cahiers*

Numéro et date de publication des <i>Cahiers</i>		Numéro des questions et thèmes abordés	Date du sondage correspondant
1	18 mai	2A. L'exécution de Pucheu.	26 avril - 15 mai
2	23 mai	2B. Les risques de représailles après cette exécution.	26 avril - 15 mai
3	28 mai	2C. La participation des communistes au comité d'Alger.	26 avril - 15 mai
4	2 juin	2D. Les discours de Philippe Henriot à la radio.	26 avril - 15 mai
5	5 juin	2E. Les émissions de la radio de Londres.	26 avril - 15 mai
6	26 juin	4B. La légitimité et la représentativité du comité d'Alger.	25 mai - 19 juin
7	30 juin	4C. Le général de Gaulle au pouvoir après la guerre.	25 mai - 19 juin
8	2 juillet	3A. Les chansons de Pierre Dac à la BBC.	11 mai - 29 mai
		3B. L'écoute de la radio d'Alger.	11 mai - 29 mai
		4A. Les discours de Maurice Schuman à la BBC.	25 mai - 19 juin
9	6 juillet	3E. Les risques de vindicte populaire à la Libération.	11 mai - 29 mai
10	10 juillet	3C. La peine méritée par Philippe Pétain.	11 mai - 29 mai
		3D. La peine méritée par Pierre Laval.	11 mai - 29 mai
11	13 juillet	5A. Les destructions et les victimes dues à la Libération.	16 juin - 3 juillet
12	18 juillet	5B. Le conflit du général De Gaulle avec les Alliés.	16 juin - 3 juillet
13	4 sept.	6A. Le meilleur moment pour des élections générales.	10 juillet - 5 août

La « Circulaire n° 1 » ci-après (Barioux *et al.* 1944, p.4) a été diffusée aux destinataires des *Cahiers* du SSS pour les mettre en garde contre deux dangers : 1) le risque que des indiscretions pouvaient faire courir aux enquêteurs si leur existence venait à être connue de l'ennemi et de ses complices ; 2) les conséquences politiques d'une diffusion de ces résultats auprès de personnes non prévenues. À cette époque, non seulement les Français ignoraient tout, semble-t-il, des sondages d'opinion, mais surtout ils risquaient d'être influencés par une publication intempestive des résultats. Max Barioux craint manifestement que l'exposé qu'il donne des arguments contradictoires avancés par les personnes interrogées, ainsi que les taux de partisans de chacun des points de vue qu'il a recensés, provoque un changement d'opinion chez certains de ceux qui en seraient informés (l'effet le plus redouté étant le ralliement à l'opinion majoritaire, ou *bandwagon effect*, mais l'on pouvait craindre également un effet démoralisateur). Cette circulaire est datée du 20 mai 1944²² :

Circulaire n° 1

Les résultats des sondages effectués par notre service révèlent l'état de l'opinion publique française à l'égard des divers problèmes politiques et sociaux à l'ordre du jour.

Ce que nous recherchons, avant tout, dans le travail que nous effectuons, c'est la description scientifique et le reflet exact de l'état psychosocial de l'opinion française, afin que ceux qui ont en charge la direction des affaires publiques, disposent des données premières qui leur permettent d'agir au mieux des intérêts nationaux.

Mais pour que cette description impartiale puisse être exprimée sans que certaines suites dangereuses en résultent, il faut qu'une précaution très importante soit strictement respectée par ceux qui prennent connaissance de ces enquêtes :

Observer le secret le plus absolu des résultats.

En effet, dans la présentation des réponses obtenues, nous développons avec un égal intérêt et avec autant de détails, toutes les opinions qui se présentent, sans rien cacher de

²² On trouve cependant, aux Archives nationales, un exemplaire dactylographié de cette circulaire, portant la date du 7 juillet 1944 (72AJ/2, dossier « Information Générale »). Peut-être s'agit-il d'un rappel de ces consignes, au moment où la diffusion de ces résultats devient plus large.

ce qui peut être déplaisant avec les arguments et avec les termes mêmes qui les expriment et même lorsqu'elles sont contraires à nos convictions ou à nos préférences. Un tel procédé n'est possible que si les résultats qu'il permet d'obtenir, restent strictement parmi un nombre restreint de personnes, ayant l'habitude d'apprendre – sans s'émouvoir – le pour et le contre et qui, de par leur situation, se trouvent dans l'obligation de les connaître. Car si ces résultats tombaient entre les mains du public, on verrait se déclencher des faux mouvements d'opinion et un trouble se produire dans l'esprit des individus du fait des arguments contradictoires qui s'y trouvaient. D'autre part, apprenant les diverses tendances mises en évidence par l'enquête, une contagion se produirait entre ces mêmes individus, avec une migration d'opinion dans le sens le moins utile à la collectivité (sans parler du cas où le sondage ferait découvrir une majorité hostile à un acte de gouvernement et où l'on doit intervenir, ou modifier l'acte coupable, avant et sans que l'opinion publique s'en aperçoive).

Enfin, si tout le monde apprenait que de telles enquêtes s'effectuent clandestinement en ce moment, notre travail deviendrait impossible à cause de la méfiance qui pourrait se produire partout dans les conversations et du risque que prendraient nos agents dans ces conditions.

Pour toutes ces raisons, nous nous permettons de mettre en garde les personnes appelées à prendre connaissance de ces documents et de leur signaler, les inconvénients de toute indiscretion, en leur demandant – pour l'intérêt supérieur du pays – de considérer ces Cahiers comme strictement confidentiels et leur contenu destiné à leur exclusive connaissance.

Cependant, seuls les six premiers cahiers ont été publiés clandestinement ; peu après le débarquement des forces alliées en Normandie (6 juin 1944), alors que la quasi totalité du territoire national demeurait occupée par les troupes ennemies et que les combats faisaient rage, le *Cahier* n° 7 (30 juin 1944) et les suivants ont pu être diffusés plus ouvertement.

1.5.2. Le contenu des Cahiers

La présentation matérielle des *Cahiers* originaux est décrite au § 3.1.1. À l'exception du *Cahier* n° 1 (dont la première page donne un aperçu global des cinq questions posées dans le premier sondage²³, signale les « régions touchées par les enquêtes » et indique la profession des « agents enquêteurs »), le plan est le même pour chacun d'eux :

- énoncé de la question, taille de l'échantillon, dates du terrain ;
- composition de l'échantillon (en %) selon les renseignements signalétiques (profession, couleur politique, âge, rang social) ;
- résultats de l'enquête (en %) sur l'ensemble de la population ;
- analyse des principales réponses (illustrées par quelques extraits des *verbatim*²⁴), suivie d'un bref commentaire ;
- ventilation des réponses par les renseignements signalétiques (en %) ;
- conclusion générale.

²³ Cette première page donne l'intitulé exact des questions 2A à 2E et indique pour chacune le pourcentage recueilli par la réponse majoritaire. Elle se conclut par le bref commentaire suivant : « cet ensemble de réponses reflète l'image d'un Français qui, après cinq années de guerre, et malgré les souffrances et les vexations, reste un individu réfléchi, pondéré et juste ».

²⁴ Dans la plupart des *Cahiers*, il est précisé : « Les phrases mentionnées sont de celles que les personnes interrogées ont données en réponse à nos agents. Étant les mieux formulées, nous les avons choisies comme exemple-type des idées qu'elles expriment » ; ou encore : « nous rappelons que ces phrases sont des phrases modèle, choisies parmi celles qui ont le mieux exprimé l'idée respective ».

Les conclusions présentent deux caractéristiques qui les distinguent des comptes rendus des instituts de sondage actuels : sur la forme, un certain lyrisme ; sur le fond, un engagement militant. Le style est calqué sur celui des commentaires de l'IFOP avant la guerre ; Loïc Blondiaux compare celui-ci au style journalistique de l'époque et ajoute : « Il serait lassant de recenser toutes les métaphores que fait surgir le commentaire des résultats d'enquêtes dans le bulletin *Sondages* [de 1939] : le public « réfléchit » et « pense » , « réagit » ou « s'intéresse ». L'opinion est douée de sentiments : « optimiste » ou « pessimiste » , « inquiète » ou « satisfaite » , « confiante » , capable d'être « ébranlée dans son tréfonds » , ou d'« éprouver un sentiment d'horreur » » (Blondiaux 1998, p. 358).

Quant à l'engagement militant, il s'exprime par des jugements de valeur, exprimant les convictions de Résistants qui risquent leur liberté, voire leur vie, pour réaliser ces sondages. « Les enquêteurs, comme ceux qui commentent, ne sont pas neutres ni « divinement objectifs ». Résistants engagés et menacés par une répression à laquelle beaucoup de Français collaborent, ils n'hésitent pas – dans leurs commentaires – à se prononcer personnellement, à critiquer certaines tendances de l'opinion. Mais ils ont su éviter de mélanger leurs opinions aux résultats » (Foulon 1973, p. 336). On trouve quelques-uns de ces jugements de valeur dans les commentaires qui accompagnent les analyses détaillées des réponses ; mais c'est surtout dans les conclusions que ces prises de position sur le fond sont développées.

2. LES PRINCIPAUX RÉSULTATS

2.1. Le procès et l'exécution de Pierre Pucheu (*Cahier n° 1*, 18 mai 1944)

Pierre Pucheu (1899-1944) a été ministre de l'Intérieur du gouvernement Darlan entre août 1941 et avril 1942. À ce titre, il a dirigé la répression de la Résistance intérieure et a été associé à la désignation des otages qui devaient être exécutés à Châteaubriant, Nantes et Bordeaux les 22 et 23 octobre 1941. Ayant gagné l'Afrique du Nord en mai 1943 avec la caution du général Giraud, il est arrêté par celui-ci et mis en accusation. Condamné à mort pour intelligence avec l'ennemi, il est fusillé à Hussein Dey, le 20 mars 1944. Comme Pucheu est le premier membre du gouvernement de Vichy à être jugé et condamné en tant que tel, son exécution a eu un retentissement considérable dans l'opinion, tant en France métropolitaine (encore sous occupation allemande) que dans le reste du monde.

Question 2A (N = 432) : « Approuvez-vous l'exécution de Pucheu ?

Si non, pour quelles raisons ? »

– Oui 60 %

– Non 40 %

Commentaires :

Les voix affirmatives se groupent autour des 3 idées suivantes (dans l'ordre des fréquences) :

1°- « Il l'a bien mérité, c'était un traître ». La réponse est catégorique et elle appartient, pour la grande majorité, aux gens du peuple.

2°- « Si réellement il a été coupable, on a bien fait de l'exécuter ». C'est un peu moins catégorique. Une pointe de doute se glisse dans cette formule qui annonce déjà un des griefs les plus importants de ceux qui répondent « non » à la question, c'est à dire la peur de l'abus. C'est la réponse donnée surtout par les « braves gens ».

3°- « Alger a voulu donner un exemple. Il l'a fait avec la personnalité la plus représentative qu'il avait sous la main. C'était d'ailleurs un homme moche ». C'est en général l'avis des gens intelligents et pondérés.

Quant aux réponses négatives, elles se rangent dans leur grande majorité, autour des 4 idées suivantes :

1°- « C'est après la guerre qu'il aurait fallu juger tous ces gens ». On estime que les esprits sont trop échauffés en ce moment pour qu'une justice objective soit distribuée et, d'autre part, on voudrait ne pas se donner en spectacle au monde entier qui nous regarde d'un œil pas toujours très bienveillant (comme par exemple la réponse que nous avons eue : « il faut laver son linge sale après la guerre »). Cette catégorie de réponse a été obtenue dans tous les milieux.

2°- « C'est sur le sol métropolitain que doit être faite la justice ». Idée de sécurité pour celui qui est jugé chez soi et de prestige pour la sentence rendue sur le sol des ancêtres. Réponse obtenue surtout parmi les personnes pondérées et instruites.

3°- « Les chefs d'accusation portent sur des crimes commis en France. Ce sont donc uniquement des preuves et des témoins de France qui pouvaient décider du sort du procès. Ces preuves et ces témoins étant forcément impossibles à administrer, le procès de Pucheu reste une fiction jésuite, de la taille de ceux que monte Vichy. On aurait préféré – et de loin – l'assassinat de Pucheu, qui méritait d'être supprimé (tout comme Darlan), mais ne pas commencer par un acte arbitraire, l'œuvre de justice et d'assainissement qu'attend la France de demain ». Opinion exprimée – d'une façon plus ou moins rapprochée de l'échantillon que nous venons de mentionner – dans le milieu des professions libérales surtout, mais aussi par les individus instruits et intelligents des autres catégories de Français.

4° - « Non, car contre les exécutions ». Réponse obtenue dans toutes les catégories.

Enfin, il y a tous ceux qui, tout en restant neutres, ont « trempé » dans la collaboration et dont les réponses gravitent autour des suivantes : « ça peut déclencher des troubles après la guerre » ; « il n'a fait qu'obéir à ses supérieurs » ; « décourage le ralliement éventuel d'autres comme lui ». [...]

CONCLUSIONS

Vu l'approximation avec laquelle ces résultats reflètent l'opinion réelle des Français (environ 10 % d'incertitude), nous pouvons considérer que dans l'ensemble – et sauf pour les Résistants et les Neutres, dont les opinions extrêmes se compensent – les avis ne sont pas loin d'être partagés.

Mais ce partage l'est surtout pour le procès lui-même et les conditions dans lesquelles il s'est déroulé, que pour la personnalité de Pucheu, que la majorité de ceux qui ont répondu « non » , blâment avec plus ou moins d'acharnement.

Il est aussi à remarquer que le lendemain de son exécution, l'immense majorité des Français approuvait l'issue de cette affaire. Mais aujourd'hui, après quelques mois seulement de réflexions – et surtout de propagande adverse – la dispersion des idées approche l'égalité. On a l'impression que l'opinion publique a tendance à faire du cas Pucheu, le « duc d'Enghien » de la 4^{ème} République française.

2.2. Les risques de représailles après l'exécution de Pucheu (Cahier n° 2, 23 mai 1944)

« À partir du printemps de 1944, en réaction, semble-t-il, à la condamnation à mort et à l'exécution de Pucheu et de Cristofini²⁵, Allemands et Miliciens se sont mis à multiplier les vastes opérations de ratissage, les assortissant d'actes de représailles, fusillant les prisonniers, achevant les blessés, brûlant les villages. [...] Le commandant allemand du camp Krammer [à Compiègne] décide, le 27 avril, à titre de représailles après l'exécution de Pucheu à Alger, que 1 800 détenus, choisis parmi les résistants les plus actifs doivent être transportés en Allemagne et promis à l'extermination. [...] Il ne faut pas croire que les nazis sont seuls à exercer des représailles après l'exécution de Pucheu. Darnand, pour sa part, fait savoir qu'il a pris comme otages des familiers de divers personnages exerçant de hautes fonctions civiles ou militaires à Alger ou simplement connus comme étant résistants : Catroux, Menthon, Jacquinot, Weiss, Le Troquer, Rucart, Florimond Bonte, Jacques Duclos²⁶. Et Darnand de bien préciser que cette prise d'otages fait suite aux décisions prises par un récent Conseil des ministres... » (Noguères *et al.* 1967-1981, IV, pp. 437-438, 599-600).

Question 2B (N = 429) : « À la suite de l'exécution de Pucheu, Vichy a annoncé des représailles contre les familles des politiciens d'Alger, et contre les gaullistes de France. Faut-il continuer les exécutions en Afrique du Nord ou attendre la libération de la France afin que les représailles ne puissent plus s'exercer ? »

– Attendre	75 %
– Continuer	25 %

Commentaires :

Réponses « attendre ». Ces réponses se répartissent – dans l'ordre des fréquences – de la façon suivante :

1°- « Si le châtiment d'un coupable – qui ne peut plus nuire – doit mettre en péril la vie de nombreux innocents ou patriotes, autant attendre. L'exemple étant maintenant donné, le jour de payer peut être retardé ». Ce raisonnement, très clair et très logique, appartient à toutes les catégories de Français et constitue l'idée dominante dans les réponses obtenues. Il faut toutefois remarquer que, très souvent, les deux correctifs suivants accompagnent et conditionnent l'idée principale, à savoir : « ...mais prendre des mesures immédiates pour empêcher la fuite des traîtres et sous-traîtres » ; « ...mais suspendre les jugements aussi, pour ne pas avoir à se dégonfler par la suite » (un peu moins fréquent).

2°- Ensuite il y a la réponse de tous ceux qui – indépendamment de toute menace de Vichy – s'opposent à ce genre de jugements : « c'est après la guerre qu'il faut juger tous ces gens ». « C'est sur le sol métropolitain que doit être faite la justice ». « Contre les exécutions en général ». Ces réponses appartiennent à ceux qui avaient déjà répondu « non » à la question 2A [...].

3°- Enfin : « cela entraînera des massacres des deux côtés de la barricade ». Cette réponse, bien moins fréquente que les précédentes, appartient aussi bien aux « Neutres » qu'aux

²⁵ Le lieutenant-colonel Pierre Simon Cristofini avait contribué à créer, en décembre 1942, en Tunisie, la Phalange africaine, pour combattre aux côtés des Allemands après le débarquement allié en Afrique du Nord. Blessé grièvement à l'entraînement en janvier 1943, réfugié chez lui en Corse, il fut arrêté après la libération de l'île (octobre 1943), transféré en Afrique du Nord, condamné à mort et fusillé à Hussein Dey le 3 mai 1944.

²⁶ Dans une liste d'otages arrêtés en représailles des jugements d'Alger (AN : F/41/347), on relève aussi les noms de Jean de Hautecloque, Louis de Courcel, Jacques Le Troquer, Henri de Menthon, Edgard Pisani...

« Sympathisants » et elle traduit la peur que le mythe de la « guerre civile » répand depuis quelque temps déjà, dans les masses.

Réponses « continuer ». Elles se rangent – dans l'ordre des fréquences – suivant ces 3 idées :

1°- « Il faut continuer malgré les menaces, pour ne pas faire preuve de faiblesse ». Raisonement peu profond et appartenant à toutes les catégories de Français moyens. Mais cette réponse a souvent comme pendant, la réserve suivante : « à condition d'exécuter les têtes ».

2°- « Tant pis, il y aura de la casse, mais il faut donner l'exemple et les punir tout de suite. Surtout ne pas se dégonfler ». C'est la réponse des Résistants. Elle est fière – comme la Résistance elle-même – mais elle exprime plutôt un sentiment, qu'une vérité.

3°- « Une sentence française, une fois prononcée, n'a pas à voir son exécution empêchée par la menace ». Réponse donnée par les individus instruits. [...]

CONCLUSIONS

Le peuple de France est catégorique : pas de victimes inutiles, même si pour cela l'amour propre de chacun doit un peu en souffrir et que la marche de la justice soit un peu mise en veilleuse. C'est une réaction saine.

2.3. L'entrée des communistes au CFLN (Cahier n° 3, 28 mai 1944)

Le Comité français de libération nationale (CFLN), couramment appelé Comité d'Alger, symbolisait l'unification de la Résistance intérieure et extérieure. Le décret du 4 avril 1944 a nommé membres du CFLN deux anciens députés communistes, François Billoux (commissaire d'État), et Fernand Grenier (commissaire à l'Air)²⁷.

Question 2C (N = 414) : « Deux communistes sont entrés dans le Comité d'Alger. Approuvez-vous cette mesure, oui ou non ? Si non, pour quelles raisons ? »

- Approuve	72 %
- Désapprouve	21 %
- Indécis	7 %

Commentaires :

Réponses positives. Elles se regroupent autour des idées suivantes :

1°- « Puisqu'ils forment une partie de la population française et de la Résistance en France, il est normal que les communistes soient représentés dans la direction des affaires publiques, comme toutes les autres catégories de Français ». L'opinion appartient largement à tous les milieux et montre qu'après des années de vichysisme, de propagande nazie et « d'ordre nouveau », la population a conservé, au fonds de son âme, l'ancienne tournure d'esprit démocratique de la représentation proportionnelle.

Toutefois, des réserves de méfiance accompagnent toutes ces réponses (ainsi que celles des 2 catégories suivantes) et se trouvent exprimées par des phrases telles que : « ...mais

²⁷ Fernand Grenier (1901-1978), évadé du camp de Châteaubriant, le 19 juin 1941, a été ensuite chargé par la direction du PCF des relations avec la Résistance gaulliste. Le 11 janvier 1943, il a apporté la lettre d'adhésion du PCF à la France combattante. François Billoux (1903-1978) a été incarcéré à la prison de Maison-Carrée, en Algérie, et libéré après le débarquement allié ; il est l'un des négociateurs de l'alliance entre le PCF et la Résistance gaulliste.

limiter leur influence ». « ...espérons qu'ils ont évolué dans le sens plus français et moins extrémiste ». « ...et si parmi eux il y a beaucoup de durs, la prise de pouvoir les adoucira » ... etc.

2°- « Ils l'ont bien mérité, car ils sont plus propres et ils se battent mieux que tous les autres ». Ce genre de réponses – presque aussi fréquentes que les précédentes, exprime un trait éminemment français : le sentiment qui l'emporte sur le froid calcul. Car la grande majorité de ces gens ignore la doctrine communiste, dont d'ailleurs elle ne fait même pas mention et ne connaît le plus souvent que ce que la contre-propagande brandit devant ses yeux pour l'effrayer. Mais ces gens ont appris à connaître l'esprit qui anime le communiste – dans les rangs de la Résistance ou sur les champs de bataille de Russie – et c'est vers cet esprit que va leur approbation, sans se soucier de savoir si pour leur intérêt personnel une telle attitude ne saurait avoir des inconvénients. C'est une façon de réagir qui n'est peut-être pas toujours au mieux de l'intérêt national, mais elle est sûrement pour quelque chose dans le prestige dont jouit, à travers le Monde, la France.

3°- « Oui, car notre politique extérieure l'exige ». La réponse est remarquable. Mais elle ne représente qu'un coefficient réduit sur l'ensemble des réponses affirmatives et provient surtout des individus assez instruits. Dans ce faible coefficient, on reconnaît – à regret – le défaut de l'opinion française qui consiste à vouloir ignorer les réactions de l'Étranger.

Réponses négatives. Elles forment les 2 catégories suivantes :

1°- « Les communistes nous prendront tout, s'ils ne nous tuent pas ». Et les personnes interrogées invoquent presque inmanquablement la personnalité de Marty²⁸, pour mieux appuyer le sentiment de terreur que ce régime leur inspire. Mais pas un seul n'invoque un argument doctrinal, que la plupart probablement ignore, tout comme ceux qui les approuvent.

2°- « Non, car les communistes et le communisme constituent la voie de pénétration de l'Étranger dans les affaires publiques de France ». Les 2 réponses sont assez simplistes et rappellent les slogans de la propagande anti-communiste. Elles expriment néanmoins l'intensité d'un ressentiment qui compte dans la balance des tendances politiques françaises. [...]

Ces résultats sont très intéressants car ils se prêtent à une extrapolation spécialement instructive.

En effet, considérons le mobile qui a déterminé chacune de ces réponses. Il est constitué par un ensemble de 2 éléments : d'une part, l'intérêt de la France, tel qu'il apparaît pour la personne interrogée, et d'autre part, le sentiment personnel que l'interrogé nourrit à l'égard du communisme. Suivant la prépondérance de l'un ou de l'autre de ces deux éléments, la réponse sera « oui » ou « non », et en cas d'égalité, l'interrogé se déclarera « indécis » (L'indécision ne provient pas en général de la méconnaissance du problème, car chacun s' imagine – l'expérience nous l'a prouvé – en connaître toutes les données).

Considérons maintenant la catégorie du « rang social élevé » et essayons de voir quelles auraient été ses réponses si c'était uniquement l'élément « intérêt de la France » qui était entré en ligne de compte (c'est-à-dire si ces personnes étaient d'une objectivité parfaite).

Pour cela, nous allons pouvoir employer les résultats de la présente enquête. En effet, la catégorie du « rang social élevé » a donné 52 % de « oui ». Or, les individus de cette catégorie étant par définition en opposition sentimentale avec l'idée communiste, leurs « oui » resteront *a fortiori*, les mêmes au moment où les considérations sentimentales cesseraient de jouer.

²⁸ André Marty (1886-1956) a fait partie des « mutins de la mer Noire » qui, en 1919, ont refusé de combattre la révolution bolchevique. Élu au Comité central du parti communiste en 1925, il est envoyé en Espagne en 1936, où il est chargé de l'organisation des brigades internationales, dont la direction se trouve à Albacete. Accusé (à tort) par la propagande franquiste du massacre de cinq cents « brigadistes », il y gagne l'épithète infamante de « boucher d'Albacete » (Bourderon *et al.* 2001, pp. 54-55, 390-392 ; Maitron *et al.* 1990 : 8-19).

Mais il y a encore les 16 % d'indécis. Nous allons prouver que ce pourcentage se transformera, lui aussi, en « oui ».

En effet, pour les personnes de cette catégorie, l'indécision provient de l'égalité entre leur ressentiment pour le communisme, d'une part, et la conviction qu'ils ont de l'utilité que présente pour la France l'entrée des communistes dans le CFLN, d'autre part. Mais puisque dans notre hypothèse les sentiments et les ressentiments n'influent plus sur les réponses, il ne reste à ces personnes, pour se décider, que leur conviction que l'opération est utile. Par conséquent, ils ne seront plus indécis, mais ils répondront franchement par « oui » C.q.f.d.

Considérons maintenant les « modestes ». Chez eux – et en appliquant le symétrique de ce même raisonnement – nous aurons les 9 % des « non » qui continueront à rester négatifs et les 2 % d'« indécis » qui se transformeront en réponses négatives.

Par conséquent, et en fin de compte, dans une société française parfaitement objective – c'est-à-dire parfaitement dépouillée de tout sentimentalisme – le résultat de l'enquête aurait donné les chiffres suivants :

« oui » au moins 68 % et

« non » au moins 11 %.

Quant au reste des 21 %, il sera constitué par un mélange de « oui » de « non » et d'« indécis » dont on ne saurait rien dire *a priori*. Mais n'importe quelle serait la composition de cette fraction, le résultat général resterait largement positif.

CONCLUSIONS

La grande majorité des Français approuve l'entrée des communistes dans la vie publique du pays. Néanmoins, ils se montrent presque tous méfiants envers eux. Cette méfiance provient, aussi bien du fait de la doctrine qui n'accepte pas de compromis, comme de tout le passé de ruse intelligente dont ces gens ont pu faire la preuve pendant ces temps derniers.

Mais c'est en comparant les Russes communistes avec les autres peuples du monde et en apprenant l'attitude héroïque des communistes français dans leur lutte contre l'envahisseur, qu'un grand mouvement de sympathie s'est développé en France à l'égard de ces gens. On respecte les communistes et on les admire pour ce qu'il y a d'incorruptible dans leur mentalité et ce, malgré les légendes terrifiantes que lancent les propagandes déchaînées. Les Français ignorent presque tout de leurs doctrines et ce n'est pas sur des considérations théoriques qu'ils ont fondé leur « oui » et leur approbation. Mais c'est le même penchant qui du temps de nos ancêtres avait porté au sommet de la puissance un terrible mais incorruptible homme d'état, qui aujourd'hui amène le peuple de France à respecter des hommes qui sont très durs peut-être, mais très propres sûrement.

2.4. Les discours de Philippe Henriot (*Cahier n° 4, 2 juin 1944*)

Éditorialiste de talent (presse et radio), membre de la Milice, l'ancien député de droite Philippe Henriot a pris ses fonctions de Secrétaire d'État à l'information et à la propagande le 1^{er} janvier 1944. À partir de ce jour, il parle à la radio de Vichy deux fois par jour. Très écouté, il polémique avec les radios de la France Libre²⁹. Son reportage sur l'écrasement du maquis des Glières par les Allemands avec l'aide de la Milice (29 mars 1944) a été jugé « d'une grande bassesse » (Azéma 1990, p. 97, note 3).

²⁹ « En avril 1944, le Dr Friedrich Grimm, conseiller privé de l'ambassadeur allemand Otto Abetz, voit en lui un nouveau Goebbels : "avant lui, on n'écoutait que Londres, maintenant on écoute aussi régulièrement ses émissions. [...] On l'appelle le Goebbels français" » (Luneau 2005, p. 232).

Condamné à mort par la Résistance, il devait être exécuté par un commando de Résistants dans son appartement de fonction le 28 juin 1944, lors d'une tentative d'enlèvement qui a mal tourné.

Question 2D (N = 426) : « *Est-ce que les discours de Philippe Henriot portent sur vous ? Si oui, de quelle façon et dans quel sens ?* »

– Oui	10 %
– Non	84 %
– Ne l'écoute pas	6 %

Commentaires :

Réponses « négatives ». On y trouve les 3 idées suivantes, ayant presque toutes la même fréquence :

1°- « C'est un orateur de grand talent et il dit souvent des vérités. Mais sachant pourquoi et pour qui il parle, ses discours glissent sans accrocher ». Henriot est ici encore assez dangereux et c'est seulement la foi de ceux qui l'écoutent qui les préserve contre son venin.

2°- « Excellent orateur et doit probablement porter sur le peuple ; mais pas sur moi ». C'est déjà mieux, car ici il n'est plus question de « vérités » dites par Mr Henriot. Il est à noter que ces quelques mots : « doit probablement porter sur le peuple, mais ne portent pas sur moi » se retrouvent étonnamment ressemblantes chez toutes ces personnes.

3°- Enfin les phrases d'injures. À titre documentaire et pour l'importance que cela peut présenter au point de vue de l'image qu'une partie du peuple se fait de lui, nous donnons quelques unes de ces phrases dans l'ordre des fréquences progressives : « son fils est un bandit »³⁰. « C'est un salaud qui aura bien mérité le sort de Pucheu ». « Il s'est vendu aux boches ». Ce genre de réponses se passe de commentaires. Il n'est plus question de portée quelconque des discours de Philippe Henriot. Il faut aussi dire qu'elles représentent plus du tiers des réponses négatives.

Réponses positives. Celles-ci s'expriment d'une seule façon : « Henriot est un orateur de grand talent. De plus, c'est le seul qui nous dit les quatre vérités ». On n'a pas eu de réponses qui prouvent que les « vérités » de Philippe Henriot aient pu amener un seul Français à se transformer de Sympathisant en Collaborateur. La portée de ces discours s'arrête là : ils font apprendre des vérités qui peuvent paraître à quelques-uns pénibles, mais ils ne poussent jamais à la désertion. [...]

CONCLUSIONS

Le résultat de cette enquête a été une surprise car, suivant toutes les apparences, on croyait que les discours de Philippe Henriot portaient sur l'opinion publique française. Le présent sondage a prouvé tout à fait le contraire.

Mais alors, on pourrait peut-être se poser la question suivante : Par quel mystère les discours de Henriot ne portent pas, puisqu'ils sont très bien faits, très bien dits et que tout le monde est d'accord pour le reconnaître. L'insuccès de Philippe Henriot tient à lui personnellement et à ses « alliés ».

En effet, lorsque Henriot parle de nos tares et de nos défauts, ainsi que ceux de nos alliés, tout le monde est d'accord à le reconnaître car nous sommes tous des humains, donc sujets à l'erreur. Et si certains d'entre nous l'écoutent avec plus ou moins d'intérêt, c'est qu'il en

³⁰ Le fils cadet de Philippe Henriot, André, est engagé volontaire dans le *National-sozialistisches kraftfahrerkorps* (NSKK), section motorisée du Parti ouvrier national socialiste allemand (NSDAP), qui assure alors le transport des troupes allemandes combattant en Italie (Delperrié de Bayac 1969, p. 350, note 514).

parle avec plus d'acharnement que nous ne le ferions nous-mêmes, ce qui ne manque pas de présenter une certaine utilité. Mais dans l'ensemble, ceux qui l'écoutent savent pour qui et dans quel but il parle ainsi et cela ne va pas plus loin.

Mais là où Henriot écrase sa propre propagande, c'est lorsqu'il prouve nos imperfections, sans prouver en même temps que lui et tout son monde ne sont pas des monstres. Or c'est tout le contraire qui se produit. Pendant qu'il ironise la lenteur avec laquelle les Anglo-Américains viennent nous libérer, les Français qui l'écoutent savent que ses alliés à lui – les « boches » – déportent et fusillent des Français et pillent et brûlent la terre de France. Quand il tonitruait contre un raid allié « assassin », tous les Français qui l'écoutent ont dans l'âme le souvenir des millions de Français tués pour les copains de Philippe Henriot, depuis 1870, 1914 et 1940. Lorsque Henriot se déploie avec talent pour démontrer que la Résistance ne représente pas la France, chacun de ceux qui l'écoutent a déjà souvent rougi de savoir que des Français, formés et adoptés par lui, se battent pour l'ennemi, dans les rangs de l'ennemi et sous le tricolore de l'ennemi. Et enfin, lorsque Philippe Henriot reproche n'importe quoi à n'importe qui, on sait en même temps qu'il est le patron spirituel de toutes les bandes de tueurs et de sadiques sanguinaires qui sévissent dans le Pays et que sa propre maison familiale exhale l'odeur du sang.

Alors on ferme le poste et on dit : « ce salaud a du talent ». Et c'est tout. Philippe Henriot ne porte pas.

2.5. Les émissions en langue française de la BBC (*Cahier n° 5*, 5 juin 1944)

En 1944, malgré les tentatives de brouillage de la part de Vichy et des Allemands, les cinq heures d'émission quotidiennes en langue française de la BBC (en particulier « Honneur et Patrie » et « Les Français parlent aux Français ») ont en France une audience considérable, au point que les principaux éditorialistes de la radio de la collaboration (Philippe Henriot à Vichy, Jean-Hérolde Paquis à Paris) ont choisi de ne plus feindre de les ignorer, mais au contraire de leur répondre systématiquement. La BBC est la plus ancienne des grandes radios de la France Libre³¹.

Question 2E (N = 423) : « Les émissions de la radio de Londres (B.B.C.) ne sont pas toutes bien faites. Mais dans l'ensemble, vous donnent-elles satisfaction ?
Si non, pour quelles raisons ? »

– Oui	68 %
– Non	32 %

Commentaires :

Réponses positives. Elles sont de deux genres :

1°- « Ces émissions sont très bien faites. Elles constituent un régal quotidien ». La réponse est formelle et sans trace de réticences. Appartient à la grande majorité et à toutes les catégories.

2°- « Il y aurait des critiques à faire à la Radio française de Londres. Mais elle est du même côté de la barricade que nous et c'est la seule qui, dans les pires moments, nous a soutenu le moral. Nous devons lui être reconnaissants ». Cette réponse qui – le plus souvent est suivie de reproches plus ou moins personnels et plus ou moins fondés – fait preuve de beaucoup de bon sens. Quant aux critiques il y en a une qui est un peu plus fréquente : « la propagande que fait la Radio de Londres, manque de poids ».

³¹ Les autres radios de la France Libre sont Radio-Brazzaville, créée au Congo par de Gaulle en octobre 1940 pour s'affranchir de la tutelle du *Foreign Office*, et Radio-Alger, devenue radio de la France Libre après février 1943.

Réponses négatives. Elles se groupent autour des deux critiques suivantes :

1°- « Trop de boniments et de verbiages ». Les auditeurs sont exaspérés que des événements, tant attendus, ne se produisent pas. Alors ils en veulent à ceux qui auraient dû les annoncer mais qui pour le moment ne leur servent que des discours dilatoires. Probablement qu'après le débarquement, de telles personnes se déclareront contentes de notre Radio de Londres (nombreux se plaignent surtout qu'on leur parle de ce qui se passe en France – ce dont ici on est au courant – au lieu de les informer sur la vie que mènent les Français dans nos lointaines possessions d'Indo-Chine, d'Afrique et d'Amérique).

2°- « Trop tendancieux, trop de propagande, trop de bourrage de crânes ». La réponse est un peu dans le même esprit que la précédente. Mais un élément spécial intervient qui « énerve » l'auditeur français. C'est le fait que la propagande est un peu trop cousue de fil blanc. Le Français aime se former une opinion tout seul ; mais lorsqu'il voit qu'on lui dépêche des docteurs ès-propagande pour la lui former, il se crispe et plus rien ne passe. La propagande doit être beaucoup plus fine, et plus insidieuse que celle, par exemple, destinée aux Allemands. Nombreux sont ceux qui répondent « oui pour les informations, non pour le reste ». Leur réponse est dans l'ensemble négative et nous l'avons considérée comme telle, car ce qui différencie une Radio d'une autre, c'est justement le « reste » et non pas la partie information. Quant aux motifs pour lesquels ils n'aiment pas le programme proprement dit de la BBC, ils se retrouvent dans une des deux réponses négatives mentionnées plus haut.

Remarque : Un pourcentage de 4 à 5 % a répondu ne pas écouter la Radio de Londres. Nous n'y avons constaté aucune tendance spéciale parmi les catégories interrogées. Les raisons de ces abstentions sont au nombre de trois : Manque d'intérêt pour les émissions de radio en général. Manque d'appareil de TSF (à ondes courtes surtout). Peur des voisins. [...]

CONCLUSIONS

Le résultat est, dans l'ensemble, favorable à la Radio française de Londres. Mais le nombre des mécontents est important. Il est vrai que le moment où cette enquête a été menée ne lui était pas favorable non plus. Des événements heureux ne se produisant pas, le programme des émissions est forcément pauvre et les conférenciers piétinent sur un programme sans intérêt. Et avec l'état de tension nerveuse actuel, la critique ne pouvait être qu'implacable.

Toutefois, un effort d'amélioration dans le choix et la qualité des programmes, ainsi qu'un meilleur dosage quantitatif de ses diverses parties, seraient salués par tout le monde en France

2.6. La représentativité du CFLN (*Cahier n° 6, 26 juin 1944*)

La question de la représentativité du « Comité d'Alger » se posait avec d'autant plus d'acuité que sa composition résultait, non d'élections démocratiques (impensables dans les circonstances du moment), mais de décisions d'un petit groupe de personnalités présentes à Alger. Or, la gestation et les premiers mois d'existence du CFLN ont été particulièrement difficiles. La période qui s'étend de novembre 1942 (débarquement allié en Afrique du Nord) à novembre 1943 (avant-dernier remaniement du CFLN) a été l'occasion d'un combat entre deux courants politiques : d'une part, les représentants de la France Combattante, qui bénéficiaient du soutien de la Résistance intérieure, et d'autre part, les tenants de la « Révolution Nationale », fidèles à l'esprit du Maréchal Pétain. Ces derniers pensaient en effet que le Maréchal approuvait secrètement leur combat contre les Allemands, tout en le désavouant officiellement par souci de sécurité. Pour des raisons tactiques, auxquelles s'ajoutait l'animosité personnelle de Roosevelt envers de Gaulle, les États Unis les ont activement soutenus pendant cette période ; ils ont ensuite soutenu le général Giraud, avant finalement de

se voir contraints de reconnaître la légitimité du général de Gaulle et de la France Combattante.

Question 4B (N = 354) : « *Est-ce qu'à vos yeux, le Comité d'Alger représente les sentiments et les aspirations de la France, bien qu'il n'ait pas été élu sur le sol français ?* »

– Oui	70 %
– Non	18 %
– Indécis	12 %

Commentaires :

Réponses positives. Elles se rangent suivant deux idées :

1°- « On ne connaît pas le programme du Comité d'Alger et il n'a pas eu souvent l'occasion d'agir. Mais par le pavillon qu'il a hissé, cet organisme s'impose comme étant le seul autour duquel on puisse se rallier, en attendant de les voir à l'œuvre ». Cette formule représente la majorité des réponses positives. Elle est très pondérée et contient une condition suspensive dont on entend faire dépendre le sort de ce futur gouvernement, autrement dit on entend se prononcer définitivement le jour où on les aura vu gouverner et donner des preuves pratiques sur le sol même du pays. En somme, les personnes interrogées répondent affirmativement à la question concernant l'identité de sentiments et d'aspirations, mais font des réserves pour une question qui ne leur a pas été posée, mais qu'ils sous-entendent : celle de savoir si un jour le Comité d'Alger aura le droit de se transformer en gouvernement. La réserve suivante a été plusieurs fois exprimée en même temps que la réponse elle-même : « ...mais, de toutes façons, certains de ses membres – anciens politiciens –, ne devraient pas s'y trouver ». On y voit le désir de ceux qui voudraient que « ça change » et ne plus avoir à compter avec les hommes de la défaite.

Enfin nous devons ajouter, toujours à cette même occasion, une réflexion significative entre toutes. « ...Sans les contestations des Anglo-Américains, nombre de doutes ne se seraient pas produits à l'égard du caractère représentatif du Comité d'Alger ». Et cela signifie que la « non-reconnaissance » des Anglo-Saxons a entamé la confiance de quelques-uns dans les possibilités futures du Comité d'Alger.

2°- « Le Comité d'Alger représente la France, car il émane de ceux qui n'ont jamais collaboré avec les Allemands, poursuit le même but que nous tous – c'est-à-dire chasser le Boche du sol français – et enfin, parce que justement il n'a pas été constitué dans la métropole occupée par l'ennemi et sous l'emprise des traîtres ». C'est la vérité incontestable pour tous ceux qui s'interrogent uniquement en patriotes, sans se préoccuper de ce que pense leur jugement de citoyens. Ce sentiment restera dans l'histoire de l'heure présente, quelles que soient les contingences d'utilité pratique qui pourraient s'imposer par la suite.

Réponses négatives. Se répartissent en trois catégories :

1°- « Le Comité d'Alger ne représente pas la France, car ses membres ont jadis quitté le pays : ils ont donc manqué à la loi d'honneur qui impose au capitaine de rester à son poste sur le bateau qui sombre ; ils sont forcément à la solde de l'étranger ; ils ignorent ce qui se passe chez nous ; étant trop loin, ils n'arrivent plus à avoir sur nous la moindre autorité ».

Ce genre de réponse – d'une sophistication ingénieuse – évoque tout ce que la propagande de Vichy nous a fait entendre depuis l'armistice. Ces réponses proviennent d'ailleurs, pour la plupart, de ceux qui, ayant plus ou moins « collaboré » par les affaires ou autrement, ont peur du jour qui amènera le règlement des comptes (l'affaire Pucheu les effraie le plus).

La seule variante qui, apparemment, présente un certain sérieux, est celle qui s'exprime ainsi : « Le Comité d'Alger, de par les circonstances où il se trouve, est – tout comme Vichy – à la solde de l'étranger ». Ceux qui répondent ainsi, sont peut-être objectifs, mais ils prouvent qu'ils se sont quand même laissés prendre au piège de la propagande, ne voyant

pas que, dans ce cas, personne ne pourrait plus se ranger aux côtés de ses Alliés sans se voir considéré comme « vendu » à eux...

2°- « Le Comité d'Alger ne représente pas les aspirations de la France, car il prouve à chaque instant – par la présence d'anciens parlementaires, par celle des communistes et par les rivalités dont il est le siège –, qu'il ramènera la France à l'état où elle se trouvait avant la guerre, c'est-à-dire prête à une nouvelle défaite ». Ces réponses sont presque aussi fréquentes que les précédentes mais proviennent de personnes ayant en général la conscience moins entamée. Toutefois, ceux qui pensent ainsi sont pour la plupart des « Neutres », c'est-à-dire des individus qui n'entendent faire aucun effort de compréhension pour la cause de la démocratie et de la liberté et dont les sentiments – tels qu'ils résultent des sondages précédents –, se montrent proches de l'extrême droite de la population française.

3°- « Le Comité d'Alger incite les Français à des dissensions trop graves ». Ces réponses sont bien moins fréquentes que les précédentes et sont en général données par ceux qui frôlent la « collaboration ». Là aussi, on évoque souvent l'affaire Pucheu.

Réponses indécises. L'indécision provient pour tous du fait qu'on n'entend pas séparer les sentiments de l'action. Ils disent ne pas pouvoir se prononcer, uniquement d'après les sentiments que le Comité d'Alger exhibe, mais demandent à voir la façon dont il saura agir en tant que gouvernement. Une telle activité faisant défaut à leurs yeux pour le moment, ils attendent l'avenir pour se prononcer. [...]

CONCLUSIONS

Malgré les termes précis de notre question, les réponses obtenues ont systématiquement développé un point de vue plus ample : le Comité d'Alger en tant que symbole et en tant que gouvernement possible pour la France de demain.

Car les individus interrogés ne voient pas l'intérêt d'une telle question si elle ne doit viser qu'un résultat platonique. Chacun d'entre eux – en tant que Français – étant normalement censé représenter les sentiments et les aspirations de la France, les hommes d'Alger ne sauraient plus avoir à leurs yeux un intérêt particulier s'ils n'étaient que des « bons Français ».

Alors ils demandent autre chose encore : que ces hommes sachent gouverner. Mais ceci étant une question à laquelle seul l'avenir saurait répondre, il en est résulté de l'indécision chez les uns et des réponses sous condition chez les autres.

Néanmoins, la conclusion qui résulte de notre enquête c'est que la majorité des Français agrée les personnalités qui forment le Comité d'Alger et ne demande pas mieux que de voir des hommes de cette équipe se montrer capables de gouverner le Pays et de lui retrouver au plus vite sa prospérité, sa puissance et sa gloire d'antan.

2.7. Le général de Gaulle à la tête du pays libéré (*Cahier n° 7, 30 juin 1944*)

Avant la visite du général de Gaulle à Bayeux le 14 juin 1944, et la diffusion, le 16 juin, à la BBC, du reportage d'André Rabache sur l'accueil enthousiaste de la population (Crémieux *et al.* 1975-1976, V, pp. 66-67), la plupart des Français ne connaissait guère du Général que sa voix, entendue à la BBC, et ce qu'en disaient les médias de langue française, tant ceux de la collaboration que ceux de la France Combattante³². À

³² En effet, les photos du général de Gaulle sont alors rarissimes. Son portrait n'a été publié dans les journaux qu'à l'occasion du troisième remaniement de l'éphémère gouvernement Reynaud. Sur la photo officielle de ce gouvernement, dans lequel il occupe la modeste place de sous-secrétaire d'État à la guerre, il n'est qu'une silhouette, à l'arrière-plan, à droite (Guichard 1985, p. 31 ; Roussel 2008, pp. 332-333, photo n° 17) ; en revanche, sa haute stature se détache nettement sur la photo prise immédiatement après la photo officielle, alors que les

la date de l'enquête, de Gaulle était avant tout un symbole, celui de la résistance à l'occupant ; et c'est donc sur les capacités politiques de ce « symbole », et non sur sa personnalité réelle, que les personnes interrogées par le SSS devaient se prononcer...

Question 4C (N = 354) : « *Seriez-vous content de voir après la guerre le Général de Gaulle à la tête des affaires publiques de la France ?* »

– Oui	69 %
– Non	19 %
– Indécis	12 %

Commentaires :

Réponses positives. Il n'y a qu'une seule réponse et la phrase suivante en exprime l'idée : « Tout le respect et l'admiration pour le Général de Gaulle, l'homme que la Providence nous envoie, pour gouverner et redresser la France. Il ne l'aura que trop mérité ». Aucune hésitation ou réticence. D'ailleurs, dans toutes les réponses qui nous sont parvenues, on sent le désir des Français d'exprimer leur enthousiasme, trop longtemps comprimé, pour celui qui a tant fait et réussi envers le Pays. Il n'y en a pas une seule qui ne fasse état d'une de ses qualités, pour mieux en faire l'éloge et applaudir à son action.

Nous croyons utile de mentionner celles des qualités du Général de Gaulle qui ont été le plus évoquées et qui constituent en réalité autant de raisons pour ceux qui les ont exprimées de croire en lui et de l'aimer. En voici quelques unes : « Le Général de Gaulle est un homme propre ; on n'a rien à lui reprocher » ; « C'est un homme droit. On ne lui a jamais connu de petitesse ou de mesquinerie » ; « C'est un homme nouveau ; ce qui est très heureux pour un pays qui n'a que trop d'anciens » ; « Il inspire une grande confiance » ; « Il a prévu ce que sera la guerre moderne » ; « Il a prévu la victoire finale des alliés » ; « Il a compris le rôle que l'URSS jouera sur l'échiquier mondial et il agit en conséquence » ; « Il a du militaire, la fermeté. Mais il a dirigé notre barque en détresse avec un instinct et une clairvoyance digne des plus grandes compétences politiques de notre histoire » ; « Quant aux yeux de l'étranger, on a beau contester au Général de Gaulle qu'il représente notre Pays, on voit que partout dans le monde on appelle du nom de « Gaullistes » les Français qui résistent et qui se battent et Mrs. Roosevelt et Churchill sont les premiers à les appeler de ce nom. Qui saurait mieux représenter la France ? ».

Réponses négatives. Elles se rangent dans 4 catégories (dans l'ordre des fréquences décroissantes) :

1°- « Pas de militaires à la tête des affaires publiques françaises en temps de paix » ; le veto n'a rien de négatif pour la personnalité elle-même du Général de Gaulle. C'est une question de principe qui en est la cause. Et ce principe est, à son tour, le fruit d'une certaine éducation intellectuelle, dont il n'y a pas lieu ici de discuter. La réserve suivante a pourtant été faite plusieurs fois dans le cadre de cette catégorie de réponses : « ...sauf pour la période de transition entre la libération et la normalisation totale de la vie publique ».

membres du gouvernement se dispersent (Aron 1964, pp. 48-49). Ultérieurement, quelques portraits ont circulé sous le manteau : un tract diffusé par la RAF (en 1940 ?) montre, en son centre, la photo du général de Gaulle, encadrée par les photos (plus petites) de Catroux, Muselier, Larminat et Le Gentilhomme (Crémieux *et al.* 1975-1976, I, p. 246) ; Lucien Neuwirth a diffusé en « zone libre » un portrait obtenu auprès de la sœur de de Gaulle, Marie-Agnès Cailliau (Hazareesingh 2010, p. 37) ; « au mois de mai 1941, un agent de la France Libre comptabilise 4 000 exemplaires d'une photo du Général vendue à Nantes au prix unitaire de 1,50 franc » (Luneau 2005, p. 107). Mais, compte tenu de la répression des « activités gaullistes » dans les deux zones, la diffusion de ces portraits n'a pu être que limitée à quelques cercles de sympathisants. Autant dire qu'en France, le grand public ignore pratiquement tout du « véritable » général de Gaulle.

2°- « Non, car il subit et subira l'influence de l'Étranger ». Réponse naïve et de mauvaise foi. Et elle est d'autant plus invraisemblable, qu'elle se produit juste au moment où le Général a le plus de peine à se faire reconnaître par l'Étranger.

3°- « Il faut un homme nouveau qui n'ait pas pris part à la mêlée jusqu'à maintenant ». Réponses très peu nombreuses et dont la médiocrité dispense de tout commentaire.

4°- Enfin il y a quelques réponses plus ou moins injurieuses dont la forme importe peu. Ce qui importe réellement c'est qu'elles sont très peu nombreuses (environ 1 %) et qu'elles ne contiennent que des accusations grossières et notoirement fausses. Ce genre de réponses correspond à la fraction de déchets qui se trouve dans n'importe quelle société et il correspond aussi à la quantité de calomnie qui germe naturellement sur le chemin de tout homme d'État. [...]

CONCLUSIONS

Cette enquête confirme la conviction que l'on avait que le Général de Gaulle est très aimé par les Français. Il y a, bien entendu, des voix indécises et des réponses négatives. Mais celles-ci à part quelques exceptions, ne mettent en jeu que les capacités politiques du Général en tant que futur chef de la France, voire aussi l'opportunité même d'une telle situation pour le Pays, mais ne doutent pas de sa valeur personnelle, ni de ses sentiments de Français et de patriote. Cette indécision, ainsi que les voix contraires, forment d'ailleurs une minorité bien peu importante par leur nombre et très médiocre dans leur qualité.

Pour la grande majorité – dont les voix se sont exprimées spontanément et en parfaite liberté – on estime que l'homme qui a vu juste là où presque tous les autres, s'étaient trompés, celui qui a si bien réussi à s'identifier avec les aspirations de son Pays et qui de très loin, mais par sa foi ardente, a ranimé la flamme de la résistance française et la lutte de tout un peuple pour la liberté et pour l'honneur, un tel homme a donné assez de gages suprêmes pour devoir devenir un jour le Chef d'une France démocratique.

2.8. Les émissions de la France Libre (*Cahier* n° 8, 2 juillet 1944)

Le *Cahier* n° 8 présente les réponses à trois questions ayant trait aux émissions des radios de la France Libre. Il est le seul à publier les résultats de deux sondages différents. En outre, l'analyse des réponses et les commentaires relatifs aux trois questions présentées sont peu développés. Il est probable que le débarquement en Normandie a fortement perturbé le fonctionnement du SSS et que, dans ce contexte particulièrement difficile, les problèmes de réorganisation du réseau d'enquêteurs ont accaparé l'équipe au point qu'ils ont préféré traiter succinctement de problèmes relativement secondaires, comme l'écoute de la radio, afin de consacrer plus de temps à l'analyse approfondie de questions plus importantes, comme celles relatives à l'épuration.

2.8.1. Les chansons de Pierre Dac

Chansonnier réputé avant la guerre (il a animé à partir de 1935 des émissions radiophoniques de variétés très écoutées et créé le journal satirique *L'os à moelle*), Pierre Dac (pseudonyme d'André Issac, 1893-1975) est parvenu à gagner Alger après avoir été incarcéré en France, puis en Espagne. Il arrive enfin à Londres le 13 octobre 1943, et devient l'un des animateurs des émissions françaises de la BBC³³. Il

³³ Plus d'un an auparavant, Yvon Morandat avait sans succès proposé de recruter Pierre Dac à la BBC. Dans un télégramme adressé le 26 juillet 1942 à Emmanuel d'Astier de la Vigerie, il déclarait : « Pierre Dac, journaliste speaker et humoriste très populaire, demande à rejoindre Londres. Serait d'un grand secours pour relever émissions radio ». Le 2 août, il récidivait :

y tient une rubrique humoristique et y interprète des chansons « patriotiques » composées par lui-même, par Jean Oberlé ou par Maurice Van Moppès (dont le célèbre « Radio-Paris ment, Radio-Paris est allemand », sur l'air de « La Cucaracha »).

Question 3A (N = 384) : « Aimez-vous les chansons de Pierre Dac dans les programmes de la B.B.C. ? »

– Oui	50 %
– Non	34 %
– Indécis	6 %
– Ne l'écoute pas	10 %

Commentaires :

Donc, Pierre Dac n'est pas jugé ce qu'il y a de mieux à la BBC. On n'aime pas beaucoup ses « numéros » surtout lorsqu'ils sont destinés à trancher les problèmes de haute politique. D'ailleurs, en dehors de ce qu'il peut y avoir de bien ou de quelconque dans son programme, on estime qu'il « ne fait pas sérieux » pour une radio qui doit porter à travers le monde la voix d'une France traversant les moments les plus dramatiques de son histoire.

Quant aux détails de la statistique, c'est l'instruction et le rang social qui font jouer le plus les réponses. En effet, c'est chez les plus modestes, dans le peuple, que Pierre Dac remporte le plus grand pourcentage de sympathies (67 %), alors que les personnes de rang social élevé se montrent – avec ceux des professions libérales – les plus hostiles à son talent (44 % oui, 56 % non).

2.8.2. L'audience de Radio Alger

À la suite du débarquement allié en Afrique du Nord et après la résolution du conflit de pouvoir entre les généraux Giraud et de Gaulle en faveur de ce dernier, Radio-Alger est devenue la troisième radio de la France Libre, sous le nom officiel de Radio-France. Mais alors que la radio de Londres est avant tout une radio de combat, les animateurs de la radio d'Alger s'efforcent de présenter un programme plus étendu et des émissions plus variées, même si la propagande y trouve sa place.

Question 3B (N = 384) : « Écoutez-vous la radio d'Alger ? »

– Oui	46 %
– Non	54 %

Commentaires :

On voit que la radio d'Alger est de très loin dépassée par celle de Londres, que seulement 4 à 5 % des Français n'écoutent pas. Les raisons invoquées par ceux ayant répondu par la négative, sont les suivantes : « Londres dit la même chose » ; « Londres est plus vivant » ; « Nous avons déjà l'habitude d'écouter la BBC » ; « Nous ne savions pas qu'elle existait » ; « On n'arrive jamais à l'accrocher » ; « Pas de T S F » ; « Je n'écoute aucune radio ».

Il est probable que le peu de faveur que cette radio trouve auprès du public français tient en partie à un défaut de publicité. Mais surtout on a l'impression que la radio d'Alger fait double

« proposons Pierre Dac, le nom le plus populaire en France jusqu'à la guerre pour prendre en main partie polémique et humoristique. Venue et apparition Pierre Dac à radio BBC, étant donné l'étendue de son public ferait sensation en France. Prière pressentir rapidement dirigeants BBC. Pierre Dac présente garanties loyauté absolue et est à disposition » (Luneau 2005, p. 218).

emploi avec celle de Londres. Ce qui explique pourquoi le plus grand nombre de réponses affirmatives se trouve parmi les personnes les moins actives.

2.8.3. Les éditoriaux de Maurice Schumann

Le journaliste Maurice Schumann (1911-1998) est, dès juillet 1940, le porte parole officiel de la France Libre et, à ce titre, l'animateur de l'émission « Honneur et Patrie » à la BBC. Il prononcera à la radio de Londres plus d'un millier d'éditoriaux. Mais c'est surtout au premier semestre 1944 que ses allocutions prennent une importance cruciale : avec l'imminence du débarquement, la répression s'est fortement aggravée. Les télégrammes envoyés à Londres par la Résistance métropolitaine font état de représailles et d'exactions de plus en plus nombreuses et de plus en plus féroces, perpétrées par la Milice et les Allemands. Maurice Schumann réagit avec promptitude aux informations qu'il reçoit, mais il sait aussi tirer des faits particuliers, qu'il rapporte fidèlement (et avec éloquence), des considérations de portée générale pour la Résistance et la libération de la France. Il prendra part au débarquement en Normandie comme correspondant de guerre, puis s'engagera dans la deuxième DB. Après la Libération, il poursuivra une carrière politique dans la mouvance gaulliste (MRP) et sera ministre dans le gouvernement Pompidou (1967-1968).

Question 4A (N = 354) : « Aimez-vous les discours de Schumann (le porte parole du CFLN) dans le programme de la B.B.C. ? »

– Oui	63 %
– Non	19 %
– Indifférent	18 %

Commentaires :

Le résultat est de beaucoup meilleur que pour Pierre Dac.

Quant au pourcentage donné par les diverses catégories de Français, on y constate une répartition assez uniforme. Toutefois quelques exceptions très saillantes se produisent pour les personnes âgées, les Résistants et les Neutres. En effet, alors que le pourcentage des réponses affirmatives se place, en général, autour de 63 %, les trois catégories mentionnées donnent les pourcentages suivants :

Personnes âgées	82 %	oui	3 %	non	13 %	indifférents
Résistants	80 %	"	10 %	"	10 %	"
Neutres	17 %	"	39 %	"	44 %	"

L'attitude des Résistants était facile à prévoir et celle des Neutres également. Cette dernière confirme d'ailleurs à nouveau, ce que nous avons dit sur leurs sentiments lors des enquêtes antérieures.

2.9. L'épuration (Cahier n° 9, 6 juillet 1944)

La véhémence qui s'exprime dans les commentaires des résultats de ce sondage peut surprendre. Trente-six ans après le débarquement allié en Normandie, Fred Kupferman soulignait déjà la difficulté qu'éprouvaient ses contemporains pour comprendre les raisons et le déroulement de l'épuration pendant et après la Libération : « Ce peuple en fureur étonne en 1980, et beaucoup inclineraient

aujourd'hui vers l'indulgence. Il en allait autrement en 1944, parce que les événements étaient tout frais dans les mémoires : l'élimination des Juifs et des francs-maçons, qui avaient marqué les premières semaines du règne de Pétain, les fusillades, les rafles, les déportations, la chasse sanglante aux maquisards, fin sinistre de Vichy. L'épuration répond à celles que l'occupant réclamait ou qu'exigeait l'idéologie de la Révolution nationale. Quatre années de guerre civile et de compromission avec le nazisme, impliquent cette poursuite de coupables » (Kupferman 1980, pp. 13-14). De Gaulle avait pressenti (et désapprouvé) les excès de l'épuration sauvage (De Gaulle 1956, p. 177) :

Eu égard aux épreuves subies, la libération déclenchera, sans nul doute, une impulsion élémentaire de châtement. Alors que des hommes et des femmes qui défendaient leur pays auront été, par dizaines de mille fusillés, par centaine de mille déportés dans des camps d'affreuse misère d'où il en reviendra bien peu, que des milliers de combattants des réseaux, des maquis, des groupes d'action, considérés par l'ennemi comme en dehors des lois de la guerre, auront été abattus sur place, que d'innombrables meurtres, incendies, pillages, brutalités, auront en outre été commis, le tout à grand renfort de tortures et de trahisons et avec le concours direct de « ministres », fonctionnaires, policiers, miliciens, délateurs français ; alors que, pendant des années, maints journaux, revues, livres, discours, auront prodigué les insultes à ceux qui se battent pour la France et les hommages à l'occupant ; alors que, dans le « gouvernement », l'administration, les affaires, l'industrie, le monde, certains auront étalé au milieu de l'humiliation et de la détresse nationales leur collaboration avec l'envahisseur, la fuite des Allemands risquera fort d'être le signal de sommaires et sanglantes revanches. Pourtant, en dépit de tout, nul particulier n'a le droit de punir les coupables. C'est là l'affaire de l'État. Encore faut-il que celui-ci le fasse et que, dans les moindres délais, sa justice instruisse les causes et rende les verdicts sous peine d'être débordée par la fureur des groupes ou des individus.

Question 3E (N = 384) : « *Après la libération, la justice fera l'œuvre d'épuration tant attendue. Mais les premiers jours, la vindicte populaire se déchaînera, elle aussi. Faudra-t-il la laisser faire, la brider ou l'empêcher ?* »

– Laisser faire	28 %
– Brider	28 %
– Empêcher	44 %

Commentaires :

Réponses « laisser faire ». Deux catégories de réponses :

1°- « Sur chaque morceau de terre française libérée, il faudra – avant toute intervention de la Justice – laisser la colère populaire faire le gros de l'œuvre d'épuration. Si non, les coupables étant très nombreux, la Justice très lente et les preuves souvent impossibles à administrer, on se trouvera à un moment donné noyé dans des procès interminables, qui mèneront finalement à l'oubli – cet oubli tant espéré et désiré par la cohorte de salauds, de traîtres et d'assassins. Rien d'ailleurs ne pourra empêcher la justice populaire de se produire ». La réponse est remarquable par le bon sens, la gravité et la pondération qu'elle contient, malgré la colère qui l'anime. Ce n'est pas de l'emportement, mais simplement l'attitude d'une volonté réfléchie émanant d'un esprit durci dans la souffrance.

2°- « Il faudra laisser faire la vindicte populaire, car c'est la seule façon de voir le règlement de comptes – inévitable par ailleurs – se terminer le plus vite ». On approuve la Justice expéditive et on voudrait se voir débarrassé le plus vite possible de cette opération indispensable de nettoyage – que l'on juge surtout inévitable et pénible – pour que la collectivité puisse rapidement reprendre la vie normale. Ce qui différencie ces deux genres de réponses, c'est que dans la seconde, on accepte la justice populaire plutôt par

soumission devant l'inévitable, alors que dans le premier c'est l'utilité même du procédé qui aura prévalu.

Réponses « brider ». Une seule idée dans cette catégorie de réponses : « Il faudra freiner et guider la furie populaire – que rien ne pourra empêcher de se produire – mais ne pas permettre le débordement sans entrave des instincts. Cela pourrait nous mener trop loin dans la voie de l'anarchie ». C'est la crainte de ne pas se trouver dans la situation désespérée de l'apprenti sorcier ne pouvant plus contenir les forces qu'il a eu l'imprudence de déchaîner. Réponses données par toutes les catégories de Français.

Réponses « empêcher ». Voici les deux idées qui ont été exprimées :

1°- « Non, car ce sera le règne de l'anarchie et de l'arbitraire ». C'est la majorité des réponses négatives. En général, elles ont été données avec le souci de l'objectivité et la préoccupation du maintien de l'ordre public.

2°- « Il faut empêcher par tous les moyens la basse vengeance et la cruauté. Il n'est pas permis – surtout au vingtième siècle – de remettre le sort de la Justice entre les mains du justicier le moins impartial qui puisse exister : la foule en proie aux instincts sanguinaires. Il ne faut pas oublier que le grand prestige qui reste intact à la France d'aujourd'hui, c'est de représenter l'échelon le plus avancé de la civilisation et de la justice. Ce serait un crime de pulvériser ce prestige, en nous livrant aux mêmes actes odieux que ceux commis par les régimes des dictatures, des gestapo et des chambres de tortures ». Belles paroles ! Mais il reste à savoir si en agissant ainsi, on ne serait pas qualifiés plutôt de « fatigués » et de « mous », que de « civilisés ». De toute façon, il y a lieu de faire une distinction entre les personnes ayant donné ces réponses : ceux qui y pensent d'une façon objective, et ceux qui, se sentant un peu menacés, font usage de ces mêmes bonnes paroles, pour camoufler leurs vraies intentions. Environ la moitié des individus ayant répondu par la négative, fait partie de cette dernière catégorie.

Mais on arrive à les reconnaître. En effet, chez les premiers on trouve toujours cette réflexion complémentaire : « ...mais il faudra que la vraie justice agisse rapidement et très sévèrement » ; souci qui manque dans les réponses données par ceux qui ont un peu « collaboré », et qui ajoutent dans leurs réponses, cette phrase qui les dénonce : « ...ça nous mènera à la guerre civile ». [...]

CONCLUSIONS

La haine contre les « collaborateurs » et les traîtres doit être très grande pour avoir produit environ 60 % de voix pour la mort. Le pourcentage est énorme si on pense qu'en général les masses sont inertes et que seulement une petite minorité conçoit la violence et se jette dans le remous des révolutions.

Mais à travers les chiffres qui nous montrent les 3/5^{èmes} des individus interpellés, approuver et souhaiter la redoutable répression populaire, nous voyons le peuple de France qui désire l'extermination de la canaille au service de l'ennemi, des gens de la Milice, des individus abjects qui se sont engagés pour combattre sous la croix gammée, des bandes des Déat, des Luchaire et des Doriot³⁴. On y voit la foule se dresser contre ceux qui, depuis le triste Armistice, se sont enrichis en travaillant avec et pour les Allemands et pour lesquels on ne veut pas qu'à la faveur de l'oubli, la société ratifie un jour le juste titre de leur fortune bâtie dans les boîtes de nuit ou les alcôves de von Stulpnagel³⁵, pendant que les patriotes se

³⁴ Jacques Doriot (1898-1945) est le fondateur du Parti populaire français (PPF) après son exclusion du Parti communiste. Partisan actif de la collaboration, il est avec Marcel Déat le créateur de la Légion des volontaires français contre le bolchevisme (LVF) ; il se battra lui-même sur le front de l'Est sous l'uniforme de la Wehrmacht et sera décoré de la Croix de fer. Il sera tué en Allemagne, la voiture dans laquelle il se trouvait ayant été mitraillée par deux avions non identifiés.

³⁵ Otto von Stulpnagel (1878-1948) a été gouverneur militaire de Paris (et, à ce titre, responsable de l'exécution et de la déportation de nombreux Résistants) jusqu'en février 1942,

faisaient griller les ongles dans les chambres de torture de Fresnes ou dans celles du Fort Montluc. On entend gronder la colère d'une France qui veut déverser le venin accumulé depuis des années en souffrances et vexations et on comprend son espoir de ne plus voir cette lie souiller de son influence néfaste ce qui nous reste de beau et de propre dans nos concepts et nos sentiments.

2.10. Les sanctions méritées par Philippe Pétain et Pierre Laval (*Cahier n°10, 10 juillet 1944*)

Le maréchal Philippe Pétain (1856-1951), héros de la guerre 1914-1918 (« le vainqueur de Verdun ») a été nommé chef du gouvernement le 16 juin 1940, puis chef de l'État français à partir du 10 juillet 1940. L'entrevue de Montoire (24 octobre 1940) entre Philippe Pétain et Adolf Hitler symbolise la politique de collaboration avec l'occupant prônée par Pétain et Laval. Philippe Pétain sera condamné à mort le 15 août 1945, jugement commué par de Gaulle en détention à perpétuité.

Question 3C (N = 384) : « Si vous étiez juré dans le tribunal où serait jugé Pétain et où l'accusateur demanderait la peine de mort, quelle serait votre décision : oui, oui avec circonstances atténuantes ou non ? »

– Oui	30 %
– Oui avec circonstances atténuantes	26 %
– Non	36 %
– Indécis	8 %

Pierre Laval (1883-1945), ancien président du Conseil (1931-1932), est devenu vice-président du gouvernement de Vichy. Misant sur la victoire de l'Allemagne, il a été le principal artisan de la politique de collaboration. Condamné à mort le 9 octobre 1945, il tentera de s'empoisonner dans sa cellule, et sera fusillé le 15 octobre.

Question 3D (N = 384) : « Si vous étiez juré dans le tribunal où serait jugé Laval et où l'accusateur demanderait la peine de mort, quelle serait votre décision : oui, oui avec circonstances atténuantes ou non ? »

– Oui	65 %
– Oui avec circonstances atténuantes	16 %
– Non	15 %
– Indécis	4 %

Commentaires :

Nous avons réuni ces deux questions dans un seul Cahier, afin que certaines comparaisons utiles et imposées par le parallélisme des sujets, ressortent plus facilement. [...]

date à laquelle, étant persuadé de l'inefficacité de la politique de terreur prônée par ses supérieurs, il a demandé à être relevé de ses fonctions. Il fut remplacé par son cousin, Karl-Heinrich von Stülpnagel (1886-1944), membre actif de la résistance allemande contre Hitler, mais contraint d'exécuter les mesures de représailles contre la population française ; impliqué dans la tentative d'assassinat de Hitler (20 juillet 1944), il fut condamné à mort et exécuté par pendaison le 30 août 1944.

Réponses « oui » pour la question 3C (Pétain)

- 1° - « Il a voulu renverser la République et nous imposer un régime autoritaire, agissant en cela contre les aspirations du Peuple et contre les intérêts vitaux du Pays, ce qui est un crime de la part d'un homme d'État. Et si ce n'est là qu'une erreur, il mérite quand même la mort, car il a failli nous perdre irrémédiablement. Encore maintenant, les quelques réserves que nos alliés ont envers nous, nous les devons à lui, qui, par le prestige de son passé (Verdun) et de son grand âge, a entraîné de nombreux Français dans son sillage. À ce dernier point de vue, il est même plus coupable que Laval ». Ceux qui ont répondu ainsi, admettent la bonne foi de Pétain, mais l'accusent de s'être aussi gravement trompé. Réponses fournies par tous les milieux et en général par des gens d'intelligence au dessus de la moyenne.

- 2° - « Il a trahi les intérêts du Pays pour assouvir ses ambitions personnelles, il est donc coupable d'intelligence avec l'ennemi ». Les réponses sont aussi fréquentes que les précédentes, mais Pétain est ici franchement accusé de trahison. Voici deux arguments fournis dans le cadre de cette même réponse : « ...il a prouvé que c'était trahison et non pas double jeu, le jour où les troupes allemandes ont franchi la ligne de démarcation et qu'il n'a même pas tenté de donner sa démission ». (argument donné très fréquemment). « ...il a prémédité le coup depuis 1935 ».

Réponses « oui » pour la question 3D (Laval). « C'est un traître. La peine de mort ne sera que la juste punition pour celui qui toute sa vie n'a fait que changer de drapeaux, jusqu'à faire sien celui du boche ». La réponse est formelle et l'accusation écrasante par sa brièveté. Presque personne n'a éprouvé la nécessité de fournir des arguments lorsqu'on le disait traître, tellement ce qualificatif leur apparaît naturel.

Réponses « oui avec circonstances atténuantes » pour la quest. 3C (Pétain). Quatre catégories de réponses, que nous énumérons dans l'ordre des fréquences décroissantes :

- 1° - « Oui avec circonstances atténuantes, en raison de son âge ». On le juge passible de la peine de mort, mais on n'ose frapper la vieillesse. Cette réponse est très fréquente et elle est donnée en même temps que les trois qui suivent.

- 2° - « ...en raison de son passé militaire ». On respecte, avant tout, ce qui rappelle en ces jours pénibles, notre passé de gloire militaire. Comme la précédente, cette réponse est donnée en même temps que les trois autres.

- 3° - « En Juin 40, il croyait l'Angleterre perdue et l'Allemagne maîtresse de l'Europe. Il s'est lourdement trompé, mais il croyait bien faire ». Ici, il n'est plus question de trahison, mais c'est l'erreur qu'on entend punir.

- 4° - « ...avec circonstances atténuantes, car contre les exécutions ». Pétain est considéré entièrement coupable et passible de la peine capitale, qu'on entend lui épargner uniquement par principe.

Réponses « oui avec circonstances atténuantes » pour la quest. 3D (Laval)

Deux raisons ont fourni ces réponses :

- 1° - « Avec circonstances atténuantes, car contre les exécutions ».

- 2° - « ...car il faudrait trop en tuer ».

Il n'y a rien d'« atténuant » pour la culpabilité même de Laval !..

Réponses négatives pour la questions 3C (Pétain)

- 1° - « Il n'est pas permis de condamner un homme aussi vieux. D'ailleurs, son âge avancé prive ses décisions – même celle de ne pas avoir démissionné jusqu'à maintenant – de toute responsabilité et le rend physiquement impuissant contre les ficelles qui le manœuvrent. En réalité, ce n'est pas lui qui ait jamais agi ». C'est la majorité des réponses négatives. Elle soutient la thèse de l'irresponsabilité.

- 2° - « Il s'est peut-être trompé, mais il a fait ce qu'il a pu pour nous tirer de la débâcle ». On plaide la cause de la bonne foi.

Réponses négatives pour la questions 3D (Laval)

Une seule idée se trouve dans les réponses obtenues : « Laval ne doit pas être condamné. Car un Français anti-allemand n'aurait jamais pu exercer la fonction de Président du Conseil avec les envahisseurs à ses côtés. Et sans lui, ou un autre qui aurait exhibé des sentiments pareils aux siens, les Allemands nous auraient imposé un Gauleiter, ce qui aurait été bien pire. Dès lors, qu'importe la couleur de ses sentiments, du moment qu'ils ont épargné au pays des maux encore plus grands ».

Et plusieurs ajoutent : « Mais surtout, il n'a pas trahi. Car pourquoi l'aurait-il fait, puisqu'il était assez riche pour ne pas se vendre et arrivé assez haut dans la vie publique, pour ne plus rien ambitionner ? »

Les individus qui ont ainsi répondu, n'ont probablement pas ressenti les profondes blessures que la France a subies de par le concours que l'incorruptible Mr Laval a prêté aux Allemands ; car ils auraient compris qu'il ne pouvait pas y avoir d'excuses pour lui et de situation pire pour nous.

Quant au raisonnement dit « par réduction à l'absurde » qui essaye de prouver qu'il n'avait pas de raison de se vendre, on doit rappeler à ces personnes que le Monde a souvent connu de très riches financiers qui ont fini en prison pour avoir escroqué des petits épargnants ! Eux aussi étaient assez riches pour ne plus avoir besoin de le faire...

Les indécis. Aussi bien pour Pétain que pour Laval, l'indécision provient de ceux qui n'entendent pas se prononcer avant de connaître les dossiers de ces deux hommes d'état.

À ce sujet, un de nos agents annotait sur une de ses réponses, la réflexion suivante : « Pour se montrer indécis et demander des dossiers dans une telle question, faut-il être divinement objectif, ou terriblement maniaque »....

CONCLUSIONS

Nous connaissons, par cette enquête, les sentiments des Français concernant le châtiment que méritent les deux hommes d'État, sentiments exprimés sans avoir entendu de réquisitoire, ni connu les arguments de la défense, mais fondés uniquement sur les terribles épreuves qu'ils ont subies pendant des années.

Mais ce qui perce à travers notre sondage, c'est surtout le désir de tout un peuple de ne plus entendre parler de ces hommes de malheur. Les Français ne veulent plus de Pétain, ni de ceux de son clan, quels qu'ils soient et où qu'ils se trouvent. On ne supporte plus de voir l'image du vieillard, dont les slogans écœurent comme la vue d'un vomitif et on se crispe lorsqu'on entend le soupçon de sanglots qu'il affecte dans sa voix inutile. On a trop souffert sous le signe de son règne et on sent qu'il est trop responsable de la honte qui a failli couvrir notre pays, pour ne pas désirer qu'il disparaisse et qu'il se brise quelque part dans les ténèbres de l'oubli ou des prisons, lui et tous ceux de son clan.

Quant à Laval et les collaborationnistes, on juge leur cas comme étant encore plus grave, car ils sont responsables de crimes et de trahisons que la sénilité ne peut plus excuser. On prétendait à un moment donné que tous n'étaient pas des vendus, mais qu'il y en aurait eu qui agissaient par conviction politique, voire même qui auraient mené un double jeu rusé pour sauver le pays. Mais les agissements et les déclarations réitérées de Laval (« je souhaite la victoire allemande ») ont largement autorisé l'opinion publique à rejeter, en toute confiance, la thèse du double jeu. Quant aux convictions politiques, elles ne sauraient non plus lui épargner un châtiment impitoyable. Car anéantir son Pays par trahison ou par erreur, c'est tout aussi catastrophique. Les juristes assimilent au « dol » – c'est-à-dire à la mauvaise foi voulue et réfléchie – l'erreur grave et impardonnable qu'un être responsable commet dans la vie civile et réclament pour l'un et pour l'autre l'application de la même sanction. L'instinct des foules en fait de même et qualifie de trahison les convictions qui, dans le domaine politique, s'avèrent complètement erronées et à répercussions mortelles et

exige qu'on punisse en conséquence ceux qui les ont élaborées. C'est ce qui se passe contre Laval et tous ceux qui l'avaient secondé en sa malheureuse et funeste besogne.

Car même s'ils ne sont pas tous vendus – ce qui n'est pas prouvé – mais qu'ils se soient trompés à tel point d'avoir pu croire, par exemple, que l'Allemagne désire notre renaissance et notre grandeur, que trahir nos alliés n'est pas un immense déshonneur, que le départ de jeunes Français pour l'Allemagne n'affaiblit pas le Pays et ne met pas leurs vies en danger et que les rafles et les déportations de femmes et d'enfants ne sont pas incompatibles avec la tradition et la sensibilité française, cela les rend pires que les criminels et indignes de leur nom de Français.

Aucune clémence ne doit plus désormais les protéger.

2.11. Le coût de la Libération (*Cahier n °11, 13 juillet 1944*)

Le recours des Américains à la technique du « tapis de bombes » larguées à haute altitude (*carpet bombing*), moins risquée pour les pilotes que les bombardements en piqué pratiqués par les Anglais, a entraîné d'importantes destructions d'immeubles d'habitation et a fait de nombreuses victimes dans la population civile. Selon l'historien américain Robert Owen Paxton, « l'expérience de la guerre de 1914 et les pertes extrêmement lourdes qu'essuient les Alliés dans l'Atlantique Nord, laissent prévoir qu'il leur faudra des années pour remporter une victoire sur le sol d'un pays ravagé. Les Américains, passés maîtres dans la technologie de la destruction, règlent le problème en faisant pleuvoir des tonnes d'explosifs du haut du ciel » (Paxton 1972, p. 289)³⁶.

Question 5A (N = 456) : « *Malgré les destructions et les victimes, êtes-vous content que la libération de l'Europe ait commencé par la France ?* »

– Oui	70 %
– Non	30 %

Commentaires :

Réponses positives. Une seule catégorie de réponses : « Oui, car enfin on voit s'approcher la délivrance tant désirée ». Et une petite minorité qui ajoute : « ...et parce que, à la Conférence de Paix il sera tenu compte des sacrifices que la France aura supportés du fait de ce débarquement. »

En même temps, presque toutes ces personnes interrogées déplorent les morts et les destructions occasionnés par les opérations, mais elles essayent de trouver l'apaisement sur une des quatre considérations suivantes, que nous mentionnons dans l'ordre des fréquences décroissantes :

1°- « Militairement, c'était inévitable ».

2°- « Il fallait bien que nous soyons libérés un jour. Alors il faut casser les œufs pour faire l'omelette ».

3°- « Nous payons nos erreurs du passé et la trahison de certains d'aujourd'hui ».

4°- « La libération fera moins de morts et de destructions que l'occupation ».

³⁶ Une telle conception est illustrée par ce dialogue entre Jean-Jacques Mayoux (alors délégué à l'Information du Gouvernement provisoire de la République française) et un dirigeant de l'information américaine : « devant le même personnage je parlais de l'inutilité de certains raids et des destructions absurdes qui en résultaient. Il m'a répondu : "vous prenez ça trop au sérieux. Les pertes civiles sont ennuyeuses, mais il faut d'abord préserver les GI. Et puis, si on vous démolit une cathédrale, on vous en reconstruira une plus belle" » (rapporté par : Gillois 1973, pp. 331-332).

Enfin, presque toutes les réponses finissent sur ce desideratum : « Mais pourvu qu'ils fassent vite ».

Réponses négatives. Pour cette catégorie de réponses il n'y a, également, qu'une seule idée : on ne tient compte que des morts et des dégâts et on exprime – avec plus ou moins de véhémence – le mécontentement de voir le débarquement effectué sur le sol français.

À titre de curiosité, voici les réponses d'un collaborationniste (dont nous n'avons pas tenu compte dans la statistique – comme nous l'avons déjà indiqué) : « En fait de libération, les Anglo-Saxons vont détruire toutes nos villes et nos usines, pour supprimer, après la guerre, la concurrence française. Et cela, pour retomber après entre les mains des communistes et de la ploutocratie anglo-saxonne ». C'est toute la formation spirituelle du monde vichyssois qui se trouve dans cet échantillon de pensée !

CONCLUSIONS

Dans l'ensemble, la population française est heureuse que le débarquement – annonciateur de liberté – se soit produit. Le fait lui-même de s'être produit sur une côte française, lui apparaît comme un avantage, dans la mesure seulement où cela pourrait abrégier le cauchemar de l'occupation. Mais tout le monde pense avec amertume au destin de notre sol, qui ne peut connaître la joie de la délivrance sans avoir passé par la grande épreuve du feu.

2.12. Les difficiles rapports entre de Gaulle et les alliés anglo-saxons (Cahier n° 12, 18 juillet 1944)

Les relations de la France libre avec les Alliés n'ont pas toujours été faciles. Aux divergences politiques et aux conflits d'intérêts s'est ajoutée la très forte animosité personnelle de Franklin Roosevelt envers de Gaulle. Le fait que les Forces françaises libres aient été tenues à l'écart du débarquement en Afrique du Nord, puis du débarquement en Normandie à la demande expresse de Roosevelt (Churchill ayant dû s'incliner), la préparation par les Américains d'une administration militaire de la France (AMGOT), la mise en circulation par eux d'une « monnaie d'occupation » libellée en francs (rappelant le mauvais souvenir de la monnaie d'occupation émise par les Allemands), n'ont pu qu'accroître les tensions entre de Gaulle et le gouvernement américain. À la date de ce sondage, de Gaulle vient d'accepter une nouvelle entrevue avec Roosevelt, mais à titre strictement personnel, pour bien signifier que la France n'a rien à demander aux Américains.

Question 5B (N = 432) : « *Est-ce que le conflit avec les Anglo-Américains diminue à vos yeux la personnalité du Général de Gaulle ?* »

– Approuvent de Gaulle	81 %
– Mécontents	10 %
– Sans opinion	9 %

Commentaires :

Réponses positives. Quatre idées, exprimées par des phrases telles que les suivantes :

1°- « J'ai une confiance absolue dans le Général de Gaulle, n'importe quelles seraient les difficultés qui pourraient se dresser contre lui. Il a toujours trouvé la bonne solution, il la trouvera cette fois encore ». C'est l'approbation totale, qui n'offre aucune fissure par où le doute pourrait s'infiltrer. Cette réponse absolue, compte parmi les plus fréquentes ; ce qui prouve un prestige considérable.

2°- « Non, au contraire. Cela nous montre qu'il n'est à la solde de personne et qu'il défend, en toute indépendance, les intérêts de la France ». Après tant de vendus que la France a connus depuis la guerre la probité et le patriotisme du Général apparaissent comme des qualités des plus salutaires pour le relèvement de notre pays et une garantie précieuse entre toutes, pour l'avenir de notre vie publique.

3°- « Non, au contraire. Il prouve que c'est un "dur" qui ne se laisse pas marcher sur les pieds. Ce qui nous change de la mollesse de nos hommes politiques et de nos diplomates d'avant guerre. Heureusement que nous l'avons pour rouspéter ». C'est la fermeté du Général qu'on aime et qui en impose. La réponse est presque aussi fréquente que les précédentes.

4°- « Au contraire, son attitude le grandit encore, car il entend parler d'égal à égal et défendre fièrement notre amour-propre national ». C'est à la fierté purement humaine que les personnes, qui ont donné cette réponse, vouent leur approbation. C'est d'ailleurs cet élément qui – malgré les intérêts mesquins des foules – a le plus joué dans le succès des grands meneurs.

Quant au conflit lui-même, voici les opinions exprimées par ces mêmes personnes :

- a) - « ...au contraire, ce sont les alliés qui en sortent diminués » (assez fréquent)
- b) - « ...D'ailleurs, les Français sont les seuls à décider si un des leurs a suffisamment d'autorité pour les représenter. Or, les Français estiment que le Général de Gaulle les représente magnifiquement bien ».
- c) - « L'attitude des gouvernements alliés est parfaitement normale. Quand on fait la guerre au nom du droit, on ne peut reconnaître un gouvernement de fait » (point de vue logique, mais moins fréquemment exprimé).

Réponses négatives (Négatives par rapport au sens de la question). Une seule idée, exprimée ainsi : « Les Anglo-Américains ne le reconnaissent pas et pourtant ils ont besoin de lui ! Que se serait-il passé dans le cas contraire ? Il faut donc croire qu'au point de vue diplomatique il n'est pas assez à la hauteur de sa tâche ». L'accusation n'est pas brutale et presque toutes les réponses négatives sont restées plutôt en dessous du ton de celle-ci.

Indécis et indifférents. Les Indifférents, ce sont les éternels insoucients dont il n'y a pas grand chose à dire. Quant aux indécis, ce sont plutôt ceux qui manquent d'opinion parce que – de leur aveu – ils méconnaissent le problème et surtout ses dessous.

CAUSES DU CONFLIT

On l'attribue à l'un – ou plusieurs à la fois – des faits suivants :

- Affaire Giraud.
- Refus devant certaines exigences – territoriales, politiques ou financières – des Alliés.
- Politique extérieure trop fortement orientée vers la Russie soviétique.
- Intrigues vichysoises – surtout pétainistes – auprès du Président Roosevelt.
- Ancienne appartenance du Général de Gaulle, à la droite française.
- Son appui exagéré sur le communisme et les communistes français.

CONCLUSIONS

Ce qui résulte de l'ensemble de notre enquête, c'est une immense clameur qui se fait entendre pour répondre à la provocation de notre question : « Au contraire, le Général de Gaulle a gagné à nos yeux » et ce sera pour la n^{ième} fois qu'on verra, dans l'histoire de France, l'enthousiasme se déchaîner pour celui que l'Étranger ne reconnaît pas.

2.13. La date des élections générales (Cahier n° 13, 4 septembre 1944)

Le 21 avril 1944, une ordonnance du CFLN (approuvée par l'Assemblée constituante provisoire) prévoyait des élections générales dans un délai d'un an après la Libération. En fait, les élections à l'Assemblée constituante auront lieu le 21 octobre 1945, c'est-à-dire plus de cinq mois après la capitulation sans condition de l'Allemagne (7 mai), et alors que la quasi-totalité des prisonniers de guerre, des travailleurs du STO et des rescapés des camps de déportation seront rentrés en France.

Question 6A (N = 442) : « *Estimez-vous utile qu'il soit procédé à des élections générales immédiatement après la libération, ou faut-il attendre aussi une préalable remise en ordre du pays ?* »

– Différer les élections	86 %
– Élections immédiates	11 %
– Sans opinion	3 %

Commentaires :

Réponses « différer les élections ». Trois idées ont été exprimées :

1°- « Les élections générales doivent être remises à bien plus tard, afin que le Pays puisse retrouver l'ordre. Il faut que les esprits échauffés se calment, que les haines violentes s'apaisent et que la vie publique et privée retrouve des conditions qui la rapprochent un peu de la vie normale ». Ce genre de réponses constitue, avec la suivante, la très grande majorité de celles qui préconisent le renvoi des élections et se trouvent, le plus souvent, exprimées en même temps.

2°- « Il est impossible de parler d'élections générales en France, alors qu'un très grand nombre de ses fils – sûrement des meilleurs – se trouve encore loin du Pays et dans l'impossibilité de faire connaître leur volonté. C'est seulement lorsque les prisonniers, les déportés, ceux du travail obligatoire en Allemagne et les émigrés politiques auront regagné leur foyer, qu'il sera possible de l'envisager ». Comme nous l'avons dit plus haut, cette idée, avec la précédente, se retrouve dans presque toutes les réponses que nous avons obtenues et qui sont toutes signées d'un même souci de justice et d'esprit républicain.

3°- « Élection après épuration du Pays seulement, afin que l'anonymat du vote secret ne permette pas aux traîtres et aux salauds de souiller la nouvelle vie publique qu'inaugure la France d'aujourd'hui ». Ces réponses sont moins fréquentes que les précédentes, mais elles constituent un pourcentage encore assez élevé.

Réponses « élections immédiates ». Dans le cadre de ces réponses, nous avons discerné trois idées que nous allons énumérer dans l'ordre des fréquences décroissantes :

1°- « L'ordre républicain exige que les dirigeants actuels soient le plus rapidement ratifiés ou désavoués par le peuple. Il faut, par conséquent, faire des élections générales immédiates ». Ce genre de réponses a été donné surtout par les « Neutres ».

2°- « Les élections doivent être faites le plus tôt possible, pour que l'enthousiasme populaire et la haine à vif qui existe contre les traîtres, marquent de leur empreinte le choix de la Nation ». Cette réponse appartient presque uniquement aux « Résistants ».

3°- « Les combinards politiques – et surtout les anciens politiciens – n'auront pas encore eu le temps d'agencer leur cuisine si les élections sont faites immédiatement ».

CONCLUSIONS

Les voix ayant opté pour des élections générales longuement ajournées, ont fourni une majorité qui est la plus forte de toutes celles que nous avons enregistrées jusqu'à maintenant dans nos sondages. Cela prouve à quel point le peuple de France est sensible au sort malheureux de ceux qui souffrent loin de leur Pays et à quel point on entend s'imposer une obligation d'honneur à les attendre pour décider de notre avenir politique. Cela prouve aussi l'extraordinaire équilibre moral de ce peuple qui, en pleine tourmente encore, conserve assez de tact pour demander lui-même un temps de pause qui lui permette de retrouver le calme nécessaire aux grandes décisions.

Par contre, on peut constater avec surprise que, dans aucune des réponses obtenues il n'a été question d'envisager l'utilité d'une consultation populaire rapide en tant qu'élément indispensable pour la légitimité de notre Gouvernement provisoire à l'égard des autres puissances étrangères. Une fois de plus, les Français prouvent leur peu d'intérêt pour les questions de politique étrangère (voir Cahier n° 3.)

Mais dans l'ensemble, ce sondage confirme les valeurs traditionnelles de la sensibilité française.

3. PRINCIPAUX PROBLÈMES TECHNIQUES

3.1. Les sources

La réalisation de sondages d'opinion dans la France occupée était considérée comme une impossibilité. Roland Sadoun³⁷ l'explique en ces termes : « malheureusement, nous ne disposons d'aucun résultat français pour la période de la France libre et de la Seconde Guerre mondiale, aucune enquête complète n'ayant pu être menée sous l'occupation pour des raisons évidentes de sécurité, mais aussi probablement parce que les sondages d'opinion n'ont réellement intéressé en France les responsables de la politique et de l'information qu'avec retard par rapport aux pays anglo-saxons. Cela malgré les efforts déployés depuis 1938 par Jean Stoetzel et Alfred Max, fondateurs de l'IFOP³⁸ » (IFOP 1971, p. 14). Pourtant, quelques historiens (Henri Amouroux, Aurélie Luneau) avaient eu connaissance des enquêtes du SSS clandestin. Mais, pour les historiens des sondages, les résultats en étaient définitivement perdus : « de ces enquêtes, [...] il ne reste malheureusement aucune trace » (Blondiaux 1998, pp. 414-415) ; « il ne semble pas que l'on ait gardé trace des travaux menés [par le SSS] pendant et sous l'occupation » (Antoine 2005, p. 49).

Or, le Comité d'histoire de la Deuxième Guerre mondiale (CHDGM), animé par son secrétaire général, l'historien Henri Michel, avait été chargé de recueillir des témoignages sur la période 1939-1944 et de conserver les archives personnelles des témoins de cette époque. Après la dissolution, en 1980, du CHDGM, la totalité des documents rassemblés par cet organisme avait été versée aux Archives Nationales (AN), et quelques historiens avaient eu l'occasion d'y consulter divers documents relatifs au SSS

³⁷ Directeur de l'IFOP de 1953 à 1972.

³⁸ Alfred Max est le fondateur, en 1938, du Centre d'étude de l'opinion publique (CEOP), concurrent de l'IFOP. Le CEOP ayant, comme l'IFOP, cessé ses activités en 1939, Alfred Max, de retour des États-Unis (où il a travaillé avec George Gallup), rejoindra l'IFOP après la Libération (Max 1998, *passim*).

3.1.1. Le texte des « Cahiers bleus »

On trouve en effet aux Archives Nationales, rassemblés par le CHDGM, six *Cahiers* originaux ronéotypés (1, 2, 4, 5, 7 et 12), avec leur couverture bleue imprimée (AN : 72AJ/2 et 72AJ/2462) ; deux copies dactylographiées (*Cahiers* 3 et 6), sans doute destinées à une diffusion interne dans les services de la France Libre (AN : 72AJ/2) ; trois photocopies de médiocre qualité (*Cahiers* 7, 11 et 13) faites par Max Barioux lui-même en novembre 1964 à l'intention du CHDGM (AN : 72AJ/71). Chacun des *Cahiers* originaux a entre 4 et 10 pages ; ils sont paginés en continu. Tous ces documents sont au format français standard de l'époque : 21 cm × 27 cm.

L'examen de ces différents documents permet d'imaginer les conditions dans lesquelles ils ont été préparés, puis éventuellement recopiés en vue d'une diffusion interne. Dans les originaux, la page de garde est toujours bleue, avec un en-tête imprimé en typographie, les autres informations (numéro du cahier et de la question analysée, dates du terrain) étant ronéotypées. Les pages qui suivent sont soit ronéotypées (recto seulement) sur papier saumon (1, 2, 4), bleu pâle (5, 7) ou blanc (12), soit dactylographiées sur papier pelure (3, 6) ; cette hétérogénéité est évidemment due aux difficultés d'approvisionnement en papier. Certaines fautes de frappe (comme « assassinat » au lieu d'« assainissement », dans le *Cahier* n° 1) ont dû être corrigées à la main sur chaque exemplaire. Quant aux copies (réalisées probablement à Londres ou à Alger), elles ne sont pas exemptes non plus de fautes de frappe ou d'orthographe. Il faut se rappeler qu'à cette époque, on ne disposait pas encore de moyens de reproduction de textes (autres que la photographie, ou la photocopie humide, très peu pratique), et que la dactylographie était une activité presque exclusivement féminine³⁹...

On aurait pu également prendre connaissance du contenu des *Cahiers* du SSS dans un autre document. Dans sa thèse pour le doctorat de recherches (mention Études politiques), Charles-Louis Foulon a publié le contenu intégral de dix *Cahiers* (1, 2, 3, 6, 7, 9, 10, 11, 12 et 13), ainsi que de courts extraits des *Cahiers* 4, 5 et 8, et ce à partir d'exemplaires originaux qui lui avaient été communiqués par Max Barioux lui-même (Foulon 1973 : 338-377).

Enfin, un document, attribué par erreur à l'IFOP, était conservé à la Bibliothèque Nationale de France, sous la cote RES-G-1470(355). Il s'agissait en réalité d'un récapitulatif de l'ensemble des treize *Cahiers*, publié le 15 septembre 1944 par Max Barioux et Claudine Isidore. Il constitue une reprise dactylographiée de la totalité des originaux, dont il diffère parfois sur certains points de détail, sans que les modifications apportées (correction de fautes de frappe, usage de synonymes, etc.) en altèrent le sens. C'est un fascicule ronéotypé recto seulement ; la page de garde, les intercalaires indiquant le numéro du *Cahier*, et la table des matières sont imprimés. C'est de ce document (Barioux *et al.* 1944) que sont tirées les citations de la deuxième partie. L'erreur de catalogage ayant été signalée à la BNF, elle a été corrigée depuis.

³⁹ Le nombre infime d'hommes sachant taper à la machine pouvait avoir des conséquences graves. Ainsi, dans un rapport de Francis Closon, daté d'avril 1944, celui-ci écrit : « ceci est un rapport sommaire. L'impossibilité d'obtenir une sténo-dactylo m'ayant mis dans l'impossibilité d'établir un rapport plus détaillé vous relatant la situation, département par département » (AN : 72AJ/565).

3.1.2. Les autres documents déposés par Max Barioux.

Parmi les documents conservés aux Archives Nationales (72AJ/71, Réseau *Phratricie*), deux dossiers sont particulièrement importants pour la compréhension du fonctionnement du SSS⁴⁰ :

- les deux comptes rendus fournis par Max Barioux sur ses activités dans la Résistance, l'un pour le CHDGM (novembre 1964), le second destiné à la Chancellerie de la Légion d'honneur (octobre 1976) ;
- divers documents émanant des enquêteurs et provenant apparemment du sondage n° 5 : une enveloppe postée à Valence le 9 août 1944, adressée à Madame Duchemin ; sept bandes de papier, émanant de quatre enquêteurs différents, indiquant les réponses de cinq personnes aux questions 6A et 6B⁴¹ ; sept pages et demie, entièrement manuscrites, émanant d'un même enquêteur, correspondant à la totalité des réponses recueillies aux questions 6A et 6B auprès de vingt-trois personnes. Il s'agit vraisemblablement de données arrivées trop tardivement pour être exploitées, le terrain du cinquième sondage ayant pris fin le 5 août 1944. Grâce à ces documents, il est possible de se faire une idée de la manière dont les collaborateurs de Max Barioux traitaient les réponses recueillies par les enquêteurs (§ 3.4.1.).

3.1.3. Les autres sources restant à explorer

Pour obtenir plus d'informations sur les activités clandestines du SSS, il reste certainement bien d'autres sources à exploiter. Pendant toute la période qui s'étend du débarquement en Normandie à la libération du territoire métropolitain, parmi les nombreux journaux issus des mouvements de Résistance, certains ont eu l'occasion de parler de ces sondages clandestins. Un recensement de ces allusions pourrait peut-être aboutir à l'identification de quelques-uns des enquêteurs du SSS et à une meilleure compréhension de la manière dont ils procédaient. Mais la tâche est considérable vu le grand nombre de journaux locaux ou régionaux, issus de la Résistance, parus ouvertement au fur et à mesure que la France se libérait. Les deux exemples ci-après en montrent à la fois l'intérêt et les limites.

L'IFOP a repris ses activités dans Paris libéré avec un premier sondage réalisé entre le 28 août et le 2 septembre 1944 ; les résultats commentés en ont été présentés dans le n° 1 du *Bulletin d'informations de l'Institut français d'opinion publique* (1^{er} octobre 1944). Mais auparavant, dans son numéro du 7 septembre 1944, le quotidien *Libération* publiait en exclusivité un article intitulé : « Interrogé par le "Gallup" français Paris parle ». Dans cet article, outre les résultats bruts des treize questions posées aux Parisiens dans ce sondage, on annonçait en préambule que, « pendant l'occupation, la résistance et le gouvernement provisoire d'Alger ont eu à maintes reprises le besoin de sonder l'opinion publique sur les questions politiques à l'ordre du jour. Ces sondages ont alors été effectués par le service SSS, rattaché à la délégation ; il était dirigé par M. Max Barioux-Richard avec la collaboration de Mme Isidore Pierrot ».

Par ailleurs, dans le numéro du 16 décembre 1944 de *Vent d'Ouest, hebdomadaire régional du mouvement de libération nationale* édité à Rennes, le « correspondant du

⁴⁰ Apparemment, Henri Amouroux y avait déjà eu accès ; mais, dans le passage qu'il consacre au SSS, il omet de citer sa source (Amouroux 1999, IV, p. 45).

⁴¹ Ces effectifs, apparemment peu cohérents, s'expliquent par le mode de dépouillement, qui commence par un découpage des feuilles de réponses, à raison d'une bande par question (comme nous le verrons au § 3.4.).

SSS », Guy Souillet, a publié un article intitulé « Les grands problèmes politiques et l'opinion française ». Après avoir présenté brièvement le SSS, il y résume les principales réponses à six questions, selon trois thèmes : « Le gouvernement du Général de Gaulle » (questions 4B, 4C, 5B), « Élections immédiates ou lointaines » (6A), et « Les communistes au pouvoir » (2C). Il conclut en ces termes : « Encouragé par les résultats obtenus dans la clandestinité, le Service de Sondages et Statistiques vient de reprendre son activité. Développant et perfectionnant son réseau d'agents, il publiera bientôt les sentiments et les doléances de la France libérée ».

3.2. L'échantillonnage

L'implantation du réseau d'enquêteurs ne couvre pas la totalité des parties de l'hexagone qui ne sont ni annexées, ni « interdites », ni « réservées ». Le *Cahier* n° 1 énumère les « régions touchées » par le SSS (indiquées par ● dans le Tableau 3 ci après), et ajoute : « notre service ne couvre pas encore les régions du Nord, de l'Est et du Nord-Ouest » ; ce qui laisse supposer que Max Barioux entendait recruter des enquêteurs dans ces régions, afin de s'étendre à l'ensemble du territoire métropolitain. Non seulement cela ne s'est pas fait, mais le *Cahier* n° 11 (question 5A) et les deux suivants annoncent qu'à partir de la mi-juin, les enquêtes ne portent plus que sur trois zones, car, « en raison des circonstances, notre service n'a pas pu couvrir les autres régions de la France » ; en revanche, la composition de l'équipe des « agents enquêteurs » n'est apparemment pas modifiée⁴².

Tableau 3. Régions couvertes par le plan d'échantillonnage

	Nord	Est	Nord-Ouest	Ouest	Région parisienne	Centre	Sud-Ouest	Midi
Avant la mi-juin	○	○	○	●	●	●	●	●
Après la mi-juin	○	○	○	○	●	●	○	●

⁴² Pour le nombre et la profession des enquêteurs, les trois derniers *Cahiers* (11 à 13) renvoient, comme les précédents, au *Cahier* n° 1. Toutefois, on peut faire l'hypothèse que les enquêteurs du SSS constituent un réseau fixe, et que ceux qui couvrent l'Ouest et le Sud-Ouest ont dû interrompre leurs activités pour le SSS ; mais on ignore évidemment de quels enquêteurs il s'agissait (quelle était leur profession).

**Tableau 4. Composition des échantillons
(après correction de la base pour la question 5A⁴³)**

Questions n° :	2A	2B	2C	2D	2E	3A à 3E	4A à 4C	5A	5B	6A
Patrons	26 %	27 %	26 %	28 %	26 %	44 %	32 %	32 %	32 %	36 %
Salariés	31 %	31 %	32 %	31 %	31 %	21 %	31 %	26 %	27 %	22 %
Prof. libérales	19 %	19 %	19 %	18 %	19 %	23 %	17 %	22 %	21 %	22 %
Fonctionnaires	13 %	12 %	13 %	12 %	13 %	7 %	7 %	12 %	10 %	14 %
Rentiers, retraités	8 %	8 %	8 %	8 %	6 %	5 %	9 %	8 %	10 %	6 %
Sans profession	3 %	3 %	2 %	3 %	5 %	-	4 %	-	-	-
Rang social élevé	22 %	21 %	23 %	22 %	22 %	9 %	20 %	11 %	14 %	16 %
Rang social moyen	38 %	38 %	36 %	37 %	40 %	51 %	47 %	28 %	35 %	40 %
Rang soc. modeste	40 %	41 %	41 %	41 %	38 %	40 %	33 %	61 %	51 %	44 %
Neutres	22 %	20 %	22 %	20 %	22 %	21 %	19 %	16 %	17 %	20 %
Sympathisants	56 %	58 %	56 %	57 %	56 %	60 %	63 %	71 %	70 %	59 %
Résistants	22 %	22 %	22 %	23 %	22 %	19 %	18 %	13 %	13 %	21 %
25 ans – 34 ans	28 %	23 %	24 %	24 %	24 %	15 %	20 %	26 %	25 %	22 %
35 ans - 55 ans	60 %	64 %	62 %	62 %	62 %	66 %	61 %	57 %	55 %	56 %
56 ans - 70 ans	12 %	13 %	14 %	14 %	14 %	19 %	19 %	17 %	20 %	22 %
Base : 100 % =	432	429	414	426	423	384	354	456	432	442

L'effectif des échantillons oscille donc entre 354 et 456 « Français de naissance ». Leur composition varie sensiblement d'un sondage à l'autre, et même parfois d'une question à l'autre au sein d'un même sondage. Les variables utilisées pour décrire l'échantillon sont l'activité, le rang social, la couleur politique et l'âge. Le tableau 4 indique la composition des échantillons selon ces quatre critères (en pourcentages du total, tels qu'ils ont été publiés dans les *Cahiers*).

Dans le *Cahier* n° 1, la composition de l'échantillon ayant répondu à la question 2A est mise en parallèle avec la composition de la population selon le dernier recensement (1936). Dans le tableau 5, nous y avons ajouté les valeurs minimales et maximales des pourcentages observées sur l'ensemble des échantillons.

Tableau 5. Comparaison des échantillons avec le recensement de 1936

Activité des personnes interrogées	Population active (1936)	Question 2A	Ensemble des questions	
			Minimum	Maximum
Patrons	31 %	26 %	26 %	44 %
Salariés	54 %	31 %	21 %	32 %
Professions libérales	4 %	19 %	17 %	23 %
Fonctionnaires	7 %	13 %	7 %	14 %
Rentiers, retraités et pensionnés	4 %	8 %	5 %	10 %
Sans profession	-	3 %	-	5 %

Cette description de la « composition selon les activités » dans les réponses à la question 2A est ainsi commentée : « dans notre enquête, le pourcentage des salariés est donc plus faible que celui qu'accuse la population active française de 1936. Et cela

⁴³ L'effectif le plus élevé est celui indiqué pour la question 5A (*Cahier* n° 11), soit 546 personnes. Il est très largement supérieur à celui mentionné pour les autres questions. Comme, lors du même sondage, la question suivante (5B) n'a été posée qu'à 432 personnes, et par analogie avec les fluctuations observées dans le premier sondage (questions 2A à 2E), nous avons supposé qu'il s'agissait d'une faute de frappe, et remplacé ce nombre par 456. Les fautes de frappe sont assez fréquentes dans la partie « texte » de ces documents ronéotypés ; en revanche, les données numériques sont toujours cohérentes (à cette unique exception près).

en faveur des professions libérales, des fonctionnaires et des retraités qui, de ce fait, donnent des chiffres trop forts. Mais cela n'a pas une grande importance car, d'une part, le système adopté par nous permet de ne pas tenir entièrement compte de cette distribution et, d'autre part, la forte proportion des professions libérales permet d'avoir une consultation qui aura cherché ses réponses dans la couche sociale la plus influente sur l'opinion d'une collectivité ».

Pour le « rang social », sa définition est la suivante : « le critérium de cette division a été, non pas la fortune, mais plutôt la position sociale de l'individu. Ainsi, dans la classe sociale élevée nous avons considéré le grand industriel, le professeur universitaire ou le général en retraite, tandis que dans le rang moyen nous avons placé le grand boucher, le médecin de quartier ou le contrôleur des contributions et enfin dans les modestes, l'ouvrier, le fermier, le petit commerçant, etc. ».

Les quotas fixés pour la « couleur politique » reposent sur les considérations suivantes : « Il y a environ 3/5 sympathisants, 1/5 neutres et autant de résistants. Nous avons recherché l'égalité entre ces deux dernières catégories (qui a d'ailleurs été réalisée par nos agents) ». Plus loin, une note précise : « les collaborationnistes ont été évités dans cette enquête⁴⁴ ».

Quant à l'âge des répondants, il est regroupé en trois classes : jeunes (25-34 ans), moyens (35-55 ans), et âgés (56-70 ans), « ce qui représente la distribution réelle des âges dans la population active française ». On notera que les moins de 25 ans ne sont pas interrogés, et surtout que le sexe, s'il est pris en compte dans ces quotas⁴⁵, n'est jamais utilisé dans les croisements. Or, selon les données du recensement, en 1936, les femmes représentaient 52 % de la population totale, dont la moitié, soit environ un quart de la population, était sans profession. Or le taux de « sans profession » dans les échantillons du SSS oscillant entre 0 % et 5 %, on pouvait en inférer qu'aucune femme n'avait été interrogée⁴⁶. Les documents émanant des enquêteurs, déposés par Max Barioux au CHDGM, ont montré qu'il n'en était rien : parmi les 23 personnes interrogées par l'enquêteur n° 105, on dénombre trois femmes : une dactylo de 22 ans, une étudiante de 25 ans et une employée de mairie de 30 ans. Mais on peut supposer que les femmes étaient fortement minoritaires dans les échantillons de répondants, ce qui expliquerait que le sexe ne soit jamais utilisé comme critère de ventilation des réponses.

Malgré les variations éventuelles de taille des échantillons, leur composition demeure relativement stable au sein d'une même enquête. En revanche, d'une enquête à l'autre, les différences sont parfois considérables (Tableau 4). Par exemple, on trouve proportionnellement plus de « patrons » et moins de « salariés » fin mai (3A à 3E) et, à un moindre degré, fin juillet (6A) ; moins de « neutres » fin juin (5A, 5B) ; moins de « jeunes » en mai (3A à 3E). Surtout, la proportion de « patrons », qui oscille entre 26 % et 28 % dans la première enquête, s'élève à 44 % dans la deuxième, redescend à 32 % dans la troisième et quatrième, pour terminer à 36 % dans la dernière. La proportion de personnes de « rang social élevé » varie entre 9 % et 22 %, mais le plus étonnant est qu'elle atteint son niveau le plus bas (9 %) dans la deuxième enquête,

⁴⁴ Ce point est rappelé sous une forme analogue dans chaque description d'échantillon. Toutefois, pour la question 5A (destructions et victimes occasionnées par la Libération), on trouve la remarque suivante : « À titre de curiosité, voici les réponses d'un collaborationniste (dont nous n'avons pas tenu compte dans la statistique – comme nous l'avons déjà indiqué) » (*Cahier* n° 11).

⁴⁵ Selon Max Barioux, « ces cobayes étant choisis en fonction des proportions de sexe, d'âge, et de profession » (voir la citation au § 3.3.).

⁴⁶ C'est l'erreur que j'avais commise dans une première présentation de ces sondages (Grémy 2009), avant de prendre connaissance des documents conservés aux Archives Nationales.

lorsque celle des « patrons » atteint son niveau le plus élevé (44 %). Les « sans profession » ne sont comptabilisés que dans les première et troisième enquêtes (où leur proportion oscille entre 2 % et 5 %). Ces disparités sont certainement révélatrices des conditions extrêmement difficiles dans lesquelles ces sondages ont été réalisés ; le fait de les avoir mentionnées est à porter au crédit de l'équipe du SSS.

Ces variations dans la composition de l'échantillon nous donnent indirectement une indication sur les relations entre les différents critères d'échantillonnage. Par exemple, si la proportion de personnes de « rang social élevé » dans les échantillons diminue quand la proportion de « patrons » augmente, on peut faire l'hypothèse que les « patrons » en question sont surtout des petits indépendants (PME, commerçants, artisans) et qu'il y a parmi eux peu d'industriels, de négociants ou de gros exploitants agricoles. En comparant la proportion, dans les dix échantillons, des différents niveaux de « rang social » avec la proportion des professions les plus nombreuses, on observe une corrélation négative entre, d'une part, les taux de « rang social élevé » et d'autre part les taux de « patrons » ($r = -0,85$) et de « professions libérales » ($r = -0,87$) ; en revanche, la corrélation entre « rang social élevé » et salariés est positive ($r = +0,87$). Cela corrobore l'hypothèse que les « patrons » en question sont surtout des petits patrons, que les « professions libérales » comptent beaucoup d'activités de service⁴⁷, et que, chez les « salariés », on trouve une proportion élevée de cadres et peu d'ouvriers ou d'employés. On peut naturellement appliquer la même démarche aux autres caractéristiques de l'échantillon. Elle ne met en évidence qu'une seule relation statistique aussi forte : une corrélation négative entre les « jeunes » et le « rang social moyen » ($r = -0,84$).

Un dernier problème subsiste : comment les enquêteurs faisaient-ils pour respecter les quotas ? Outre le fait que les définitions des catégories socioprofessionnelles et du « rang social » étaient vraisemblablement laissées à leur seule appréciation, il faut noter que les « collaborateurs », officiellement exclus de l'échantillon, ont parfois été interrogés : on en trouve la preuve dans les *Cahiers* eux-mêmes, mais aussi dans les documents envoyés par les enquêteurs : les réponses d'un professeur d'université en retraite, « collaborateur ancien député », ont bien été envoyées à l'équipe chargée du dépouillement, qui les a ensuite écartées (voir § 3.4.). Or, ce répondant était doublement hors quotas, puisqu'il était âgé de 75 ans. Le respect des quotas n'était donc pas très strict au niveau du terrain, et c'est par conséquent lors du dépouillement qu'ils étaient réellement pris en compte.

3.3. Le déroulement des opérations de terrain

Selon le témoignage de Max Barioux dans sa note d'octobre 1976 (AN : 72AJ/71/VI) :

Ces opérations étaient d'une réalisation délicate, car elles impliquaient que des résistants posent des « questions » à des non-résistants, et à encourir, de ce fait, le risque de tomber à chaque instant sur des indicateurs « de l'autre bord ». Heureusement, les précautions prises avaient permis que cet accident ne se produise pas. [...]

Nous élaborions, à Paris, les questionnaires comprenant les questions sur les préoccupations à l'ordre du jour de l'opinion publique en général, mais surtout sur les problèmes qui intéressaient plus particulièrement la Résistance.

⁴⁷ Le rôle de « leaders d'opinion » que le SSS attribue aux professions libérales est peut-être dû moins à leur « rang social » qu'au fait que ce sont principalement des personnes en contact fréquent avec le public.

À l'aide d'un duplicateur d'une conception assez primitive, mais ayant surtout la qualité de fonctionner sans bruit, nous tirions en nombre nécessaire les exemplaires du questionnaire à communiquer aux enquêteurs.

La distribution se faisait par l'intermédiaire d'agents de liaison qui contactaient les enquêteurs dans leurs localités respectives, et l'on profitait de ces contacts pour collecter, en retour, les réponses obtenues au sondage précédent.

Pour des raisons de prudence, que nous estimions devoir observer dans les secteurs plus particulièrement surveillés par les hommes de la Milice ou de la Gestapo, nous avions remplacé, dans ces secteurs, le procédé des contacts par agents de liaison, par celui de la liaison postale.

Notamment, aux enquêteurs de ces secteurs nous envoyions les questionnaires de l'enquête sous enveloppes affranchies, accompagnés d'une lettre rédigée en ces termes :

« Mon cher X, nous pensons souvent à vous et nous nous rappelons avec nostalgie les moments agréables que nous avons passés, ma femme et moi, dans votre belle contrée. En ce moment, ici, c'est moins gai, le ravitaillement étant plus que misérable et on ne sait de quoi demain sera fait. Ma femme et moi sommes outrés de voir qu'il y a encore des Français assez inconscients pour attendre l'arrivée des "libérateurs" et de croire qu'un traître comme de Gaulle fera un jour notre bonheur. À ce propos, je vous joins un papier – une espèce de questionnaire – que des salauds continuent à jeter de temps en temps dans ma boîte aux lettres. Je vous l'envoie pour que vous puissiez vous faire une idée de l'ampleur que toutes ces inepties prennent dans les masses. Vivement que cela finisse, car cela devient intolérable ! Et comment va votre santé ? Et le moral ? Nous espérons avoir de vos bonnes nouvelles... etc.

P.S. Ayez, s.v.p., la bonté d'envoyer, le 14 avril prochain, quelques fleurs de notre part à Mme Duchemin, pour son anniversaire. Merci ».

L'« espèce de questionnaire » dont nous parlons était le questionnaire du sondage en cours et la date de l'« anniversaire » mentionnée en P.S. était celle à laquelle les enquêteurs devaient nous communiquer les réponses obtenues. Mais comment et à quel endroit devaient-ils nous les communiquer ? Toujours par voie postale.

Notamment, en les expédiant à une adresse fictive – chez Mme Duchemin, 21 rue de l'Hôtel de Ville, à Lyon – adresse fictive car aucune Mme Duchemin ne s'y trouvait. Ce qui existait à cette adresse c'était une banale et vieille boîte postale portant l'étiquette « Mme Duchemin », que nous avions discrètement fixée dans le couloir de l'immeuble et qui se trouvait noyée parmi les 15 ou 20 autres boîtes postales appartenant aux locataires réels. Un agent de liaison venant de Paris avait pour mission de vider la boîte Duchemin à la date prévue pour l'enquête respective.

Évidemment, avant de la faire fonctionner, nous avions surveillé pendant une quinzaine de jours la « vie » de cette boîte, nous assurant qu'elle n'avait intrigué personne, qu'aucun curieux n'avait essayé de l'ouvrir (le fil de cheveu collé étant resté intact) et qu'elle avait été bien digérée par l'immeuble en question.

Toutefois, la possibilité d'une faute, ou d'une trahison, donc d'un accident était toujours possible. Aussi, en tant que nœud central du réseau, j'avais toujours sur moi un tube de gardénal que j'aurais avalé en cas d'arrestation. Ce qui m'aurait permis de dormir pendant 3 jours, ç.à.d. de ne pas pouvoir être interrogé pendant ce temps. Mes agents de liaison auraient donc eu le temps d'avertir tout le monde qu'il fallait « déguerpir », me préservant ensuite d'une éventuelle défaillance que j'aurais pu accuser sous la pression d'un interrogatoire « appuyé », mes aveux, après 3 jours, ne pouvant plus nuire à personne.

En ce qui concerne la façon d'interroger, précisons que les questions n'étaient évidemment pas lues d'après les questionnaires imprimés, comme cela se fait aujourd'hui dans les sondages habituels. Elles étaient posées insidieusement au cours d'une conversation parfaitement banale que les enquêteurs avaient engagé avec leurs « cobayes » respectifs,

ces cobayes étant choisis en fonction des proportions de sexe, d'âge et de profession indiquées dans les instructions qui accompagnaient les documents de l'enquête.

En l'absence du témoignage d'anciens enquêteurs du SSS, on ignore comment se déroulaient concrètement les « conversations banales » qui tenaient lieu d'entretiens. Cette approche était d'autant plus difficile à mettre en œuvre que certaines questions sont particulièrement longues (3C, 3D, 3E et surtout 2B), et que, sur les cinq questions du premier sondage, quatre sont explicitement suivies d'une relance ou d'une demande de précisions (« si oui, de quelle façon, et en quel sens ? » ; « si non, pour quelles raisons ? »). Pour les questions sur la peine méritée par Pétain et Laval (3C, 3D), il est même mentionné : « Pour les deux questions, nos agents ont prévenu les personnes interpellées de la portée des réponses, en leur expliquant que « oui » entraînait la peine de mort, « oui avec circonstances atténuantes » signifiait condamnation sans peine de mort et enfin que la réponse « non » acquittait l'accusé de toute condamnation » (*Cahier* n° 10). D'autre part, il est probable que certains entretiens (sinon la plupart) se déroulaient dans des lieux publics⁴⁸, donc à portée d'oreilles étrangères, ce qui augmentait les risques à la fois pour les enquêteurs et pour les personnes interrogées.

Que la question comporte ou non une relance explicite, les enquêteurs étaient censés recueillir intégralement les commentaires des répondants. Certains de ces commentaires sont très longs⁴⁹, et il leur arrive parfois de sortir du cadre de la question (en l'élargissant). C'est en particulier le cas de la question 5B (« est-ce que le conflit avec les Anglo-Américains diminue à vos yeux la personnalité du Général de Gaulle ? »), pour laquelle les répondants donnent également leur avis sur les origines de ce conflit (*Cahier* n° 12). Pour la question 4B (sur la représentativité du Comité d'Alger, *Cahier* n° 6), les conclusions commencent d'ailleurs par : « malgré les termes précis de notre question, les réponses obtenues ont systématiquement développé un point de vue plus ample : le Comité d'Alger en tant que symbole et en tant que gouvernement possible pour la France de demain ». Il serait intéressant de savoir comment les enquêteurs parvenaient à noter intégralement des commentaires aussi longs, sans éveiller la curiosité des répondants ou de l'entourage ; on peut faire l'hypothèse qu'ils profitaient du premier instant où ils se trouvaient seuls pour noter ce qu'ils avaient mémorisé des réponses recueillies.

3.4. Le dépouillement des données

On ne trouve d'indications sur la manière dont les réponses étaient dépouillées ni dans les *Cahiers*, ni dans les autres textes rédigés par Max Barioux. On peut seulement constater que le traitement était assez rapide, puisque, quand le *Cahier* n° 1 paraît (18 mai 1944), soit trois jours seulement après la fin du terrain (15 mai), les pourcentages globaux des réponses aux cinq questions ont été calculés et la question 2A a été dépouillée en totalité, *verbatim* compris. En se basant sur les documents émanant des enquêteurs, déposés par Max Barioux au CHDGM, il est toutefois possible de formuler quelques hypothèses sur le mode de dépouillement des

⁴⁸ Le fait qu'il n'y ait pratiquement pas dans l'échantillon de femmes sans activité professionnelle (« femmes au foyer ») laisse à penser que peu d'entretiens se déroulaient au domicile des répondants.

⁴⁹ Voir par exemple, dans le *Cahier* n° 1 (procès Pucheu), la citation qui illustre les réponses négatives (3°) à la question 2A. On relève d'autres citations particulièrement longues pour la question 3C (*Cahier* n° 10, condamnation de Pétain, réponse « oui » 1°) et la question 3E (*Cahier* n° 9, réponses « laisser faire » 1° et « empêcher » 2°).

réponses adopté par le SSS (dont les agents, comme l'a rappelé Max Barioux, n'avaient aucune expérience des sondages et « ont dû tout réinventer »).

3.4.1. Le traitement des réponses

Parmi les documents émanant des enquêteurs, les sept bandes de papier ont été découpées à partir de feuilles de format standard. Pour autant que l'on puisse en juger, chaque feuille dactylographiée était divisée en quatre (ou cinq) zones horizontales, séparées par un trait continu. Une zone remplie par l'enquêteur se présentait ainsi :

Caractéristiques	6A - SSS 122 Professeur d'université. 30 ans. N.M.	Très intelligent, mais sans conviction profonde
Texte Réponse	 C'est le genre de questions qui me font rire, car elles supposent que l'après-guerre verra la France capable de s'organiser politiquement comme elle l'entendra. À mon avis ça n'existe pas. On ferait mieux d'interroger là-dessus Churchill, Staline ou Roosevelt.	
	Ne rien écrire dans cet espace	

Dans les caractéristiques précédant le texte de la réponse, on trouve le numéro de la question, le code d'identification de l'enquêteur (ici : SSS 122), la profession de la personne interrogée, son âge, un code de deux lettres (ici : N.M.) et éventuellement un renseignement complémentaire ou une appréciation concernant le répondant. Il faut noter que l'énoncé de la question n'apparaît jamais sur ces formulaires ; il a donc été transmis à l'enquêteur indépendamment de la feuille de réponse (éventuellement avec les quotas), peut-être pour des raisons de sécurité.

La signification des codes attribués par l'enquêteur est loin d'être évidente. À partir des 27 répondants dont nous disposons, la seule certitude est qu'il y a deux ensembles distincts de codes, {G/M/P} et {N/R/S}, et que ces codes sont bien rattachés au répondant lui-même, indépendamment du contenu de sa réponse. Parmi les renseignements signalétiques utilisés dans le dépouillement des réponses, seuls l'âge, le « rang social » et la « couleur politique » ont trois modalités ; or, aucune correspondance n'a pu être établie entre ces codes et les caractéristiques individuelles des répondants.

Lorsque les feuilles remplies par les enquêteurs parvenaient aux agents chargés de les dépouiller, elles étaient d'abord relues et annotées au crayon rouge. Il n'est pas possible de déterminer si le codage des réponses était déterminé *a priori* ou s'il n'était fixé qu'après l'analyse de contenu de la totalité (ou d'une part importante) des *verbatim*⁵⁰. Ces feuilles étaient ensuite découpées en bandes correspondant chacune à une question. Les annotations au crayon rouge sont antérieures au découpage, comme le prouvent les traits de crayon figurant sur les deux bandes correspondant au « collaborateur ancien député » de 75 ans, exclu du dépouillement, car hors quotas.

Les codes portés au crayon rouge se réfèrent apparemment à la fois au contenu des réponses et aux caractéristiques des répondants ; ceci afin de faciliter le tri manuel de ces fiches en vue des dénombrements. Ils comportent deux groupes de deux lettres,

⁵⁰ Dans les réponses à la question 2E (Cahier n° 5, réponses négatives, 2 °), on lit : « leur réponse est dans l'ensemble négative et nous l'avons considérée comme telle », ce qui laisserait supposer un codage *a posteriori* des réponses, comme cela se pratique dans l'analyse de contenu thématique.

de la forme : « LM/SM », « LM/NJ », « SM/RM ». Mais comme le dossier déposé aux Archives Nationales ne compte que cinq fiches ainsi codées, il n'est pas possible d'en inférer la signification de ces codes.

Une fois les réponses codées au crayon rouge, les feuilles étaient découpées en bandes correspondant chacune à la réponse à une question. Ce système permettait de regrouper manuellement toutes les réponses à une même question, ce qui était particulièrement commode pour les sondages comportant de nombreuses questions (comme le sondage n° 1). Les réponses pouvaient ensuite être triées selon les renseignements signalétiques, facilitant ainsi les dénombrements. Mais l'inconvénient majeur de ce procédé est qu'il interdisait ensuite tout croisement entre les réponses à deux questions posées dans un même sondage.

3.4.2. Les croisements de variables

La présentation des résultats des sondages donne une plus large place aux données qualitatives que dans les comptes rendus des sondages faits par l'IFOP ou le CEOP avant 1940. À l'exception des questions 3C et 3D (jugement de Pétain et de Laval), qui sont analysées en parallèle, chaque dépouillement ne porte que sur une question à la fois. Les pourcentages de réponses à chaque question sur l'ensemble de la population sont donnés au début, sans aucun redressement⁵¹.

Après la description raisonnée des *verbatim*, les pourcentages de réponses, ventilés selon les critères d'échantillonnage, sont présentés sous forme de tableaux statistiques. Comme le montre le tableau 6, sur les 16 questions dépouillées, seulement 11 ont été analysées selon les quatre critères (●) ; pour d'autres questions (toutes liées à la « guerre des ondes »), il arrive que certains critères ne soient pas utilisés du tout (○) ou ne le soient que partiellement à l'occasion d'un commentaire (◐).

Tableau 6. Croisement des réponses avec les renseignements signalétiques

Ventilations	2A	2B	2C	2D	2E	3A	3B	3C	3D	3E	4A	4B	4C	5A	5B	6A
Activité	●	●	●	●	○	○	◐	●	●	●	○	●	●	●	●	●
Rang social	●	●	●	○	●	○	◐	●	●	●	○	●	●	●	●	●
Couleur polit.	●	●	●	●	●	○	◐	●	●	●	◐	●	●	●	●	●
Âge	●	●	●	●	●	○	◐	●	●	●	◐	●	●	●	●	●

Ce sont donc les seuls croisements présentés sous une forme quantifiée. Mais il arrive occasionnellement que d'autres critères soient mentionnés à l'occasion d'un commentaire. C'est le cas par exemple pour les zones géographiques : à propos de la peine méritée par Pétain et Laval (3C, 3D), on observe que « les voix de condamnation se font de plus en plus nombreuses à mesure que l'on descend du Nord vers le Sud de la France (le phénomène est encore plus marqué pour Pétain) et dans l'ensemble, la zone Sud – dite « non occupée » – se montre beaucoup plus sévère que la zone « occupée ». [...] Les gens de là-bas, savaient que les maux dont ils souffraient, leur venaient exclusivement de par le fait de ces deux hommes politiques » (*Cahier* n° 10).

⁵¹ Il n'était pas possible d'utiliser des coefficients de pondération pour des raisons techniques (sans parler des conditions dans lesquelles travaillaient les analystes du SSS). En France, les premières opérations de redressement d'échantillon semblent avoir été réalisées pendant la guerre, au Service national des statistiques ; effectuées sur matériel mécanographique, elles utilisaient d'ailleurs des méthodes de redressement sommaires (suppression ou duplication de cartes perforées).

C'est également le cas pour un critère objectif non évalué systématiquement dans l'enquête (niveau d'instruction) et pour des critères plus « psychologiques » ou « moraux » (« braves gens », « personnes pondérées », « gens d'intelligence au dessus de la moyenne », etc.).

3.4.3. Une solution imaginée pour pallier l'impossibilité de croiser les réponses entre elles

Max Barioux avait l'intuition que les « jeunes » (25-34 ans) partageaient les mêmes valeurs que les « neutres ». Faute de pouvoir croiser les réponses aux questions 2A et 2B, 3C et 3E, ou 4B et 4C, posées pourtant dans un même sondage, il développe un raisonnement ingénieux pour démontrer sa thèse. Après avoir commenté les réponses à la question 3E (sur les risques de vindicte populaire à la Libération, *Cahier* n° 9), il ajoute :

C'est du côté des « Jeunes » que ces résultats présentent un intérêt particulier. En effet, le pourcentage qu'ils fournissent dans les réponses positives est, avec celui des « Neutres », plus faible que pour toutes les autres catégories envisagées. Or, leur attitude pacifique n'étant probablement pas due à la réflexion et à la pondération – car dans ce cas ils en auraient plus que les « Vieux » – on est porté à se demander si ce n'est pas là une question de dynamisme dont l'élan serait quelque peu terni.

Nous rappelons à ce sujet, les résultats de quelques unes de nos enquêtes antérieures qui pourraient confirmer ce point de vue un peu inquiétant.

Question	2A	Les Jeunes se montrent, avec les Neutres parmi les plus outrés par la condamnation de Pucheu
"	2B	Toujours les Jeunes se trouvent parmi les plus catégoriques pour flétrir la continuation des exécutions en Afrique du Nord
"	4B	Les Jeunes sont, comme les Neutres, les moins enthousiastes pour le Comité d'Alger Nous disions dans le commentaire qu'on n'en voyait pas d'explication !
"	4C	Même manque d'enthousiasme pour le Général de Gaulle Même réflexion d'étonnement dans notre commentaire
"	3C	(traités dans le cahier suivant). Ils sont, avec les Neutres, les plus cléments pour Pétain...

Les Jeunes comme les Neutres !....

Néanmoins, nous devons faire une distinction entre les jeunes de moins de 25 ans et ceux qui se trouvent au dessus de cet âge. En effet, nous n'avons interrogé que ces derniers (comme dans toutes nos enquêtes) et par conséquent, notre jugement ne peut porter que sur eux. Par contre, nous avons des raisons de croire que tous les jeunes – de 17 à 23 ans – se chauffent d'un tout autre bois et font preuve de qualités d'esprit beaucoup plus dynamiques que leurs aînés. Cela compense certaines appréhensions.

4. LES INTERROGATIONS QUI SUBSISTENT

Le problème de l'exploitation des réponses n'est pas le seul pour lequel on se trouve réduit aux seules conjectures : l'intitulé de la question 6B et l'existence d'un sixième sondage clandestin en sont d'autres exemples. En outre, la personnalité et le cursus de Max Barioux demeurent dans une large mesure mal connus. Enfin, l'importance des sondages du SSS pour les mouvements de résistance a été, et demeure encore, un objet de controverses.

4.1. Quel était l'intitulé de la question 6B ?

Dans le cinquième sondage, seule la question 6A a été dépouillée, les combats de la Libération ayant entraîné la cessation des activités du SSS clandestin. Les documents déposés par Max Barioux ont révélé l'existence d'une question 6B. Or, nous avons noté que le texte de la question n'apparaît pas dans les documents envoyés par les enquêteurs : on ne peut donc que faire des hypothèses sur le libellé de cette question, à partir des réponses qui lui ont été données. Nous donnons ci-après quelques échantillons de ces réponses :

« La France n'admire nullement les membres du Parlement d'Alger. Le fait qu'ils soient là-bas ne prouve rien en faveur de leur courage. Ils ont pu prendre des risques pour s'y rendre mais ce fut l'exception. Ce qui est certain c'est qu'ils ont f... le camp et se sont mis à l'abri. Les vrais courageux sont ceux qui demeurent en France sous la botte ».

« Le gouvernement provisoire est un gouvernement que nous devons d'abord reconnaître, après on verra ».

« Il faudra construire quelque chose de nouveau ».

« Le gouvernement actuel est de la pourriture. Mais le panier à crabes que l'on a connu avant guerre ne valait pas mieux. Nous demandons du nouveau ».

« Aucun ancien régime mais une dictature pure et simple pendant une assez longue période (de Gaulle au besoin) ».

« Non on ne devra pas revoir l'ancien parlement il a commis assez de fautes pour qu'on s'en débarrasse ».

« Ce serait une erreur politique énorme de remettre l'ancien parlement en place, il faut du nouveau à la France et l'on ne doit pas oublier que l'ancien parlement est responsable de toutes ses erreurs devant une France qui a souffert. Remettre l'ancien parlement c'est retomber dans les mêmes erreurs ».

« Pour la remise en ordre du pays nous avons besoin d'hommes jeunes et énergiques comme ceux de la résistance et d'Alger qui ont lutté contre l'ennemi ».

« À aucun prix le sénat et la chambre d'avant guerre ne doivent revenir ».

« Il ne faut pas le corps législatif d'avant guerre mais les hommes de la Résistance et d'Alger ».

À partir de l'analyse des 28 réponses recueillies, on peut supposer que l'intitulé de la question 6B, qui suivait la question sur la date des élections à l'Assemblée Constituante, était du genre : « Selon vous, les candidats à ces élections devraient-ils être d'anciens parlementaires (chambre des députés ou sénat), des membres du comité d'Alger, ou des hommes issus de la Résistance métropolitaine ? ». De toute

façon, la formulation exacte n'avait pas une grande importance, puisqu'il n'est pas certain que les enquêteurs aient pu en respecter strictement les termes au cours de leurs entretiens.

4.2. Y a-t-il eu un sixième sondage clandestin ?

Le premier *Cahier* publié non clandestinement par le SSS, le 1^{er} janvier 1945, s'ouvre par cette annonce : « avec ce sondage, le *septième* ⁵² depuis l'existence de notre organisme, nous reprenons l'activité commencée pendant la clandestinité ». Il y a donc nécessairement eu un « sixième sondage », dont les résultats n'auraient jamais été diffusés. Comme les sondages clandestins portent un numéro de 1 à 5, on pourrait penser que ce sixième sondage se serait, logiquement, situé *après* le sondage n° 5 ; et qu'il aurait par exemple été un moyen de rôder la nouvelle organisation du réseau d'enquêteurs. Ce sondage se serait alors déroulé entre le 5 août 1944 (fin du terrain du sondage n° 5) et le 1^{er} décembre 1944 (début du terrain du sondage n° 7). Mais on sait par ailleurs qu'à cette période Max Barioux prenait part aux combats de la Libération, et l'on peut penser que la plupart de ses collaborateurs faisaient de même (ce que confirme le non dépouillement de la question 6B).

Il est donc plus probable que ce sixième sondage a été réalisé dès la création du SSS. L'hypothèse d'une enquête pilote (non publiée) effectuée avant le sondage n° 1 est corroborée par deux indices : 1) le numéro des questions ne correspond pas au numéro du sondage au cours duquel elles ont été posées : le sondage n° 1 porte sur les questions 2A à 2E, le sondage n° 5 sur les questions 6A et 6B ; 2) le courrier accompagnant l'envoi d'un questionnaire, mentionné par Max Barioux dans l'un des textes qu'il a déposés au CHDGM, demande que l'on envoie des fleurs à Madame Duchemin « le 14 avril prochain », alors que le sondage n° 1 n'a commencé que le 26 avril 1944.

Pourquoi une enquête pilote ? Une première hypothèse serait que Max Barioux a voulu tester les risques que prenaient les enquêteurs en posant des questions sensibles, sans que la personne interrogée ait conscience de répondre à une enquête politique. Compte tenu de l'ignorance des sondages d'opinion dans laquelle étaient alors les Français, le plus grand danger, pour les personnes interrogées, était de croire qu'elles avaient à faire à un indicateur de la Milice ou de la police allemande. L'enquête pilote devait donc permettre de vérifier que la technique d'interrogation (et de recueil des réponses) des enquêteurs était non seulement efficace, mais aussi en quelque sorte « invisible » pour les répondants. Mais si l'enquête portait sur des questions « sensibles », pourquoi ne pas en avoir publié les résultats ? D'autant que l'expérience de Max Barioux et de certains de ses collaborateurs dans les réseaux de renseignements leur aurait appris que l'on pouvait recueillir des informations stratégiques sans éveiller le soupçon des informateurs involontaires.

Une seconde hypothèse serait alors que cette enquête pilote a servi à tester le mode de fonctionnement d'un institut de sondage clandestin et à évaluer la faisabilité de la proposition de Max Barioux à Yvon Morand. Dans ces conditions, les questions posées pouvaient ne présenter aucun intérêt stratégique, l'objectif étant de s'assurer que les questionnaires pouvaient être retournés remplis rapidement, dans de bonnes conditions de sécurité et que le mode de dépouillement imaginé par Max Barioux était efficace. Ce qui est l'objectif essentiel de toute enquête pilote, même non clandestine.

⁵² Souligné par moi.

4.3. Qui était Max Barioux ?

Max Barioux demeure un personnage un peu mystérieux, car on ne dispose encore que de peu d'éléments fiables sur la biographie du fondateur du SSS⁵³. La chronologie exposée ci-après résulte principalement d'une compilation des éditions de 1959-1960 à 1979-1980 du *Who's who in France* (WWF), d'une brève notice biographique publiée dans le *Livre d'or des valeurs humaines* (Salses 1970, p. 98) et naturellement des déclarations de Max Barioux lui-même aux membres du CHDGM.

4.3.1. Ce que nous apprennent les principales sources

Selon ces sources, Max Barioux est né à Braïla, en Roumanie, le 5 mars 1905, fils de Jacob Barioux, commerçant, et de Madame, née Fanny Ancel. Il a épousé le 14 mai 1937 mademoiselle Fanny Rosenfeld. Le WWF ne lui signale pas de descendance. Concernant sa formation, on sait qu'il a fait ses études secondaires au lycée de Bucarest et qu'il a préparé et obtenu sa licence en droit à la Faculté de Droit de la même ville. Il est ensuite venu à Paris préparer sa licence ès sciences à la Sorbonne, mais on ignore dans quelle discipline⁵⁴. Le WWF le présente comme statisticien.

Avant la guerre, il aurait exercé en France des activités juridiques (Foulon 1973, p. 336), dans un service de contentieux (Luneau 2005, p. 327, note 29). Pendant la guerre, « après avoir, en compagnie d'Alain Armengaud et de Philippe Roques (qui a été abattu par les Allemands au début de 1943), mis en place, dans le Midi, un réseau de postes émetteurs, Max Barioux est obligé, son mouvement menacé, de gagner Paris. C'est à cet instant qu'il conçoit l'idée d'un service fournissant systématiquement à la Résistance des informations sur les réactions de la population » (Amouroux 1999, IV, p. 45 ; voir aussi Dorsey 1952, p. 227). Ces activités lui ont valu la Médaille de la Résistance, la Croix du Combattant Volontaire 1939-1945 (WWF 65-66) et la Légion d'honneur (WWF 75-76).

Dans la note qu'il a rédigée en 1967 pour le CHDGM, Max Barioux résume ainsi ses activités dans la Résistance (AN : 72AJ/71/VI) :

Au mois de novembre 1942, me trouvant à Nice, je fais la connaissance d'Alain Armengaud qui était, à ce moment, l'adjoint de Philippe Roques⁵⁵, ancien Chef de Cabinet de Mandel et chef d'un réseau de renseignements en voie d'organisation. Armengaud me demande de lui rendre un certain nombre de services susceptibles de lui faciliter une opération de passages de Résistants vers l'Espagne. Je lui rends ces services.

Au mois de janvier 1943, Philippe Roques est arrêté par la police allemande et abattu sur le quai de la gare où il avait été appréhendé, au moment même où il s'apprêtait à fuir. Alain Armengaud reste donc seul à la tête du réseau en question dont il prend la direction. Dans sa nouvelle fonction, il reçoit de Londres la mission d'organiser un réseau de postes émetteurs de radio, à installer dans les différents points de la ville de Nice.

⁵³ En outre, concernant ses activités entre 1939 et 1944, les sources sont souvent lacunaires (les Résistants n'ont pas toujours conservé les preuves de leurs activités clandestines, pour des raisons évidentes de sécurité), et parfois erronées (les témoignages apportés plusieurs années après les événements sont sujets aux défaillances de la mémoire et aux déformations dues aux rivalités passées, comme l'illustre bien la polémique entre Louis Cordier et Henri Frenay sur les allégeances politiques de Jean Moulin).

⁵⁴ Les archives de la Faculté des sciences de Paris étant partiellement détruites ou perdues, il n'a pas été possible de retrouver la trace des inscriptions et des diplômes de Max Barioux.

⁵⁵ Philippe Roques (1910-1943) a contribué à la création du Conseil national de la Résistance.

La tâche étant particulièrement complexe, il fait de nouveau appel à moi et me demande de lui dresser un plan de la ville sur lequel j'aurais indiqué l'emplacement des maisons et des abris pouvant le mieux convenir à cet effet.

J'accepte le travail et, après 3 journées de recherches, je lui communique :

- le plan demandé ;
- la situation exacte des immeubles et quartiers de Nice alimentés en courant alternatif nécessaire au fonctionnement des appareils radio ;
- l'engagement de location de 3 appartements situés dans les secteurs géographiques les plus propices pour de telles opérations (tâche particulièrement difficile à réaliser à une époque où la crise du logement sévissait, surtout à Nice) ;
- un procédé de travail permettant d'utiliser, en cas de besoin, non seulement des appartements privés, mais aussi des chambres d'hôtels.

La rapide réalisation de ce travail incite Armengaud à m'intégrer dans son réseau. Mon admission prenait date à partir du 1^{er} mars 1943. Le « 1 » du réseau était Armengaud, le « 1^{bis} » étant Raymond Fischof⁵⁶ et moi-même le « 1^{ter} ». Mon pseudo : « Benjamin ». Celui du réseau : « G.E.F. » Vers le mois de Juin de la même année (1943), notre groupe se trouve rattaché au B.C.R.A. sous le pseudo « Dundee ». Mon nom de guerre devient « Bayard » et je figure dans le réseau sous le N° RJ-313. Je souscris un engagement dans les F.F.C.⁵⁷.

En octobre 1943, Raymond Fischof a des raisons valables de considérer qu'il serait facilement repéré par la Gestapo et, à la faveur d'une opération aérienne, il quitte la France et se rend à Londres pour continuer, là-bas, le travail de liaison avec nous. Par suite de ce départ, je deviens le « 1^{bis} » du réseau et je prends en charge la direction technique de l'ensemble de l'organisation. Par ailleurs, nous quittons Nice et nous nous installons à Lyon.

À partir de ce moment, notre organisation se développe considérablement et devient, avec à peu près 150 agents, l'un des sous-réseaux les plus importants de la Centrale « Phratricie ».

Le travail que j'assume concerne les opérations suivantes :

- recruter les agents,
- les former et les instruire,
- leur communiquer des observations techniques sur les renseignements transmis,
- leur procurer des faux papiers,
- dépouiller et codifier les renseignements obtenus,
- diriger la recherche des terrains d'atterrissage et de parachutage,
- assurer les contacts et la sécurité des « boîtes à lettres »,
- contrôler la rédaction des télégrammes chiffrés,
- surveiller la transmission du courrier vers la « Centrale »,
- rédiger une rubrique périodique sur l'opinion publique,
- rédiger une rubrique également périodique sur les prix du marché noir et de la bourse noire.

Cette activité se poursuit jusqu'en novembre 1943, lorsque des arrestations et divers autres signes d'alerte nous font comprendre que nous sommes partiellement « brûlés ». De Londres, nous recevons l'ordre de nous mettre provisoirement en veilleuse. Pour ne pas rester dans l'inactivité, je quitte le réseau (qui entre temps s'est appelé Brick-Hunter) et je pars à Paris où je prends contact avec Yvon Morandat.

⁵⁶ Raymond Fischof (1905-1980), a appartenu au réseau *Brutus* (SHD : GR28/P4/2-53).

⁵⁷ Forces Françaises Combattantes, organisation militaire de la Résistance créée en 1942.

Ensemble avec lui nous créons le « Gallup » de la Résistance sous le nom de « Service de Sondages et Statistiques » (le SSS) que nous rattachons à la « Délégation » du Gouvernement Provisoire d'Alger. Morandat en est le chef politique et moi-même le chef technique. Mon pseudo est cette fois-ci « Richard ».

La technique du sondage d'opinion nous était complètement inconnue et c'est à peine si nous en connaissions le principe théorique de l'échantillonnage. Aussi, nous avons été obligés de tout réinventer. À la Libération, les premiers contacts avec les spécialistes d'Outre Atlantique devaient nous apporter l'agréable surprise de constater que le SSS clandestin avait redécouvert presque tous les éléments de la technique américaine ! Mais en janvier 1944, tout était à refaire dans cette nouvelle direction.

Dans le texte rédigé en 1976 pour la Chancellerie de la Légion d'Honneur (AN : *ibid*), Max Barioux ajoute quelques précisions à son premier mémoire. En particulier, il rappelle l'intérêt qu'il éprouvait déjà pour l'opinion publique, alors que son activité essentielle dans la Résistance était consacrée au renseignement militaire : « par ailleurs, j'avais en charge la rédaction d'un papier intitulé "L'opinion des foules", contenant des comptes rendus sur l'opinion de l'homme de la rue, ainsi que des indications sur les prix pratiqués par les trafiquants du "Marché Noir" et de la "Bourse Noire". Pour la rédaction de ces papiers, je travaillais en collaboration avec Georges Oudard⁵⁸ ».

Ce témoignage est corroboré par Charles-Louis Foulon, qui a interrogé Max Barioux le 2 février 1972, dans le cadre de la préparation de sa thèse d'études politiques sur les Commissaires de la République : « Pendant la Résistance, il [Barioux] assume des responsabilités importantes dans le fonctionnement du réseau BCRA « Dundee » où il est le N° 1^{bis} et qui, rattaché à la centrale Phratric, compte environ 150 agents de renseignements militaires. De plus, en collaboration avec Georges Oudard, il rédige régulièrement un papier sur les tendances de l'opinion » (Foulon 1973, p. 336). Toutefois, dans une brochure sur « la centrale Phratric » rédigée par le Résistant Désiré Corre (AN : 72AJ/71/VI/pièce 3), Max Barioux est bien présenté comme l'un des deux adjoints d'Armengaud (avec Raymond Fischhof), mais rattaché à un autre réseau, *Brick*, dépendant de *Phratric*. Ce réseau, créé en mars 1943, dirigé par Alain Armengaud (« Ménard »), implanté principalement à Nice, Lyon et Paris, collectait des renseignements militaires à l'intention de l'État-Major interallié ; François-Georges Dreyfus (1996, p. 612) précise qu'il comptait 123 agents et qu'il a cessé ses activités le 30 septembre 1944.

Après la Libération, Max Barioux donnera au SSS une existence légale et étoffera considérablement son réseau d'enquêteurs⁵⁹. Le SSS effectuera, à partir du 1^{er} décembre 1944, des sondages au niveau national, concurrençant ainsi l'IFOP (qui, dès la fin du mois d'août 1944 a repris ses activités, à Paris d'abord, puis, progressivement, dans l'ensemble des territoires libérés)⁶⁰. Selon Edmond de Salses,

⁵⁸ Georges Oudard (1889-1971) a publié avant la Seconde Guerre mondiale de nombreux romans et ouvrages historiques. Il est, entre autres textes « engagés », l'auteur de *Croix gammées sur l'Europe centrale* (1938). Sous l'Occupation, engagé dans la Résistance, il a fondé *La France intérieure* et pris une part active à la libération de Paris (voir : Bidault *et al.* 1944).

⁵⁹ Il a entre autres recruté comme enquêtrice une jeune Résistante, Anne Ancelin Schützenberger (née en 1919), qui deviendra une psychologue renommée, créatrice de la psychogénéalogie.

⁶⁰ Cette concurrence n'a pas dû être considérable, puisque la principale collaboratrice de Jean Stoetzel, Hélène Riffault, semble l'ignorer : elle écrit en effet qu'entre 1944 et 1961, « l'IFOP joue le rôle d'un pionnier solitaire ; c'est seulement à partir des années soixante que se

en octobre 1945, Max Barioux « réalise une prédiction électorale qui s'avère être la première en Europe » ; ultérieurement, il aurait inventé et mis au point la technique des « Référendums de Presse », sur laquelle il aurait fait une importante communication à la Société française de sociologie (Salses 1970, p. 98). Max Barioux aurait obtenu la naturalisation française le 16 mars 1946.

Si l'on excepte les *Cahiers* du SSS et une présentation du SSS dans le *Bulletin international des sciences sociales* (Barioux 1953), Max Barioux a publié peu de textes scientifiques. Trois articles méritent d'être cités : le premier chronologiquement (Barioux 1948) propose une procédure pour améliorer l'adaptation, à un pays donné, du questionnaire d'une enquête internationale (en l'occurrence, le sondage du périodique *Time*) ; le second (Barioux 1951) montre l'intérêt de mettre en parallèle l'évolution des réponses aux enquêtes d'opinion et celle des statistiques relatives aux faits sociaux ; le troisième (Barioux 1952) décrit les méthodes utilisées par le SSS pour le recrutement, la formation et le contrôle des enquêteurs. Le biographe de Max Barioux signale en outre (sans en donner les références) des contributions à *Studi di Mercati* et à *Flash-ONSEP* (Salses 1970, p. 98). Par ailleurs, on relève une intervention de Max Barioux dans un colloque présidé par Georges Gurvitch⁶¹, et dans la troisième conférence internationale de l'*American Association for Public Opinion Research*⁶² ; sa participation à un groupe de travail de l'UNESCO en 1956, pour la préparation de l'enquête internationale de 1956 sur les stéréotypes nationaux, et plus spécifiquement à l'équipe restreinte chargée de la rédaction du questionnaire⁶³. Enfin, les dernières enquêtes publiées par le SSS dateraient de mars 1952⁶⁴.

Les notices biographiques de Max Barioux dans le *Who's who in France* présentent une liste impressionnante d'activités dans le domaine des sondages d'opinion, tant nationales qu'internationales : fondateur de l'Institut de psychosociologie par sondages d'opinion (1952) ; créateur de la technique des référendums de presse, en France (1953) et en Europe (1957) ; membre du Conseil des Neuf de l'Association mondiale pour les recherches d'opinion ; membre de l'Institut français de sociologie ; conseiller technique de l'Office national de sondages et d'études de presse ; membre d'*International Research Associates* (seulement dans le *WWF* 59-60) ; membre de la chaîne internationale *Interfact* (à partir de *WWF* 61-62) ; vice-président du Centre européen d'observation par sondages (à partir de *WWF* 65-66) ; membre de la Société française de sociologie. Il cesse de figurer dans le *Who's who in France* à partir de 1981.

développent quelques autres organisations de sondage et que la profession commence à s'organiser » (Riffault 1981, p. 245). Cet « oubli » est d'autant plus significatif que Max Barioux et Hélène Riffault ont participé ensemble, à l'UNESCO, au « groupe de travail sur les sondages d'opinions courantes concernant les pays étrangers » (Unesco 1956, p. 11 ; la contribution de Max Barioux se trouve pages 18-20).

⁶¹ Voir : Georges Gurvitch (sous la direction de), *Industrialisation et technocratie*, Paris, Colin, 1949. Les contributions de Max Barioux se trouvent après l'article de J. Vernant, « Évolution technique et structure sociale » et dans la discussion finale.

⁶² Voir le compte rendu de la conférence dans : *The Public Opinion Quarterly*, Winter 1948-1949, pp. 806-807. Max Barioux y compare le sondage d'opinion à un instantané photographique : « *Poll-taking itself may best be described neither as art nor as science, but as using a camera. The clarity of the picture presented largely determines the excellence of the survey* ».

⁶³ Les résultats en ont été publiés dans le *Bulletin international des sciences sociales*, 2 (automne 1951).

⁶⁴ Selon l'exemplaire de la revue du SSS conservé à la BNF (sous la cote : 4-G-2302).

4.3.2. Les points qui restent à élucider

À travers ces divers documents, Max Barioux apparaît comme un personnage plein de ressources. En attestent (outre la création du SSS) son habileté à dénicher des logements à Nice en 1942, alors que l'afflux de personnes fuyant les persécutions en zone occupée en font une denrée rare ; ses efforts pour créer, organiser et faire fonctionner un institut d'enquêtes par sondage, alors que, comme la quasi-totalité des Français, il ignore tout de cette procédure ; l'idée de conserver sur lui, en prévision d'une arrestation, un puissant somnifère (Gardénal) au lieu de la capsule de cyanure utilisée par la plupart des agents de renseignement ; enfin son ingéniosité pour se passer, en 1945, du matériel mécanographique nécessaire aux dénombrements des réponses recueillies par les enquêteurs⁶⁵. Son agilité d'esprit est illustrée par l'habileté avec laquelle il compense les insuffisances techniques de ses dépouillements par des inférences hardies (sinon totalement convaincantes) sur l'approbation de la nomination de députés communistes au CFLN (*Cahier* n° 3) et sur la « tiédeur » des « jeunes » (*Cahier* n° 9).

Quant à sa biographie proprement dite, elle reste encore à écrire. La complexité du personnage, s'ajoutant à la pauvreté des sources exploitées jusqu'à ce jour, rend difficile l'élaboration d'une biographie complète de Max Barioux. On ignore la date de son arrivée en France, la nature exacte de ses études et de ses activités professionnelles avant la guerre et ce que fut son comportement entre le début des hostilités et son entrée dans la Résistance. Son appartenance au réseau de renseignements *Dundee*, rattaché à la centrale *Phratricie*, est attestée par plusieurs témoignages, mais son nom ne figure pas dans le fichier des membres de ce réseau (SHD : GR28/P4) ; il est vrai qu'il n'est pas le seul dans ce cas. Le témoignage de Gaston Charnay, secrétaire de Georges Bidault dans la clandestinité, sur « un Roumain, qui était un ami de Philippe », est difficile à interpréter, tant sa formulation est ambiguë⁶⁶. De ses anciens collaborateurs au SSS, le seul nom relevé dans les archives est celui de Claudine Isidore (« Pierrot » dans la clandestinité), qui a co-édité les cahiers clandestins ; interrogée en 1948 par un membre du CHDGM, elle n'a pas souhaité parler de ses activités dans la Résistance⁶⁷.

Par ailleurs, si le SSS a effectivement cessé ses activités en 1952 (ce qui reste à vérifier), sa succession a-t-elle été assurée par l'Institut de psychosociologie par sondages d'opinion ? En quoi cet institut différait-il du SSS et quelles réalisations a-t-il à son actif (outre les « référendums de presse ») ? Enfin, il faudrait s'assurer de la date

⁶⁵ Un article décrivant le métier d'enquêtrice, publié en juillet 1945 dans l'hebdomadaire féminin *Noir et Blanc* (n° 21, p. 285), explique que « le dépouillement des réponses [avait] lieu grâce à des machines et surtout à un procédé à billes spécial au SSS, qui évite le travail des perforations, tout en étant bien plus rapide ». Ce même article présente une photo de Max Barioux dans son bureau, pipe à la bouche, regardant une carte de France, devant laquelle se trouve une mallette ouverte contenant un appareil non identifiable ; peut-être s'agit-il de cette fameuse machine. Loïc Blondiaux y voit un « témoignage sans doute d'un extrême dénuement matériel » (Blondiaux 1998, p. 415, note 35).

⁶⁶ Retraçant la naissance du *Bulletin de la France combattante*, organe d'une agence de presse clandestine créée en août 1942, il y mentionne « un Roumain, qui était un ami de Philippe, qui était l'homme de main du patronat dans le Nord, qui avait soudoyé la direction syndicaliste du Nord, Marcel Claude, personnage trouble. Lacoste l'a accusé d'avoir pris de l'argent. Yvon Morandat était en contact avec lui avant de partir premier secrétaire de Max ou Philippe ; à son indication le bulletin a pris cette forme publiant des articles pouvant servir à tous les journaux » (AN : 72AJ/565).

⁶⁷ « Elle nous dit qu'elle nous raconterait volontiers son travail dans la résistance, mais qu'elle ne se souvient d'à peu près rien. [...] Mme I. nous déclare qu'elle était dans ce réseau la bonne à tout faire : liaisons, courrier, maison d'accueil, cuisinière, etc. » (AN : 72AJ/71/VI).

du décès de Max Barioux et rechercher s'il a laissé des archives sur sa vie personnelle et ses activités professionnelles.

4.4. Les sondages du SSS ont-ils aidé la Résistance ?

La présence d'exemplaires des *Cahiers* du SSS dans les dossiers d'archives de la France Libre atteste que ceux-ci (ou du moins certains d'entre eux) sont effectivement parvenus à leurs destinataires ; mais ont-ils été utilisés et comment ? L'existence, dans ces mêmes archives, de copies dactylographiées de certains *Cahiers* montre que ces résultats de sondage ont fait l'objet d'une diffusion interne en plusieurs exemplaires, ce qui laisse à penser qu'ils ont retenu l'attention de leurs destinataires ; mais quelle a été leur influence réelle ? Il est probable que la réception de ces sondages et leur prise en compte dans les décisions n'a pas été la même à Londres, à Alger et dans les différents mouvements de Résistance métropolitains.

Les avis sur l'utilité que ces sondages ont présentée pour les responsables de la Résistance sont fortement contrastés. Le texte de présentation du SSS clandestin par Pascal Copeau (dont de larges extraits ont été cités au § 1.3.) met en avant le « rôle déterminant » de ces sondages ; mais il s'agit bien évidemment d'un plaidoyer *pro domo*. Il en est de même pour l'article que publie, le 5 octobre 1945, *Action, Hebdomadaire de l'indépendance française*, car dans ce même numéro, un encadré annonce : « À partir du 12 octobre, *Action* publiera chaque semaine le résultat des sondages opérés par le SSS ». Ici encore, le rôle du SSS clandestin est vraisemblablement exagéré (dans une optique publicitaire). Cet article (déjà mentionné au § 1.4.) présente ainsi ces comptes rendus d'enquête :

Le SSS avait pour mission de renseigner Alger, Londres, ainsi que les chefs de la résistance métropolitaine sur les « mouvements de l'opinion publique française » et à déterminer dans quelle mesure les activités de la Résistance étaient suivies par l'ensemble de la population. [...] Ces rapports constituaient les Cahiers bleus du SSS, documents d'une valeur inappréciable qui reflètent fidèlement et d'une façon vivante la véritable opinion des Français, cachée soigneusement par toute la France « légale » de Vichy. C'est grâce aux « Cahiers bleus » que les chefs de la Résistance et ceux qui se trouvaient en dehors de la métropole étaient renseignés sur ce que pensaient les Français de l'exécution de Pucheu, par exemple, sur Pétain, Laval, sur les discours de Philippe Henriot, sur l'épuration qu'il faudrait bien faire un jour, sur la B.B.C., etc. Ces enquêtes étaient menées avec un souci parfait d'objectivité et, malgré les difficultés sans nombre, avec le respect minutieux des règles techniques de la méthode dite de « Sondages d'Opinion ». Mais la Libération n'aura pas marqué la fin de l'activité du service des sondages et des statistiques. Le SSS continue le travail commencé dans la clandestinité.

A *contrario*, Henri Amouroux déclare qu'il ne semble pas que les résultats de ces enquêtes, « dont Yves Morandat a eu connaissance⁶⁸ », aient été utilisés (Amouroux 1999, IV, p. 45, note 3). Ce point de vue est partagé par Jean-Louis Crémieux-Brilhac, qui, au Commissariat à l'Intérieur de la France Libre, était chargé de la documentation sur la Résistance et la France Libre, de l'écoute de Radio-Paris et de Radio-Vichy, et

⁶⁸ Dans les *Souvenirs inédits d'Yvon Morandat* (Morandat 1994), on ne trouve aucune allusion à Max Barioux, ou aux enquêtes du SSS. Pourtant, l'intérêt d'Yvon Morandat pour l'opinion publique dans la France occupée est manifeste, comme en attestent les rapports qu'il adressait à Emmanuel d'Astier en 1944 (AN : 72AJ/565).

du secrétariat du comité exécutif de propagande (Crémieux-Brilhac 2016, pp. 110-113). Celui-ci déclare (communications personnelles, 29 mai et 9 septembre 2009) :

Je suis étonné de l'affirmation de Pascal Copeau selon lequel « les enquêtes auraient eu un rôle déterminant pour la fixation d'une tactique destinée à entraîner le peuple français vers l'insurrection nationale ». Soit. Une citation est une citation. Mais une grande partie des documents civils reçus de France passaient par mes mains. Je n'ai aucun souvenir londonien de ces sondages que j'ai connu seulement trente ans plus tard. Et je puis vous assurer qu'ils n'ont aucunement contribué à la connaissance que les responsables londoniens ont eue de l'opinion publique française ni à la fixation par Londres des directives conduisant à « l'insurrection nationale ».

Je ne comprends pas l'affirmation de Pascal Copeau. Ni la tactique radiophonique, ni la tactique militaire prescrite à la Résistance, ni la stratégie et la tactique de « l'insurrection nationale » n'ont été de quelque façon que ce soit influencées par les sondages SSS. La tactique de l'action en France était fixée pour l'essentiel à Londres et non à Alger ; nous étions informés de l'opinion française par de multiples sources.

Mais François-Georges Dreyfus estime, « à la différence d'Amouroux, que les rapports de Max Barioux ont dû intéresser bien davantage qu'il ne le dit les responsables d'Alger ». Selon lui, les réponses à la question 2D du SSS (qu'il résume en disant que « 10 % des personnes considérées comme hostiles à Vichy sont sensibles à la propagande d'Henriot ») auraient contribué au durcissement du Comité français de libération nationale à l'égard du COMAC et des FTP. « En agissant ainsi, de Gaulle s'est sans doute rendu compte qu'avec une attitude de fermeté contre les communistes et leurs agents, il aurait le soutien de la très grande majorité des Français » (Dreyfus 1995, p. 418). Cette hypothèse est contestée par Jean-Louis Crémieux-Brilhac, qui déclare : « tous les documents existants prouvent que nous attribuons à Philippe Henriot une influence dépassant de très loin 10 % d'auditeurs : "personne n'y est insensible" peut-on y lire, et c'est bien pourquoi il fut décidé soit de le kidnapper, soit de le supprimer. Quant au raisonnement de F.-G. Dreyfus, il me paraît totalement déphasé et inconsistant et prouve, je regrette de l'écrire, son ignorance des faits réels » (communication personnelle, 9 septembre 2009). Il faut rappeler à ce propos que, selon les réponses à la question 2C posée dans le même sondage, 72 % des personnes interrogées approuvent l'entrée des communistes au CFLN.

En outre, on sait que les décisions que prenait le Général de Gaulle reposaient essentiellement sur son intuition et sur sa vision de la France et des Français – ses « antennes personnelles », selon le mot de Gaston Palewski, rappelé par Charles-Louis Foulon. Selon ce dernier (Foulon 1973, p. 337) :

Les difficultés des liaisons entre la métropole et Alger, la multiplicité des problèmes urgents, notamment ceux des maquis, la séparation en deux des services secrets entre Londres et Alger ont largement contribué à « noyer » ces enquêtes lorsqu'elles arrivaient au niveau des services gouvernementaux. Les services n'ont d'ailleurs rien eu d'autre que des télégrammes succincts avant Juin 1944. Ceci explique que ni le colonel Passy, alors auprès du général Koenig à Londres, ni Jacques Soustelle, directeur des services spéciaux à Alger, n'aient gardé souvenir de ces travaux. Monsieur G[aston] Palewski, directeur général du cabinet du général de Gaulle, pense que les résultats ont été connus au cabinet mais parmi d'autres nouvelles de France, comme un élément. Il ajoute d'ailleurs qu'il n'y avait pas alors à Alger de « religion des sondages » ; de plus, selon lui, « le général de Gaulle se rendait compte de l'état d'esprit du pays par ses antennes personnelles et les renseignements recoupaient ses conclusions ». C'est donc sans doute plutôt au commissariat à l'Intérieur et,

sur le terrain, à la délégation générale, que ces éléments d'information ont pu jouer dans la préparation des instructions aux administrateurs de la libération.

Quant à la Résistance intérieure, on peut raisonnablement estimer que ses contacts avec la population ont suffi à lui apporter le pouls de l'opinion. Ces réflexions nous ramènent au peu de familiarité que les Français avaient alors avec les sondages d'opinion, et surtout au peu d'intérêt que les décideurs politiques accordaient alors à cette technique nouvelle en France⁶⁹. Pour conclure, il faut toutefois souligner que, malgré les insuffisances techniques des sondages réalisés par le SSS, dans des conditions que l'on peut qualifier d'héroïques, les autres sources d'information dont on dispose sur l'état de l'opinion au premier semestre 1944 confirment globalement la validité des résultats de ces enquêtes.

Références bibliographiques

- Amouroux Henri, 1999, *La Grande Histoire des Français sous l'occupation*, réédition complétée dans la collection *Bouquins*, Paris, Robert Laffont.
- Antoine Jacques, 2005, *Histoire des sondages*, Paris, Odile Jacob.
- Aron Robert, 1964, *Charles de Gaulle*, Paris, Perrin.
- Aron Robert, avec la collaboration de Georgette Elgey et Yvette Garnier-Rizet, 1976 [1959-1974], *Histoire des années 40*, Paris, Fayard, 10 tomes. Réédition illustrée, Paris, Tallandier.
- Azéma Jean-Pierre, 1990, « La Milice », *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, 28, 83-105.
- Azéma, Jean-Pierre, Wieviorka, Olivier, 1997, *Vichy, 1940-1944*, Paris, Perrin.
- Barioux Max, 1948, « Techniques Used in France », *The Public Opinion Quarterly*, 12, 4 (hiver), pp. 715-718.
- Barioux Max, 1951, « Une étude de psycho-sociologie par sondages d'opinion », *Bulletin international des sciences sociales*, 3, 3 (automne 1951), pp. 633-649.
- Barioux Max, 1952, « A Method for the Selection, Training, and Evaluation of Interviewers », *The Public Opinion Quarterly*, 16, 1 (printemps), pp. 128-130.
- Barioux Max, 1953, « Le service de sondages et de statistiques », *Bulletin international des sciences sociales*, 5, 3, pp. 597-599.
- Barioux Max, avec la collaboration de Claudine Isidore, 1944, *Sondages de l'opinion publique française pendant l'occupation*, SSS, avril-septembre.
- Bidault Georges, Oudard Georges, Colin André, 1944, *Étapes vers la victoire*, Paris, collection *Croix de Lorraine*.
- Loïc Blondiaux, 1998, *La Fabrique de l'opinion. Une histoire sociale des sondages*, Paris, Seuil.
- Blondiaux Loïc, 2004, « Le nouveau régime des opinions. Naissance de l'enquête par sondage », *Mil neuf cent*, 22, pp. 161-171.
- Bourderon Roger, 2001, *La Négociation. Été 1940 : crise au PCF*, Paris, Syllepse.
- Cointet Michèle, Cointet Jean-Paul, 1990, *La France à Londres. Renaissance d'un État (1940-1943)*, Paris, Éditions Complexe.
- Cointet Michèle, Cointet Jean-Paul, (dir.), 2000, *Dictionnaire historique de la France sous l'occupation*, Paris, Tallandier.

⁶⁹ Manque d'intérêt qui a perduré encore longtemps après la guerre, comme le rappelle Loïc Blondiaux (2004, pp. 166-167).

- Crémieux-Brilhac Jean-Louis, 1996, *La France libre : de l'appel du 18 juin à la Libération*, Paris, Gallimard, 1996. Réédition en deux volumes dans la collection *Folio histoire* (paginés en continu), 2001.
- Crémieux-Brilhac Jean-Louis, 2016, *L'Étrange victoire*, Paris, Gallimard, 2016.
- Crémieux-Brilhac Jean-Louis, avec la collaboration de Charles-Louis Foulon et Cécilia Gillie, 1975-1976, *Les Voix de la liberté. Ici Londres, 1940-1944*, Paris, La Documentation Française, 5 tomes.
- Gaulle Charles de, 1956, *Mémoires de guerre*, Tome 2, *L'Unité 1942-1944*, Paris, Plon.
- Delperrié de Bayac Jacques, 1969, *Histoire de la milice*, Paris, Fayard.
- Dorsey John, 1952, « Public Opinion Research in France », *The Public Opinion Quarterly*, 16, 2, pp. 225-235.
- Dreyfus François-Georges, 1996, *Histoire de la Résistance. 1940-1945*, Paris, Éditions de Fallois.
- Foulon Charles-Louis, 1973, *Les Commissaires de la république. 1943-1946*, thèse pour le doctorat de recherches (mention études politiques) sous la direction d'Alfred Grosser, Paris, FNSP.
- Gillois André, 1973, *Histoire secrète des Français à Londres de 1940 à 1944*, Paris, Hachette.
- Grémy Jean-Paul, 2009, « Les sondages d'opinion clandestins dans la France occupée », *Journ@l Électronique d'Histoire des Probabilités et de la Statistique*, www.jehps.net, vol. 5, n° 2, décembre.
- Guérin Alain, 1972-1976, *La Résistance*, Paris, Livre Club Diderot, 5 tomes.
- Guichard Jean-Pierre, 1985, *De Gaulle et les mass media : l'image du Général*, Paris, France-Empire.
- Hazareesingh Sudhir, 2010, *Le mythe gaullien*, Paris, Gallimard.
- IFOP, 1971, *Les Français et de Gaulle*, Paris, Plon.
- Kaspi André, avec la collaboration de Ralph Shror et Nicole Piétri, 1990, *Chronologie commentée de la Seconde Guerre mondiale*, Paris, Perrin. Réédition dans la collection *Tempus*, 2010.
- Kaspi André, avec la collaboration de Anne Grynberg, Catherine Nicault, Ralph Schor, et Annette Wiervorka, 1995, *La Libération de la France, juin 1944-janvier 1946*, Paris, Édition Perrin. Réédition dans la collection *Tempus*, 2004.
- Kupferman Fred, 1980, *Le Procès de Vichy : Pucheu, Pétain, Laval*, Bruxelles, Complexe.
- Luneau Aurélie, 2005, *Radio Londres. Les Voix de la liberté (1940-1944)*, Paris, Perrin.
- Maitron Jean, Pennetier Claude, 1990, *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français*, tome XXVI, quatrième partie, Paris, Les éditions ouvrières.
- Max Alfred, 1988, *30 ans d'initiatives & d'affrontements*, Plan-de-la-Tour, Éditions d'Aujourd'hui.
- Miller Gérard, 1975, *Les pousse-au-joir du maréchal Pétain*, Paris, Seuil. Réédition dans la collection *Points*, 2004.
- Morandat Yvon, 1994, « Souvenirs inédits d'Yvon Morandat », *Les Cahiers de l'Institut d'histoire du temps présent*, n° 29, septembre.
- Noguères Henri, en collaboration avec Marcel Degliame-Fouché et Jean-Louis Vigier, 1967-1981, *Histoire de la Résistance en France*, édition revue et complétée, 5 volumes, Paris, Robert Laffont.
- Ory Pascal, 1976, *Les Collaborateurs. 1940-1945*, Paris, Seuil. Réédition dans la collection *Points*, 1980.
- Ory Pascal, 1977, *La France allemande. Paroles du collaborationnisme français (1933-1945)*, Paris, Gallimard/Julliard.
- Paxton Robert Owen, 1972, *Vichy France, Old Guard and New Order*, New York, A.A. Knopf. Traduction de Claude Bertrand : *La France de Vichy*, Paris, Seuil, 1973.

- Rémy Dominique, 1992, *Les Lois de Vichy. Actes dits « lois » de l'autorité de fait se prétendant « gouvernement de l'État français »*, Paris, Romillat.
- Résistance, 1997, *La Résistance et les Français. Nouvelles approches, Les Cahiers de l'Institut d'histoire du temps présent*, n° 37, décembre.
- Riffault Madeleine, 1981, « L'institut français d'opinion publique », *Science et théorie de l'opinion publique*, Paris, Retz, pp. 231-246.
- Roussel Éric, 2008, *De Gaulle*, Paris, Gallimard.
- Salses Edmond de, 1970, *Livre d'or des valeurs humaines*, Paris, Éditions du Mémorial.
- Simonnet Stéphane, 2004, *Atlas de la libération de la France*, Paris, Éditions Autrement.
- Unesco (Organisation des nations unies pour l'éducation, la science et la culture), 1956, *Rapport du groupe de travail sur les sondages d'opinions courantes concernant les pays étrangers*, Paris, Maison de l'Unesco, 26-28 avril.
- Vadepied Guy, 2009, *Émilien Amaury. La Véritable histoire d'un patron de presse du XX^e siècle*, Paris, Le Cherche midi.
- Wilson Elmo C., 1957, « World-Wide Development of Opinion Research », *The Public Opinion Quarterly*, 21, 1, pp. 174-178.